



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file / Votre référence

Our file / Notre référence

NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

Canada

**LA CONVENTION D'ORIENTATION NATIONALE ACADIENNE DE 1979:
UN REFLÈT DU MOUVEMENT NÉO-NATIONALISTE EN ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**THÈSE PRÉSENTÉE À L'ÉCOLE DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET DE LA RECHERCHE
POUR L'OBTENTION DU GRADE MAÎTRE ES ARTS (SCIENCE POLITIQUE)**

PAR

**MICHELINE S. ARSENEAULT
058370**

**LE 29 JUIN 1994
UNIVERSITÉ D'OTTAWA**



Micheline Arseneault, Ottawa, Canada, 1994



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file Votre référence

Our file Notre référence

THE AUTHOR HAS GRANTED AN
IRREVOCABLE NON-EXCLUSIVE
LICENCE ALLOWING THE NATIONAL
LIBRARY OF CANADA TO
REPRODUCE, LOAN, DISTRIBUTE OR
SELL COPIES OF HIS/HER THESIS BY
ANY MEANS AND IN ANY FORM OR
FORMAT, MAKING THIS THESIS
AVAILABLE TO INTERESTED
PERSONS.

L'AUTEUR A ACCORDE UNE LICENCE
IRREVOCABLE ET NON EXCLUSIVE
PERMETTANT A LA BIBLIOTHEQUE
NATIONALE DU CANADA DE
REPRODUIRE, PRETER, DISTRIBUER
OU VENDRE DES COPIES DE SA
THESE DE QUELQUE MANIERE ET
SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT
POUR METTRE DES EXEMPLAIRES DE
CETTE THESE A LA DISPOSITION DES
PERSONNE INTERESSEES.

THE AUTHOR RETAINS OWNERSHIP
OF THE COPYRIGHT IN HIS/HER
THESIS. NEITHER THE THESIS NOR
SUBSTANTIAL EXTRACTS FROM IT
MAY BE PRINTED OR OTHERWISE
REPRODUCED WITHOUT HIS/HER
PERMISSION.

L'AUTEUR CONSERVE LA PROPRIETE
DU DROIT D'AUTEUR QUI PROTEGE
SA THESE. NI LA THESE NI DES
EXTRAITS SUBSTANTIELS DE CELLE-
CI NE DOIVENT ETRE IMPRIMES OU
AUTREMENT REPRODUITS SANS SON
AUTORISATION.

ISBN 0-612-00514-3

Canada



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

AVANT-PROPOS

Nous tenons d'abord à exprimer notre plus vive reconnaissance aux professeurs J. Yvon Thériault et François-Pierre Gingras, pour tous les conseils qu'ils ont su offrir lors des différentes étapes de cette recherche.

Nous tenons également à remercier la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick, ainsi que le Centre d'Études Acadiennes, d'avoir bien voulu nous donner accès aux multiples documents relatifs à la Convention d'orientation nationale acadienne. Par ailleurs, nous désirons exprimer notre gratitude à tous les nationalistes acadiens qui ont généreusement partagé leurs souvenirs de la CONA.

Nous adressons aussi des remerciements particuliers aux familles Arseneault et LeBlanc, ainsi qu'aux nombreux amis et amies, pour leur soutien inconditionnel.

Enfin, un merci tout spécial à Gino, pour ses mots d'encouragement et sa patience lors des moments difficiles.

RÉSUMÉ

L'objectif de cette recherche est de cerner les forces nationalistes en présence lors de la Convention d'orientation nationale acadienne (CONA) de 1979. Ce grand rassemblement, dont le but était d'amener les Acadiens à réfléchir sur le degré de pouvoir souhaité dans un éventuel projet politique, constitue un modèle symbolique des divers discours nationalistes traversant l'Acadie du Nouveau-Brunswick à ce moment. Elle représente d'ailleurs un événement privilégié d'analyse de l'indécision identitaire qui caractérise les groupes nationalitaires, dans la mesure où plusieurs discours et projets politiques ont été défendus.

En effet, un très grand nombre de participants à la CONA ont choisi une option autonomiste (province ou pays acadien) comme leur choix d'un éventuel projet collectif. Inversement, les représentants des partis politiques traditionnels, ainsi que le journal acadien l'Évangéline, ont maintenu vivement que l'épanouissement de la communauté acadienne pouvait se faire à l'intérieur des structures actuelles de la province. Conséquemment, l'orientation politique mise de l'avant par les participants à la CONA ne s'est jamais concrétisée.

Cette recherche tente d'expliquer ce phénomène en étudiant les rapports de force entre les acteurs entourant la CONA. Elle argumente que l'option politique choisie à la Convention ne s'est pas concrétisée, car l'élite politique acadienne a su rediriger les forces autonomistes vers des objectifs pouvant se réaliser à l'intérieur du cadre actuel de la province.

"il est question d'Acadie, d'amour et de liberté.
j'ai longuement pensé à ces mots avant qu'ils
me frappent de plein coeur à l'automne 1979. je m'en
revenais d'Edmundston avec Herménégilde Chiasson,
d'une Convention d'orientation nationale où je ne
savais plus où j'allais. Sauf que je rentrais chez
moi, seul, à Moncton.
j'y ramenaï des mots et je ne savais plus que
faire avec".

extrait de sur le sentier du rouge,
Gérald LeBlanc.

INTRODUCTION	5
CHAPITRE PREMIER: L'ORIENTATION THÉORIQUE	7
PROBLÉMATIQUE	7
<u>CADRE CONCEPTUEL</u>	12
2.1 LE RAPPORT ETHNIQUE/POLITIQUE	12
2.2 LES FORMES DE COMMUNAUTÉS DE DESTIN	17
2.3 ... ET LA COMMUNAUTÉ ACADIENNE DU NOUVEAU- BRUNSWICK?	20
2.4 AUTRES CONCEPTS IMPORTANTS	23
HYPOTHESE	27
<u>MÉTHODOLOGIE</u>	29
4.1 RECENSION DES RECHERCHES PRÉCÉDENTES	31
4.2 SOURCES DOCUMENTAIRES	32
4.3 REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES	37
4.4 PLAN DES PRINCIPAUX CHAPITRES	39
CHAPITRE 2: LES DISCOURS NATIONALISTES EN ACADIE	42
SYNTHÈSE HISTORIQUE	43
1.1 LA GÈNESE DU NATIONALISME ACADIEN	43
1.2 LE NATIONALISME TRADITIONNEL (1881-1955)	46
1.3 LE NATIONALISME MODERNISATEUR (1955-1980)	49
1.4 LE NÉO-NATIONALISME ACADIEN (1966-1980)	54
ÉLÉMENTS IDÉOLOGIQUES	66
2.1 RAPPEL SUR LE DISCOURS TRADITIONNEL	66
2.1 LE DISCOURS MODERNISATEUR	70
2.3 LE DISCOURS NÉO-NATIONALISTE	77
CHAPITRE 3: LA CONVENTION D'ORIENTATION NATIONALE	89
MISE EN SITUATION	90
1.1 RAPPEL SUR LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ACADIE	90
1.2 LA CONVENTION D'ORIENTATION NATIONALE: REMARQUES PRÉLIMINAIRES	93
ANALYSE DES DONNÉES	96
2.1 LE CONTENU NATIONALISTE DE LA DOCUMENTATION DE LA CONVENTION	99
2.1.1 NATURE ET SOURCES DES TENSIONS SOULEVÉES DANS <u>LA DOCUMENTATION PRÉPARATOIRE A LA CONA:</u>	102
2.1.2 SOLUTIONS PROPOSÉES ET LEADERSHIP MOBILISATEUR RETROUVÉS DANS <u>LA DOCUMENTATION:</u>	111

2.2	LE CONTENU NATIONALISTE DES DISCOURS DES PARTICIPANTS A LA CONA:	117
2.2.1	NATURE ET SOURCES DES TENSIONS RETROUVÉES DANS <u>LES DISCOURS DES PARTICIPANTS A LA CONA</u> : . . .	117
2.2.2	SOLUTIONS PROPOSÉES ET LEADERSHIP MOBILISATEUR RETROUVÉS DANS <u>LES DISCOURS DES PARTICIPANTS A LA CONA</u> :	121
2.3	LE CONTENU NATIONALISTE DES DISCOURS DE L'ÉLITE POLITIQUE ACADIENNE ET DU JOURNAL <u>L'ÉVANGÉLINE</u> A L'ÉGARD DE LA CONA:	129
2.3.1	NATURE ET SOURCES DES TENSIONS SOULEVÉES DANS <u>LE JOURNAL L'ÉVANGÉLINE</u> :	129
2.3.2	NATURE ET SOURCES DES TENSIONS APPORTÉES PAR <u>L'ÉLITE POLITIQUE ACADIENNE</u> :	139
2.3.3	SOLUTIONS ET LEADERSHIP PROPOSÉS PAR <u>LE JOURNAL L'ÉVANGÉLINE</u> :	151
2.3.4	SOLUTIONS ET LEADERSHIP PROPOSÉS PAR <u>L'ÉLITE POLITIQUE ACADIENNE</u> :	153
2.4	RÉFLEXIONS SUR LES RÉPERCUSSIONS DE LA CONA:	160
CONCLUSION		168
BIBLIOGRAPHIE		178

INTRODUCTION

Les études portant sur le nationalisme acadien sont peu nombreuses. Les travaux de Raymond Mailhot, Louis Cimino, Camille Richard et Jean-Paul Hautecoeur sont parmi les principaux ouvrages sur le phénomène nationaliste en Acadie du Nouveau-Brunswick. Toutefois, leurs analyses, ayant été produites, pour la plupart, au début des années soixante-dix, se limitent à une lecture du nationalisme traditionnel et son évolution vers un nationalisme moderne et intégrationniste au tournant des années soixante. Le néo-nationalisme acadien, mouvement de protestation qui s'est surtout développé pendant les années soixante-dix au Nouveau-Brunswick, demeure peu approfondi en tant qu'objet d'étude. Cette recherche se veut donc une modeste contribution à l'exploration du néo-nationalisme acadien.

Un moment charnière dans l'évolution du nationalisme acadien est sans doute la Convention d'orientation nationale acadienne. En fait, en octobre 1979, au-delà de mille Acadiens et Acadiennes se sont réunis à Edmundston, Nouveau-Brunswick, afin de discuter de l'avenir politique de la communauté acadienne néo-brunswickoise. Ce grand rassemblement, connu sous le nom de la CONA, devait définir le degré de pouvoir politique souhaité par la communauté acadienne, dans un éventuel projet collectif.

Les résultats ont suggéré qu'un très grand nombre de participants désiraient voir à l'édification d'un espace politique acadien, voire même une province acadienne. Toutefois, aux lendemains de ce grand événement, de nombreuses critiques ont été

soulevées par l'élite politique acadienne et le journal acadien L'Évangéline, à l'égard de l'orientation définie. Conséquemment, l'option politique mise de l'avant à la CONA ne s'est jamais concrétisée.

Cette recherche tentera d'expliquer ce phénomène en relevant les rapports de force entre les acteurs et actrices entourant la Convention d'orientation nationale. Brièvement, nous tenterons de démontrer que l'option politique choisie à la CONA ne s'est pas concrétisée, car l'élite politique acadienne a su rediriger les forces autonomistes, vers des objectifs pouvant se réaliser à l'intérieur du cadre actuel de la province.

CHAPITRE PREMIER: L'ORIENTATION THÉORIQUE

PROBLÉMATIQUE

Nous entreprenons, dans le cadre de cette recherche, un regard sur des années mouvementées qui ont profondément marqué l'histoire politique de la communauté acadienne.

Nous nous intéressons particulièrement aux événements entourant la Convention d'orientation nationale acadienne, tenue à Edmundston, Nouveau-Brunswick, en octobre 1979. Rappelons, pour l'instant, que ce rassemblement devait définir une orientation politique pour les Acadiens et les Acadiennes de la province, après une décennie d'ébullition.

Les racines de cette réflexion collective ont pris naissance au sein d'un courant du nationalisme acadien, qui est communément appelé: "néo-nationalisme". Ce dernier s'est développé au tournant des années soixante-dix, au Nouveau-Brunswick, dans un climat de contestation et d'hostilité. Ce qui distingue davantage ce courant des autres courants du nationalisme acadien¹ tient à son attitude de majoritaires. "Pour la première fois, les notions de territoire et d'autodétermination sont mises de l'avant".² Or, autour des protestations étudiantes à l'Université de Moncton et au sein du

¹ Précisons que l'idéologie nationaliste acadienne a connu au cours de son histoire, trois discours: traditionnel(1881-1955), modernisateur(1955-1980) et néo-nationaliste(1966-1979). Ces derniers seront étudiés en profondeur dans le deuxième chapitre du présent travail.

² Philippe Eddie, L'évolution récente du nationalisme chez les Acadiens du Nouveau-Brunswick (1955-1980), thèse de maîtrise, Université Laval, 1981. p. 72.

Parti acadien, ce mouvement critique entreprendra une redéfinition de l'identité acadienne, ainsi que l'élaboration d'un projet autonomiste. Précisons, d'autre part, que le discours néo-nationaliste s'est développé parallèlement et en réaction au discours nationaliste dominant, et plus modéré, de l'élite acadienne, élaboré au cours des années soixante.³ De ce fait, l'émergence du discours critique, au tournant des années soixante-dix, n'a pas signifié, pour autant, l'effondrement du discours nationaliste en place. Dit autrement, le discours de l'élite et le discours des contestataires ont constitué deux courants d'un même mouvement nationaliste, qui se recouvraient partiellement. Philippe Eddie écrivait:

....un seul et même mouvement nationaliste peut avoir plusieurs phases ou étapes...elles (ces phases) sont omniprésentes, elles co-existent, se chevauchent et s'entrecoupent durant les différentes périodes....Ainsi, même si le nationalisme autonomiste se réalise durant les années '70, cela n'exclut pas le fait que le nationalisme traditionnel (i.e. linguistique) existe aussi à cette époque. Pour cette raison, on ne peut conclure à un développement linéaire d'une phase à l'autre.⁴

³ Nous nous référons au mouvement modernisateur. Voir le chapitre 2 du présent travail.

⁴ Philippe Eddie, citée dans Luc Desjardins, Nationalisme et Régionalismes: Une analyse spatiale de la cohésion nationale en Acadie du Nouveau-Brunswick, thèse de maîtrise, science politique, Université Laval, 1983., pp.179-180.** Notons que lorsque Eddie fait allusion au nationalisme autonomiste, il fait référence à ce que nous entendons par néo-nationalisme et lorsqu'il fait référence au nationalisme traditionnel de type linguistique, il fait référence à ce que nous considérons le nationalisme modernisateur.

Comme le suggère d'ailleurs Luc Desjardins:

..les deux courants nationalistes ne sont pas mutuellement exclusifs mais plutôt complémentaires. La nature des préoccupations est semblable, rappelons-le, c'est au niveau des moyens qu'il existe des divergences. L'un perpétue une conscience de minoritaires, l'autre promeut le développement d'une conscience de majoritaires: tous deux procèdent d'un même souci de préservation et d'épanouissement du peuple acadien.⁵

Ainsi, le développement parallèle de deux discours nationalistes, dont les buts et objectifs divergeaient, ont assuré des débats vifs sur l'avenir politique de la communauté acadienne.

La Convention d'orientation nationale acadienne constitue un effort sans précédent de la part de la communauté acadienne de se doter d'une orientation politique collective. L'idée d'un tel rassemblement sera lancée lors d'une assemblée générale de la SANB en 1977.⁶ Face aux développements politiques sur les scènes fédérale et québécoise, la S.A.N.B. croyait bon que le peuple acadien élabore son propre projet politique, afin qu'il ne soit plus tenu à l'écart du processus décisionnel et que ses besoins en tant que collectivité distincte ne soient plus négligés.⁷

La communauté acadienne n'avait jamais entrepris un projet d'une telle envergure.

Il y a un siècle nous nous sommes donnés un but social et culturel. Nous avons ainsi mis nos efforts à

⁵ ibid., p. 180.

⁶ P. Doucet, H. d'Entremont, J.-G. Finn, "Le nationalisme acadien vu à travers la Convention d'orientation nationale de 1979", La revue de l'Université de Moncton, Moncton, 1979, p.49.

⁷ On se rappellera que c'est à cette époque que se préparait la campagne référendaire au Québec. La dynamique politique canadienne était donc en pleine effervescence.

renforcer notre identité acadienne et à améliorer notre condition sociale. De même aujourd'hui nous devons nous définir un but politique, un "projet collectif" de portée politique en vue d'améliorer notre condition politique et d'assurer notre avenir en tant que peuple.⁸

On envisage d'abord donner à ce grand rassemblement la forme d'États Généraux; c'est-à-dire une réunion de représentants de toutes les institutions et associations acadiennes. Jugeant que cette forme de rencontre ne représenterait pas les aspirations de l'ensemble du peuple acadien, les organisateurs optent ensuite pour qu'elle prenne la forme d'une convention, bien différente des congrès antérieurs.

Les participants de la Convention seront choisis parmi toutes les classes sociales, en respectant les régionalismes et en assurant une représentation des deux sexes. On leur demande d'exprimer formellement leur préférence en ce qui concerne un "projet collectif", par l'entremise d'un questionnaire. Celui-ci, préparé par les organisateurs de la Convention, comprend plusieurs options politiques et constitutionnelles, notamment, l'annexion au Québec, l'union des provinces maritimes, une province acadienne, le statu quo et une décentralisation au niveau des ministères du N.B.⁹

Les résultats de la Convention nous indiquent que 46.9% des répondants au questionnaire ont opté pour un "projet autonomiste"

⁸ Secrétariat de la Convention, "La Convention d'orientation nationale", citée dans P. Doucet, H. d'Entremont, J.-G. Finn, op.cit., p.50.

⁹ ibid., pp.49-50.

comme leur choix d'un éventuel projet politique acadien.¹⁰ Ce phénomène est d'autant plus remarquable qu'aux lendemains de la CONA, les résultats seront contestés, l'exercice caractérisé d'inutile et le tout, relégué aux oubliettes.¹¹

Nous nous interrogeons donc à savoir pourquoi le degré de pouvoir politique défini par les participants à la CONA ne s'est pas concrétisé en véritable projet politique, au sein de la communauté acadienne néo-brunswickoise? Cette étude porte sur les rapports de force entre les acteurs et actrices entourant la Convention d'orientation nationale acadienne. Par "rapport de force", nous entendons: l'influence, soit directe, soit indirecte, qui fut exercée au sein de la communauté acadienne néo-brunswickoise par les divers acteurs, actrices en présence, particulièrement les suivants: les partis politiques traditionnels (le Parti libéral et le Parti conservateur), le Parti acadien, les organisateurs de la Convention, les participants et le journal acadien L'Évangéline.

¹⁰ Le terme "autonomiste" regroupe les options de la province acadienne et pays acadien. Voir Le Centre de recherche interdisciplinaire, La Convention d'orientation nationale des Acadiens: Analyses globale des résultats du questionnaire, Le Centre de recherche interdisciplinaire coop Ltée, Edmunston, 1980.

¹¹ La Convention d'orientation nationale sera étudiée en profondeur dans le troisième chapitre du présent travail.

CADRE CONCEPTUEL

Avant de procéder à la définition de notre hypothèse de recherche, il s'avère pertinent, dans un premier temps, de préciser quelques notions théoriques. Dans un premier temps, nous soulignerons les liens qui existent entre la question ethnique et la question politique, afin de bien cerner la nature du nationalisme de la communauté acadienne et interpréter les rapports de force entourant la CONA. Dans un deuxième temps, nous présenterons une définition des notions de: communauté ethnique, nation et groupe nationalitaire, afin de préciser les distinctions qui existent entre ces dernières. En spécifiant l'orientation principale de chacun de ces groupes et leur degré d'activité sur le plan politique, nous serons en mesure de mieux situer la communauté acadienne néo-brunswickoise et ce, en vue de déterminer la spécificité du nationalisme acadien. Les réflexions qui suivent, s'inspirent principalement des travaux d'Otto Bauer, Max Weber, Danielle Juteau-Lee et Pierre J. Simon.¹²

2.1 LE RAPPORT ETHNIQUE/POLITIQUE:

Les travaux d'Otto Bauer constituent un bon point de départ afin de comprendre les liens qui existent entre la question

¹² D'ailleurs, il faut mentionner les judicieux conseils que nous a fourni le sociologue J. Yvon Thériault, sans quoi notre réflexion serait moins riche.

ethnique et la question politique.¹³ Ce dernier a développé le concept de communauté de destin, lié à une approche subjective de l'ethnicité.¹⁴ Bauer applique la notion de communauté de destin uniquement à la notion de nation; il nous apparat tout de même possible d'employer celui-ci pour comprendre d'autres formes de communautés, telles: les communautés ethniques et les groupes nationalitaires.¹⁵ Expliquons-nous.

Bauer conçoit la nation (communauté ethnique, groupe nationalitaire) comme "une communauté de caractère qui se constitue à partir d'une communauté de destin et non pas à partir d'une similitude du sort".¹⁶ L'auteur explique que ce n'est pas le fait de s'identifier à un même destin, ni le fait d'être soumis à un même sort, mais plutôt le fait de partager une expérience commune, "dans un échange constant et une interaction continuelle", qui fondent les individus en une communauté de destin.¹⁷

¹³ Danielle Juteau-Lee, "Ethnic nationalism: ethnicity and politics", Canadian Review of Studies in Nationalism, XI, 2 (1984). p. 193.

¹⁴ Linda Cardinal et Jean Lapointe, "L'ethnicité", dans Jean Lafontant, directeur, Initiation thématique à la sociologie, Éditions des Plaines, Saint-Boniface, 1990. pp. 263-264.

¹⁵ Nous nous inspirons d'auteur(e)s, tels: Linda Cardinal et Jean Lapointe, Danielle Juteau, ainsi que J. Yvon Thériault, qui appliquent la notion de communauté de destin non seulement au concept de nation, mais également aux concepts de communauté ethnique et groupe nationalitaire.

¹⁶ Otto Bauer, "Le concept de nation", G. Haupt, M. Lowy et C. Weil (dir.) Les Marxistes et la question nationale, 1848-1914, Paris, Maspero, p. 235.

¹⁷ ibid., p. 236.

Ce sentiment de partager un destin commun provient, selon Bauer, de deux moyens: l'héritage naturel, c'est-à-dire, "les conditions d'existence des ancêtres qui déterminent les particularités héritées par les descendants" et/ou, la transmission des biens culturels, soit "l'influence de la culture qui lui a été transmise".¹⁸

le caractère de l'individu n'est jamais seulement l'ensemble des qualités dont il a hérité, il est également toujours déterminé par l'influence de la culture qui lui a été transmise....La nation n'est jamais seulement communauté de nature, mais toujours en même temps communauté de culture.¹⁹

Autrement dit, des personnes qui partagent un même héritage, mais qui ne sont pas réunies dans une communauté culturelle, ne fondent pas une communauté de destin, selon Bauer.

Bauer précise, d'autre part, qu'il est possible de faire partie d'une communauté de destin sans appartenir à la communauté naturelle.

..communautés naturelle et communauté culturelle ne doivent pas nécessairement concider: les héritiers naturels et les héritiers culturels ne sont pas toujours les mêmes.²⁰

Ainsi, l'analyse de Bauer met en évidence le caractère historico-culturel des communautés de destin. Selon Cardinal et Lapointe:

Bauer considère que c'est l'histoire -l'expérience - et non les caractéristiques somatiques qui constitue l'élément déterminant permettant de comprendre les liens

¹⁸ ibid., pp. 236-237.

¹⁹ ibid., p. 237.

²⁰ ibid., p. 238.

de solidarité qui rattachent entre eux les individus d'une même communauté.²¹

Toutefois, sa réflexion demeure insuffisante, selon nous, car elle n'explique pas la dimension politique de ces communautés. Nous nous tournons donc vers Max Weber et ses réflexions sur les relations sociales.

Selon Weber, toute relation sociale (orientation mutuelle des comportements) repose: "sur le sentiment subjectif (traditionnel ou affectif) des participants d'appartenir à une communauté", ce qu'il nomme la communalisation, ou sur "un compromis d'intérêts motivé rationnellement", ce qu'il appelle la sociation.²² L'auteur précise tout de même que la plupart des relations sociales se fondent en partie par une relation de communalisation (culture) et en partie par une relation de sociation (politique).²³

N'importe quelle relation sociale, si rationnelle en finalité soit-elle et si froidement eût-elle été instituée et déterminée quant à son but ...peut faire naître des valeurs sentimentales qui dépassent la fin établie par libre volonté. Toute sociation qui déborde le cadre de l'association à but déterminé, par conséquent qui est mise en place pour une longue durée, qui instaure des relations sociales entre les mêmes personnes...y tend également d'une manière ou d'une autre.....

Inversement, une relation sociale dont le sens normal consiste en une communalisation peut être orientée en totalité ou en partie dans le sens d'une rationalité en finalité, du fait de la volonté de tous les membres ou de quelques-uns d'entre eux.²⁴

²¹ L. Cardinal et J. Lapointe, op. cit., pp. 263-264.

²² Max Weber, Économie et Société, Plon, Paris, 1971. p. 41.

²³ ibid., p. 41.

²⁴ ibid., pp. 42-43.

De ce fait, l'analyse de Weber implique que le sentiment de partager une expérience commune peut provenir, autant d'une relation fondée sur la culture (lien traditionnel, affectif), que d'une relation fondée sur le politique (lien rationnel), les communautés pouvant même se fonder à partir de caractéristiques provenant à la fois de relations culturelles et de relations politiques.

Cette conception explique mieux, selon nous, la réalité des communautés de destin (communautés ethniques, nations, groupes nationalitaires), en particulier celle de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick. Nous verrons, dans le chapitre consacré à la reconstitution des discours nationalistes en Acadie, que le nationalisme acadien traditionnel (1880-1955) reposait surtout sur une relation de communalisation entre les membres de cette communauté. Un esprit communautaire, un attachement profond au passé et aux valeurs traditionnelles, et l'épanouissement de la culture acadienne (par la création de symboles et d'institutions nationaux distincts) constituaient les caractéristiques principales de l'idéologie nationaliste acadienne à cette époque.

Au tournant des années soixante, des changements importants d'ordre structurels au Nouveau-Brunswick sont venus transformer l'idéologie nationaliste acadienne. La question politique devient centrale à la survie et l'épanouissement de la communauté acadienne avec la modernisation de l'État provincial (centralisation des pouvoirs), car ce dernier devient le lieu principal de l'action de la communauté. Il en résulte un discours essentiellement politique,

de type sociation, reniant paradoxalement toute forme d'Acadianité (identité collective) au profit d'une plus grande intégration à la société néo-brunswickoise.

Les néo-nationalistes, quant à eux, ont voulu réintroduire la dimension culturelle dans le discours nationaliste (en redéfinissant la référence ethnique), tout en développant des outils politiques afin de participer à une société devenue moderne. La Convention d'orientation nationale acadienne de 1979 devait justement définir un projet collectif pour la communauté acadienne. Les tentatives des néo-nationalistes d'équilibrer le culturel et le politique, en élaborant un projet nationaliste fondé autant sur une relation de communalisation que sur une relation de sociation, n'ont toutefois, pas porté fruits. Nous examinerons de plus près, au cours de notre étude, les raisons pourquoi le projet néo-nationaliste ne s'est jamais concrétisé.

Présentons maintenant une définition des différentes formes de communautés de destin et ce, dans le but de préciser le type auquel participe la communauté acadienne.

2.2 LES FORMES DE COMMUNAUTÉS DE DESTIN:

Chez Simon, il existe trois types de communautés de destin, soit: les communautés ethniques, les groupes nationalitaires et les nations.²⁵ Danielle Juteau-Lee nous les présente (inspirée de

²⁵ Pierre J. Simon, "Propositions pour un lexique des mots clés dans le domaine des études relationnelles", Pluriel, no. 4. Paris, 1975, p. 74.

Simon) dans son article "Ethnic Nationalism: Ethnicity and Politics".²⁶

Ethnic groups...occupy one end of the spectrum. They have a history but no historicity; that is to say, they are located in the sphere of tradition and are not active historical agents, since they do not seek to restructure the political order.²⁷

At the other end of the spectrum, one finds nation. These communities possess a historical and political dimension, as they formulate a very specific political project aiming at the establishment or reestablishment of a national state.²⁸

...the group nationalitaire also possesses a historical and political dimension, as it challenges the existing political order. In this process of historical self-realization, a "groupe nationalitaire" does not seek political independance, nationhood. Its attempts to restructure the political order ...can take on many forms. In some cases, there emerges a collective project which clearly proposes a blueprint for the redistribution of political power, such as federalism, decentralization, local autonomy; in other cases, the community cannot define an overall project but attempts, in a variety of ways, to exercise greater control over its destiny.²⁹

Ainsi, il existe des distinctions entre ces types de communautés de destin. Ce qui les différencie, ne tient pas à l'essence même de ces communautés, mais plutôt, pour emprunter un terme employé par Pierre J. Simon, à leur degré "d'historicité" (la capacité de faire sa propre histoire).

Une communauté ethnique se distingue d'un groupe nationalitaire et d'une nation par le fait qu'elle n'a pas ou peu

²⁶ D. Juteau-Lee, op. cit., (1984). pp. 194-195.

²⁷ ibid., p. 195.

²⁸ ibid., p. 195.

²⁹ ibid., p. 195.

d'historicité; c'est-à-dire, "elle ne se situe pas dans un projet historique et politique qui lui soit propre".³⁰ Selon Simon, ces groupes se définissent essentiellement en termes de culture. L'approche de Simon est très Bauerienne, en effet, car elle réduit les communautés ethniques à des communautés culturelles. Bien que nous sommes d'accord que les communautés ethniques n'ont peu ou pas d'historicité et donc, ne recherche pas à restructurer l'ordre politique, cela ne signifie pas pour autant qu'une communauté ethnique ne se mobilise jamais afin de lutter pour des ressources politiques. Pour emprunter une expression à Raymond Breton, les communautés ethniques peuvent être considérées comme des "mini-communautés politiques".

Il est vrai que l'identité et l'organisation sociale de la collectivité sont enracinées dans son histoire, mais elles le sont dans une histoire constamment réinterprétée aux exigences de chaque époque, exigences qui sont elles-mêmes le résultat d'une idéologie et de processus politiques.³¹

Si une communauté ethnique n'a pas ou peu d'historicité, une nation, au contraire, possède un très fort niveau d'historicité. La capacité de produire sa propre histoire, ou, comme le dit Breton, le fort degré de "complétude institutionnelle" de la nation lui permet de se développer sur le plan politique. Bref, elle représente une communauté autoréférentielle qui s'organise autour

³⁰ P. J. Simon, op. cit., p. 75.

³¹ Raymond Breton, "Communauté ethnique, communauté politique", Sociologie et sociétés, vol. XV, 2. p. 27. 1983.

d'un État-nation. "...il y a nation lorsqu'il y a État-national ou aspiration à créer ou recréer un État national".³²

Le groupe nationalitaire, quant à lui, possède, à la fois, une dimension culturelle et une dimension historico-politique. Il se rapproche de la nation de par son fort niveau d'historicité (dans ce sens, il est une communauté autoréférentielle); mais il se rapproche de l'ethnie de par son statut minoritaire, ce qui l'empêche d'accéder pleinement à l'État-nation. Le groupe nationalitaire possède tout de même la volonté et la capacité de développer un projet politique propre à lui.

Si la nationalité (ou, groupe nationalitaire) est bien, comme la communauté ethnique, une formation culturelle, l'accent est mis ici sur la dimension historique et les aspirations d'ordre politique.³³

2.3 ... ET LA COMMUNAUTÉ ACADIENNE DU NOUVEAU-BRUNSWICK?:

La communauté acadienne néo-brunswickoise ne représente pas, selon nous, une communauté ethnique à l'instar des multiples groupes ethniques qui forment la mosaïque canadienne, car elle ne se définit pas par rapport à une identité extérieure à sa réalité nationale. Les Acadiennes et Acadiens se définissent plutôt comme une communauté historico-culturelle distincte, qui partagent une même langue, un espace territorial, de même que des symboles et des institutions distinctement acadiens. Bref, elle est productrice de sa propre histoire. Toutefois, malgré son fort niveau

³² P. J. Simon, op. cit., p. 75.

³³ ibid., p. 74.

d'historicité, son poids démographique et son regroupement géographique sur certaines régions spécifiques,³⁴ la communauté acadienne demeure une minorité dans ses rapports avec la communauté néo-brunswickoise.³⁵ De ce fait, elle peut difficilement aspirer à devenir une nation.³⁶ Nous considérons donc la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick comme un groupe nationalitaire, car bien qu'elle n'aspire pas à la création d'un État-national, elle possède un discours historique et politique qui lui soit propre.³⁷

L'un des traits principaux des groupes nationalitaires demeure leur indécision identitaire et la nature, souvent ambiguë, de leurs revendications. Bien que ces groupes possèdent des aspirations d'ordre politique, leur statut de minorité les empêche de réclamer l'État-nation. Cette indécision peut donc mener à l'émergence de plusieurs formes de discours et projets politiques et ce, par des

³⁴ Selon Léon Thériault, La question du pouvoir en Acadie, Éditions d'Acadie, Moncton, 1982. p.43: "les comtés de Madawaska, Restigouche, Gloucester, Northumberland et Kent, de même que les paroisses civiles de Denmark, Lorne et Grand Sault dans Victoria, et celles de Botsford, Moncton, Shédiac et Dorchester dans Westmorland, sont francophones dans une proportion de 61%".

³⁵ Par "minorité" nous entendons: "Un groupe de gens qui, à cause de leurs caractères physiques ou culturels, sont séparés des autres dans la société dans laquelle ils vivent par un traitement différent et inégal, et qui, en conséquence, se considèrent eux-mêmes comme objet de discrimination collective (...). Le statut de minorité comporte l'exclusion de la pleine participation à la vie de la société". Voir P. J. Simon, op. cit., p. 69.

³⁶ Mentionnons que le projet de créer une province acadienne, développé par le Parti acadien, se rapproche plus d'un État subnational, que d'un État-nation proprement dit.

³⁷ Bien que nous considérons la communauté acadienne comme un groupe nationalitaire, nous maintenons la référence au mouvement nationaliste, car autant les acteurs, que les chercheurs continuent à utiliser ce terme.

acteurs différents. Ce fut le cas de la communauté acadienne pendant les années soixante-dix au Nouveau-Brunswick, le point culminant étant la CONA.

D'une part, l'on retrouvait le discours des modernisateurs, qui tournait autour de la revendication pour des droits linguistiques, des améliorations sur le plan économique, de même que des réformes politiques s'inscrivant à l'intérieur de la structure politique néo-brunswickoise. D'autres part, l'on retrouvait le discours néo-nationaliste, qui insistait sur la nécessité de redéfinir la référence ethnique sous le signe de la globalité et de reconquérir un espace territorial pour la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick. Les néo-nationalistes ont tenté de concrétiser leur discours lors de la Convention d'orientation nationale de 1979, en optant à 46.9% pour un cadre politico-institutionnel autonomiste (province ou pays acadiens). Toutefois, l'élite politique acadienne, c'est-à-dire, les députés acadiens élus à l'Assemblée législative néo-brunswickoise, maintenait vivement que l'épanouissement de la communauté acadienne pouvait se faire à l'intérieur des structures existantes. Cette mutation du discours nationaliste acadien est liée, selon nous, à l'indécision qui englobe les revendications identitaires d'un groupe nationalitaire.

2.4 AUTRES CONCEPTS IMPORTANTS:

Afin de procéder à la vérification de l'hypothèse, il s'avère nécessaire de préciser le sens et les limites de quelques autres concepts importants. Étant donné que nous ne visons qu'à en faire un usage opératoire, voici dans quel sens nous les emploierons.

nationalisme ethnique

Nous pouvons maintenant procéder à définir ce que l'on entend pas nationalisme. En tenant compte que la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick s'inscrit dans le champ des groupes nationalitaires, tel que nous les avons définis ci-haut, nous considérons le nationalisme acadien de type ethnique.

The latter refers to a collective project defined by a historical and cultural community (or some of its members) that aims at restructuring the political order, so that some aspects of a given ethnic social relationship might be modified.³⁸

idéologie

Afin de bien saisir l'essentiel du nationalisme acadien, il s'avère nécessaire d'étudier l'idéologie qui la constitue, ainsi que les individus qui la définissent.³⁹

Les Acadiennes et les Acadiens ont toujours dû se fier à leur parole collective afin d'affirmer leur existence comme peuple. Ils

³⁸ D. Juteau-Lee, op. cit. (1984). p. 195.

³⁹ Jean-Paul Hautecoeur, L'Acadie du discours. Pour une sociologie de la culture acadienne. Collection "histoire et sociologie de la culture", no 10, Presses de l'Université Laval, Québec, 1975. p. 8.

retrouvaient leur identité nationale dans "l'insurrection de la valeur".⁴⁰ Jean-Paul Hautecoeur, dans son livre L'Acadie du discours, nous démontre le rôle important que joue l'idéologie dans la constitution du fait acadien:

la fonction idéologique est primordiale en Acadie, parce que la survivance acadienne était au prix de la force de sa définition idéologique, parce que les idéologues y sont aussi les chefs nationaux, il est essentiel de s'arrêter au discours pour en saisir toute l'importance.⁴¹

Nous définissons donc l'idéologie comme:

...un ensemble d'idées, de représentations, regroupées en un tout, participant ainsi à assurer la cohésion d'un groupe, tout en orientant son action.⁴²

élite

Et par élite, nous entendons:

those persons in the collectivity who organize institutions, elaborate an ideology, and propagate symbols with the explicit intention of influencing decision making so that the decision-making process in some manner takes account of the distinctive nature of the collectivity.⁴³

Essentiellement, une élite est composée d'individus qui, de par leur profession, leur scolarité, leurs qualités personnelles ou

⁴⁰ Fernand Dumont, "Notes sur l'analyse des idéologies", cité dans ibid., p. 15.

⁴¹ ibid., p. 8.

⁴² Joseph Yvon Thériault, "Naissance, déploiement et crise de l'idéologie nationale acadienne", Université d'Ottawa, Ottawa, 1993. p.1.

⁴³ Louis F. Cimino, Ethnic Nationalism Among the Acadians of New-Brunswick: An Analysis of Ethnic Political Development, thèse de doctorat, anthropologie, Duke University, 1977., pp. 7-8.

leur implication communautaire, occupe une position de prestige au sein de la communauté. En Acadie du Nouveau-Brunswick au moment de la Convention, l'élite acadienne était composée, entre autres, des députés acadiens élus à l'assemblée législative néo-brunswickoise à l'élection provinciale de 1978, les présidents d'organismes communautaires et d'institutions acadiennes et les professeurs universitaires. Nous considérons également les journalistes du quotidien L'Évangéline comme membres de cette élite à cause de la place importante qu'occupait le journal dans la définition de l'Acadianité:

L'ampleur de cette place occupé dans le discours de l'Acadianité, c'est-à-dire dans ce discours produit par les différents éléments qui se font porte-parole légitime de l'ensemble acadien, tient au fait que L'Évangéline est d'abord une institution. Elle revêt ce caractère d'institution parce qu'elle s'inscrit dans un régime symbolique où son statut comme journal, n'est pas indépendant de l'appareil du pouvoir, en l'occurrence l'appareil ethnique.⁴⁴

Il faut noter qu'il existait en Acadie du Nouveau-Brunswick ce qu'il convient d'appeler une "contre-élite", pendant les années soixante-dix. Nous considérons les membres du Parti acadien, ainsi que les intellectuels du mouvement néo-nationaliste (étudiants, animateurs régionaux, etc.) comme appartenant à cette "contre-élite". Nous la caractérisons de "contre-élite" à cause de la place marginale qu'elle a occupé au sein de la communauté acadienne. Jean-Paul Hauteceur écrivait: "il (mouvement néo-nationaliste) est

⁴⁴ Marc Johnson, Les stratégies de l'acadianité: une analyse socio-historique du rôle de la presse dans la formation de l'identité acadienne, thèse de doctorat, sociologie. Université de Bordeaux, 1991. p. 159.

mineur, marginalisé, écarté du prestige comme du pouvoir, tenu dans l'illégitimité".⁴⁵

Acadie du Nouveau-Brunswick

Par Acadie du Nouveau-Brunswick, nous entendons: " la portion du territoire occupée majoritairement par les francophones de cette province et qui correspond à la partie septentrionale d'une ligne oblique traversant la province de Moncton à Grand-Sault".⁴⁶

Acadianité

Enfin, lorsque nous discutons de la notion d'Acadianité, nous référons à l'identité collective acadienne.

⁴⁵ J. P. Hautecoeur, op. cit., p. 167.

⁴⁶ L. Desjardins, op. cit., p. 15.

HYPOTHESE

Les éléments théoriques explicités ci-haut, nous permettent de procéder à la précision de notre hypothèse de recherche. Rappelons brièvement que notre recherche porte sur les rapports de force entre les acteurs et actrices entourant la Convention et que nous nous interrogeons à savoir: Pourquoi le degré de pouvoir politique défini par les participants à la CONA, ne s'est pas concrétisé en véritable projet politique, au sein de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick?

Le discours nationaliste, prôné à la Convention d'orientation nationale, représentait celui des éléments les plus autonomistes du mouvement néo-nationaliste. Tel que mentionné, les résultats de ce grand rassemblement nous révèle que pas moins de 46.9% des répondants au questionnaire ont opté pour un projet autonomiste, comme solution réalisable, en ce qui concerne un éventuel projet politique acadien. Toutefois, aux lendemains de la Convention, les partis politiques traditionnels, ainsi que le journal acadien l'Évangéline, ont vivement contesté les résultats du questionnaire. Ces derniers (particulièrement certains membres des partis politiques traditionnels) maintenaient que le développement de la communauté acadienne pouvait se réaliser sans modifier fondamentalement la structure politique néo-brunswickoise.

Ainsi, nous avançons l'hypothèse que l'option définie à la CONA ne s'est pas transformée en véritable projet politique acadien, car: l'élite politique acadienne a su profiter de

l'imprécision propre au discours autonomiste, pour le discréditer et ainsi, suggérer des options politiques pouvant se réaliser à l'intérieur du cadre actuel de la province.

MÉTHODOLOGIE

La Convention d'orientation nationale de 1979 constitue un événement significatif qui permet de comprendre l'évolution du nationalisme acadien. L'on se rappellera que la CONA a été un effort remarquable de la part de la communauté acadienne de se doter d'une orientation politique. Cependant, les solutions proposées à la Convention ont été vivement critiquées et, conséquemment n'ont jamais été concrétisées. La majorité a tout de même été d'accord pour dire qu'un consensus s'était dégagé du rassemblement, à savoir que le statu quo politique n'était plus acceptable aux Acadiennes et Acadiens. Ainsi, nous osons croire qu'il s'est dégagé une première forme de concertation entre les membres de la communauté acadienne.

De nos jours, face à une insatisfaction politique grandissante en Acadie du Nouveau-Brunswick, les Acadiennes et Acadiens pensent encore une fois entamer un processus de réflexion collective sur leur avenir politique. La venue du Parti Confederation of Regions (CoR) sur la scène provinciale en tant qu'opposition officielle; l'intégration économique des provinces de l'Atlantique et la possibilité d'une éventuelle union politique; enfin, l'incertitude face à une éventuelle séparation du Québec, ont poussé la communauté acadienne à voir à l'enchâssement, dans la Constitution canadienne, de la loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick (loi 88). De plus, la SAANB recherche activement, depuis 1991, une solution à

l'insatisfaction politique de la population acadienne. Elle prévoit donc étudier les diverses options politiques qui se présente à celle-ci (le statu quo, la communautarisation, la province acadienne et l'annexion au Québec). On parle même maintenant d'organiser une deuxième CONA pour l'année 1995.

Il reste que la Convention d'orientation nationale acadienne de 1979 a été le plus grand rassemblement politique que la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick ait jamais vu. Nous espérons donc que notre analyse contribuera de façon positive à ce processus, en dressant un portrait réaliste et objectif de la première Convention d'orientation nationale acadienne.

Pour ce faire, nous étudierons les rapports de force; c'est-à-dire, les discours des différents acteurs entourant la Convention. Les questions centrales à lesquelles nous tenterons de répondre sont les suivantes: Pourquoi est-ce que le discours autonomiste de l'élite néo-nationaliste n'a pas réussi à accrocher la population acadienne aux lendemains de la CONA? Quels ont été les principales critiques soulevées par l'élite politique traditionnelle et le journal acadien L'Évangéline au sujet de la Convention? Quels ont été les répercussions de la Convention sur le nationalisme acadien des années quatre-vingt?

Les réponses à ces interrogations nous permettrons d'explicitier les divers éléments soulevés dans notre problématique et ce, afin d'être en mesure, au terme de notre recherche, de porter un jugement plus éclairé sur le rôle du néo-nationalisme dans l'évolution de l'idéologie nationaliste acadienne.

4.1 RECENSION DES RECHERCHES PRÉCÉDENTES:

Il y lieu de noter que la période étudiée est assez récente. Conséquemment, nous optons pour une approche plutôt descriptive des discours produits à l'époque de la CONA, sans toutefois priver notre recherche d'un effort analytique. D'autre part, le néo-nationalisme acadien, et en particulier la Convention d'orientation nationale de 1979, demeurent peu approfondis en tant qu'objets d'études. Cela constitue donc une limite importante à toute recension des recherches précédentes, dans la mesure où il n'y en a pratiquement pas. C'est d'ailleurs ici, notamment, que réside l'importance d'une étude du genre de celle que nous entendons entreprendre.'

Les études effectuées au sujet de la CONA se limitent au sondage réalisé auprès des participants par les politologues P. Doucet, H. d'Entremont et J.-G. Finn aux lendemains de la Convention. Les principales conclusions de l'étude sont que les participants regroupaient une catégorie très particulière de citoyens et que le choix politique exprimé par les délégués à la Convention ne correspondait peut-être pas au choix de l'Acadien moyen. Léon Thériault, dans son essai, La question du pouvoir en Acadie, consacre une section générale à la CONA; celle-ci explique les enjeux de la Convention, les résultats du questionnaire, ainsi que les critiques formulées au sujet de ce grand rassemblement. Enfin, Luc Desjardins traite de la Convention dans un chapitre de sa thèse de maîtrise, Nationalisme et Régionalisme: Une analyse spatiale de la cohésion nationale en Acadie du Nouveau-Brunswick.

Ce dernier effectue une analyse globale des résultats de la CONA, qui s'inscrit dans une problématique plus large, à savoir s'il existe en Acadie du Nouveau- Brunswick une cohésion nationale entre les trois grandes régions géographiques acadiennes.

Malgré la quasi-inexistence d'analyses portant sur la CONA, nous sommes privilégiées d'avoir eu accès à des documents confidentiels de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau- Brunswick portant sur la Convention.⁴⁷ Nous considérons tout de même que notre recherche est de type exploratoire; nous espérons qu'elle relèvera des conclusions intéressantes et suscitera des pistes nouvelles.

4.2 SOURCES DOCUMENTAIRES:

Compte tenu que le choix de la documentation doit refléter la question de recherche, notre banque de documents en vue de l'investigation est la suivante:

Sources primaires

- "Le projet collectif acadien", "Le projet collectif acadien en rapport avec le pouvoir politique" et "L'avenir du peuple acadien": Ces trois brochures, publiées par le secrétariat de la Convention d'orientation nationale en 1979, sont des outils importants afin de comprendre l'essence même de la Convention. On y retrouve, entre autres, des éléments de réflexion sur des

⁴⁷ Nous énumérerons les titres de ces documents confidentiels lors de la description de nos sources documentaires (section 4.2 du présent chapitre).

questions politiques, en vue de l'élaboration d'un éventuel projet collectif acadien.

-documents confidentiels de la Société des Acadiens et Acadiennes portant sur la CONA: Ces documents portent sur divers aspects de la Convention d'orientation nationale acadienne de 1979 et seront indispensables afin de comprendre les enjeux de ce grand rassemblement. Ils consistent, entre autres, de communiqués de presse, des procès-verbaux de réunions du comité organisateur, le rapport préliminaire des responsables des ateliers de la CONA, le rapport de la session d'évaluation de la CONA par les animateurs d'ateliers, l'analyse globale des résultats du questionnaire de la CONA, ainsi que la transcription des plénières du 7 et 8 octobre 1979.

-les éditoriaux du journal acadien "L'Évangéline" (1979-1980): L'Évangéline a grandement contribué à l'orientation du discours nationaliste de l'élite acadienne, en se donnant la mission de défendre et illustrer le fait acadien. Les éditoriaux vont donc servir à définir le contenu nationaliste de ce journal. Dans la mesure où les éditorialistes auront pris une position par rapport à la Convention dans leurs articles, les éditoriaux seront considérés des sources primaires; ceux qui auront adopté un style plus analytique, seront considérés des sources secondaires.

-la revue l'Acayen (1972-1976): "Notre revue se veut aussi une contribution à la recherche d'une définition globale de l'Acadie..."⁴⁸ Cet extrait d'un éditorial de la revue l'Acayen explique en quelque sorte la mission du journal: soit de contribuer à la définition d'un nouveau projet politique et culturel pour la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick. Les différents numéros seront donc révélateurs de l'esprit régnant au sein des jeunes intellectuels néo-nationalistes. Les articles de l'Acayen vont donc servir à reconstruire les principaux éléments du projet néo-nationaliste. Dans la mesure où les jeunes idéologues auront pris position par rapport au projet néo-nationaliste dans leurs articles, ils seront considérés des sources primaires; ceux qui auront adopté un style plus analytique seront considérés des sources secondaires.

Sources secondaires

-La revue de l'Université de Moncton: Cette revue, dont les collaborateurs sont pour la plupart des professeurs de l'Université de Moncton, offre quelques articles d'analyse très pertinentes à notre recherche. Il y a lieu de noter surtout l'article de Doucet, d'Entremont, et Finn, "Le nationalisme acadien vu à travers la Convention d'orientation nationale de 1979", qui effectue un examen de la représentativité des participants à la CONA et l'article de Camille Antoine Richard, "L'Acadie, une société à la recherche de son identité", qui examine les débuts du mouvement néo-nationaliste

⁴⁸ l'Acayen, citée dans J. P. Hauteceur, op. cit., p. 299.

et offre une analyse de la situation culturelle propre à la minorité acadienne.

-Les revues Égalité et Ven d'Est: Celles-ci constituent des instruments importants quant à l'analyse de l'idéologie populaire acadienne aux lendemains de la Convention. Nous retenons notamment le texte de Greg Allain et Serge Côté, "Le développement régional, l'État et la participation de la population: la vie courte et mouvementée des Conseils régionaux d'aménagement du Nouveau-Brunswick (1964-1980)", afin de présenter la synthèse des conseils régionaux d'aménagements, de même que celui de Joseph-Yvon Thériault, "L'autonomie aujourd'hui: La question acadienne sous le regard des idéologies politiques actuelles", afin de resituer la CONA par rapport au discours nationaliste des années quatre-vingt.

-La question du pouvoir en Acadie: Cet essai de Léon Thériault identifie bien le problème qui se pose au niveau de la conscience collective politique des Acadiennes et des Acadiens.

-Le manifeste du Parti acadien: Riches en témoignages, ce collectif explique les raisons derrière la fondation du Parti acadien, ainsi que les grandes lignes de sa pensée.

-Le Parti Acadien: Le livre du politicologue Roger Ouellette offre une description éclairée du Parti Acadien. Cet un outil essentiel afin de comprendre son idéologie, sa conception du

nationalisme, son programme politique et sa participation aux élections provinciales.

-L'Acadie du discours: Cette étude sociologique de Jean-Paul Hauteceur explique bien l'émergence d'une nouvelle élite acadienne et démontre les divergences existant entre le discours modernisateur et le discours néo-nationaliste.

-le film "L'Acadie, L'Acadie": Cette réalisation de Michel Brault et Pierre Perrault identifie bien les fondements du mouvement néo-nationaliste acadien; c'est-à-dire, les motivations qui ont poussé les jeunes intellectuels à rompre avec le discours nationaliste modernisateur. Dans l'ensemble, ce film est une source secondaire. Cependant, les interventions personnelles que nous retrouvons à l'intérieur du film seront considérées des sources primaires.

-Les révoltés d'Acadie: Ce reportage de journaliste québécois Pierre Godin raconte les événements de Bathurst à l'hiver 1971: la marche organisée contre le chômage par le C.R.A.N. Il relate d'ailleurs, très bien l'esprit de l'époque.

-Les journaux acadiens "L'Évangéline", "L'Aviron", "Le Madawaska", "Le Voilier" (1979-1980): Les articles des divers journaux acadiens vont nous aider à déchiffrer le contenu nationaliste des discours des personnages politiques à l'époque de la Convention.

- "La société acadienne: lectures et conjonctures": Ce chapitre du livre L'Acadie des Maritimes, rédigé par les sociologues Greg Allain, Isabelle McKee-Allain et Joseph-Yvon Thériault, offre une analyse exhaustive des divers courants idéologiques en Acadie. Ainsi, nous reprendrons certains thèmes de cette étude, lors de notre analyse des discours nationalistes en Acadie.

- "Domination et protestation: le sens de l'Acadianité": Cet article du sociologue Joseph-Yvon Thériault présente une analyse intéressante des divergences entre les courants du nationalisme modernisateur et néo-nationaliste. Il nous servira afin de reconstituer les discours nationalistes des années soixante et soixante-dix en Acadie.

- Ethnic Nationalism Among the Acadians of New-Brunswick: La thèse de Louis Cimino présente une analyse détaillée des revendications nationalistes des élites acadiennes. Elle cerne également, de façon pertinente, les rapports qu'ont entretenu ces derniers avec l'État néo-brunswickois. Conséquemment, cette étude nous sera utile afin de préciser certains éléments importants des divers discours nationalistes acadiens.

4.3 REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES:

Afin d'offrir une analyse exhaustive des discours produits à l'époque de la Convention d'orientation nationale acadienne, nous retenons l'étude de cas comme stratégie de vérification. Afin de

distinguer les éléments essentiels à la vérification de l'hypothèse, nous retenons la technique de la recherche documentaire comme instrument de collecte de l'information; en ce qui a trait à la technique d'analyse des données, l'analyse de contenu qualitative sera privilégiée, compte tenu de la nature des indicateurs que nous avons retenus.

Afin de reconstruire les éléments essentiels du projet néo-nationaliste, nous retenons le contenu nationaliste de la revue l'Acayen (1972-1976). Cette dernière, qui laissait la parole aux nouveaux intellectuels, est révélatrice de l'esprit des années précédents la Convention, de même que de l'ambiguïté du projet que l'on proposait. Toutefois, précisons que nous ne présenterons pas de façon détaillée, les résultats de notre analyse. Celle-ci servira plutôt à enrichir et préciser le discours critique de la décennie soixante-dix, dans notre chapitre portant sur les discours nationalistes en Acadie.

Le contenu nationaliste des documents "Le projet collectif acadien", "Le projet collectif acadien en rapport avec le pouvoir politique" et "L'avenir du peuple acadien" serviront afin d'évaluer les éléments de réflexion proposés par les organisateurs de la CONA, en vue de l'élaboration d'un éventuel projet collectif acadien. Nous retenons également, le contenu nationaliste des discours prononcés par les participants lors des ateliers et plénières de la Convention, afin de dégager les idéologies véhiculées à ce grand rassemblement.

En dernier lieu, nous retenons le contenu nationaliste des discours des personnages politiques à la l'époque de la Convention (1979-1980), de même que le contenu nationaliste des éditoriaux du journal acadien L'Évangéline. Nous nous appuyerons sur les articles des divers journaux acadiens: L'Évangéline, Le Madawaska, L'Aviron, et Le Voilier, pour mesurer l'impact que les diverses formations politiques ont pu avoir sur le choix de l'orientation politique définie à la Convention. Le contenu nationaliste des éditoriaux servira à identifier les idées véhiculées à la communauté acadienne par le journal à l'époque de la Convention (1979-1980).

Nous mesurerons le contenu nationaliste de ces divers sources à l'aide d'une grille analytique, inspirée de la "Theory of Collective Behavior" de Neil Smelser⁴⁹, qui servira à répondre aux questions suivantes:

1. quelles sont les tensions (conflits et oppositions) identifiées?
2. quelles sont les sources de ces tensions (agents responsables)?
3. quelles sont les solutions proposées, les idéologies véhiculées pour résoudre ces tensions?
4. est-ce qu'il y a un leadership mobilisateur capable de mettre en application les solutions proposées?

4.4 PLAN DES PRINCIPAUX CHAPITRES:

Le corps de notre recherche se divisera essentiellement en deux chapitres. Il s'agira pour nous, dans un premier temps, de

⁴⁹ Neil Smelser, Theory of Collective Behavior, Free Press, Glencoe, Illinois, 1962.

reconstituer les discours nationalistes en Acadie. La reconstruction se fera surtout à partir des années soixante, au moment où le discours traditionnel s'est effondré en faveur d'un nouveau discours, moderne et intégrationniste. Nous retracerons l'évolution de cette idéologie, de même que la naissance et l'évolution du discours néo-nationaliste. De ce fait, nous optons pour une reconstruction chronologique au lieu de thématique, car les deux discours se recouvrent partiellement. Elle s'effectuera d'ailleurs, principalement à partir d'analyses socio-politique, telle que celle produite par Jean-Paul Hautecoeur, dans son livre "L'Acadie du discours".

Dans un deuxième temps, nous traiterons essentiellement de la Convention d'orientation nationale. Nous examinerons, tout d'abord, les origines de ce grand rassemblement, pour ensuite étudier les discours à partir d'une analyse de contenu qualitative. Nous analyserons successivement le discours idéologique prôné par les personnages politiques, celui véhiculé par le journal acadien L'Évangéline, ainsi que les discours prononcés par les délégués lors de la Convention. Nous étudierons également le contenu nationaliste des documents de réflexion, préparés dans le cadre de la CONA. En dernier lieu, nous examinerons les répercussions de la Convention d'orientation nationale; c'est-à-dire, les changements concrets apportés à la situation politique des Acadiennes et Acadiens aux lendemains de ce grand rassemblement. De plus, nous nous efforcerons de resituer la CONA par rapport au discours nationaliste des années quatre-vingt. Cette dernière partie se

voudra plus prospective. Nous nous appuyerons, tout de même, sur des analyses d'ordre socio-politique, telles: l'essai de Léon Thériault La question du pouvoir en Acadie, la revue Égalité, ainsi que le texte de Greg Allain et al. "La société acadienne: lectures et conjonctures", afin de donner plus de poids à notre interprétation.

CHAPITRE 2: LES DISCOURS NATIONALISTES EN ACADIE

Afin de bien cerner les rapports de force entre les acteurs et actrices entourant la Convention d'orientation nationale, il s'avère pertinent, dans un premier temps, de reconstituer les discours nationalistes en Acadie. Cette reconstruction nous permettra, à la fois, de resituer les divers courants du nationalisme acadien, dans le temps et l'espace, ainsi que dégager les principaux éléments idéologiques de leurs discours.

Notre périodisation correspond à ce que nous considérons être les trois grands moments du nationalisme acadien: le moment traditionnel, le moment modernisateur et le moment néo-nationaliste.⁵⁰ A notre avis, un tel découpage reflètera de façon plus précise les divers discours reproduits à la CONA.

⁵⁰ Cette périodisation est inspirée des travaux de J. Y. Thériault, notamment: Greg Allain, Isabelle McKee-Allain, J. Yvon Thériault, "La société acadienne: lectures et conjonctures", dans Jean Daigle, directeur, L'Acadie des maritimes. Études thématiques., Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, Moncton, 1993.

SYNTHESE HISTORIQUE

1.1 LA GENESE DU NATIONALISME ACADIEN:

Il est important de voir la genèse du nationalisme acadien à partir des événements entourant la deuxième moitié du dix-neuvième siècle et non comme une création cohérente, reproduite depuis la déportation de 1755.⁵¹ Comme nous l'explique Joseph-Yvon Thériault, la naissance de l'idéologie nationale acadienne est le produit d'un mouvement qui "sut transformer.... les "débris" d'une ancienne colonie française en un tout cohérent, un fait social global".⁵²

Le pionnier de l'interprétation de l'idéologie nationale est Edme Rameau de Saint-Père. Ce dernier qualifiera le peuple acadien de société rurale, "porteur de la tradition catholique et de la culture de l'ancienne France".⁵³ Au travers ses écrits: La France aux colonies et Une colonie féodale en Amérique, l'auteur français contribuera au façonnement du discours national acadien pour près d'un siècle. Il proposera, entre autres, de renforcer l'Acadie par l'accroissement démographique, l'acadianisation du clergé, le développement d'institutions spécifiquement acadiennes et le retour

⁵¹ J.Y. Thériault, op. cit. (1993), p. 4.

⁵² ibid., p. 4.

⁵³ G. Allain, I. McKee-Allain et J.Y. Thériault, La société acadienne: lectures et conjonctures. dans Jean Daigle, directeur, L'Acadie des Maritimes, Centres d'études acadienne, Moncton, 1993. pp. 344-345.

aux pratiques agricoles.⁵⁴ Ses travaux sont reconnus comme originaux et précurseurs des thèmes qui domineront l'idéologie du nationalisme traditionnel.⁵⁵

Ce sont les premiers travaux historiques qui reconnaissent l'existence d'une nation acadienne autonome. L'on retrouve dans ses travaux, fixés pour la première fois, les grands thèmes de ce que sera l'idéologie nationaliste acadienne pour près d'un siècle.⁵⁶

Parmi les écrits qui traceront l'orientation de l'idéologie nationale acadienne, soulignons également le poème de Henry Wadsworth Longfellow, Évangéline. Un conte d'Acadie. Cette création imaginaire, rédigée en 1847 et traduite par la suite en plus de douze langues, s'inspire des discussions qu'a eu l'auteur avec des gens connaissant vaguement les événements de la déportation.⁵⁷ Malgré son caractère fictif, le poème donnera aux événements de la déportation un aspect historique: "le couple de Gabriel et Évangéline symbolisait leur cheminement comme peuple (les Acadiennes et les Acadiens), leur dispersion aux quatre vents mais leurs retrouvailles aussi".⁵⁸ Ainsi, ce poème, de l'américain

⁵⁴ Edme Rameau de Saint-Père, La France aux colonies, études sur la race française hors de l'Europe: les français en Amérique: Acadiens et Canadiens, Paris, A Jouby, 1859; Une colonie féodale en Amérique, L'Acadie, 2 volumes, Paris, Pion, 1889.

⁵⁵ Mentionnons que les concepts "idéologie nationale" et "nationalisme traditionnel" sont interchangeables.

⁵⁶ G. Allain, I. McKee-Allain et J. Y. Thériault, op cit., p. 344.

⁵⁷ J. Y. Thériault, op cit. (1993), p. 6.

⁵⁸ Léon Thériault, "L'Acadie, 1763-1978. Synthèse historique". dans Jean Daigle, directeur, Les Acadiens des Maritimes. Études thématiques. Centre d'études acadiennes, Université de Moncton,

Longfellow, stimulera l'éveil de la conscience collective acadienne de façon significative. L'historienne Naomi Griffiths écrit à ce sujet:

This estimation of the connection between the Acadians and Évangéline suggests that the poem was the most powerful cultural tool available to those constructing an Acadian identity in the late 19th century. ... While they had to struggle for the improvement of their living conditions, the Acadians also sought to preserve their heritage of custom and language within an Anglophone milieu and to convince the wider world of their legitimate claims to a distinctive identity.⁵⁹

Enfin, notons le contexte de l'époque afin de comprendre la naissance de l'idéologie nationale acadienne. Aux lendemains de la déportation, plusieurs Acadiennes et Acadiens reviendront s'installer sur le territoire des provinces Maritimes, mais en se dispersant sur des terres moins riches et moins fertiles que celles occupées avant la déportation. Un esprit communautaire, la protection et l'expansion de la foi catholique et de la langue française, enfin un attachement profond aux valeurs traditionnelles sont caractéristiques du peuple acadien à cette époque.⁶⁰ Effectivement, ce sera le début d'un "nouvel enracinement" qui se fera en marge de la société anglophone.⁶¹ Toutefois, l'union politique des provinces Maritimes avec le Canada central (l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique en 1867), des modifications dans le

1980. p. 60.

⁵⁹ Naomi Griffiths, "Longfellow's Évangéline: The Birth and Acceptance of a Legend", dans Acadiensis,, p. 37.

⁶⁰ L. Thériault, op. cit. (1980), pp. 75-83.

⁶¹ ibid., pp. 49-52.

domaine de l'éducation au Nouveau-Brunswick (les lois scolaires de 1871) et la construction d'un nouveau chemin de fer transcontinental (1880-1885), viendront très tôt fracturer l'isolement du peuple acadien.⁶²

Sans entrer dans les détails des modifications se réalisant à ce moment dans la matérialité de ces communautés disons que ces modifications tendent vers une intégration plus poussée avec l'extérieur, elles posent la question de l'insuffisance d'une identité (crise de sens) limitée au cadre de la communauté domestique et de la famille élargie.⁶³

Face à ces changements d'ordre structurels, les Acadiennes et les Acadiens s'orienteront de plus en plus vers une prise en main de leur destin collectif en se dotant de moyens de communication collectif (Le Moniteur Acadien en 1867) et une institution d'enseignement supérieur (le Collège Saint-Joseph en 1864). Ce réveil de la conscience collective acadienne s'intensifiera avec la première convention nationale et le développement de symboles proprement acadiens.⁶⁴

1.2 LE NATIONALISME TRADITIONNEL (1881-1955):

On s'entend donc pour situer la naissance de l'idéologie nationale acadienne au début des années 1880, à la première convention nationale acadienne.⁶⁵ C'est à ce moment que le nationalisme de la communauté acadienne commence à s'exprimer

⁶² J. Y. Thériault, op cit. (1993), pp. 5-6.

⁶³ ibid., p. 6.

⁶⁴ L. Thériault, op cit. (1980), pp. 52-83.

⁶⁵ ibid., pp. 75-83.

ouvertement et avec cohérence. Près de 5000 Acadiennes et Acadiens se réuniront à Memramcook, N. B. afin de discuter de thèmes, tels l'agriculture, l'éducation, la presse, l'émigration, la colonisation, de même que l'acadianisation de l'Église. Lors de cette première rencontre d'Acadiennes et Acadiens, le peuple se dotera de symboles spécifiquement acadiens, tels le 15 août, comme fête nationale (la fête Notre-Dame de l'Assomption). D'ailleurs, on créera plusieurs comités permanents, dont la Société Nationale l'Assomption, qui aura comme rôle "la défense et la promotion de la vie française en Acadie".⁶⁶

Les mêmes thèmes continuent à retenir l'attention du peuple acadien aux autres conventions et ce, jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Environ dix grandes conventions auront lieu entre 1881-1937, dont celle tenue à Miscouche, I.P.E. en 1884. C'est lors de ce grand rassemblement que l'on complète la sélection de symboles nationaux distinctement acadien; c'est-à-dire, un drapeau, le tricolore français, avec une étoile dans le bleu pour symboliser l'Acadie, et un hymne national, l'Ave Maris Stella.⁶⁷ Les discussions tournent autour de la création d'un clergé et de journaux acadiens, l'amélioration du système scolaire et l'enrayement de l'émigration. De même, l'on crée plusieurs associations, telles: La Société Mutuelle l'Assomption en 1903, l'Association acadienne d'éducation en 1936 et la Fédération des

⁶⁶ ibid., p. 7. Depuis, la SNA a modifié son nom à deux reprises: en 1957 (la Société Nationale des Acadiens) et en 1992 (la Société Nationale de l'Acadie).

⁶⁷ ibid., p. 41.

Caisses Populaires Acadiennes, également en 1936.⁶⁸ Quant aux revendications des nationalistes, celles-ci s'axent surtout autour de l'organisation des écoles (le gouvernement provincial a permis l'utilisation de manuels en français et l'embauche d'instituteurs bilingues pour les écoles francophones, à partir de 1902); le développement d'un réseau d'enseignement supérieur (en plus du Collège St-Joseph de Memramcook fondé en 1864, mentionnons la création du Collège Sacré-Coeur à Caraquet en 1899, puis déménagé à Bathurst en 1916 suite à un incendie et, le Collège Saint-Louis d'Edmundston en 1944); enfin, l'acadianisation de l'Église (malgré le fait qu'il existait au moins 23 paroisses acadiennes sur leurs territoires en 1860, le premier évêque acadien Monseigneur Edouard LeBlanc, n'a été nommé qu'en 1912, au siège épiscopal de Saint-Jean et la première paroisse acadienne en milieu linguistique mixte n'a été établie à Moncton qu'en 1914).⁶⁹ Bref, l'idéologie nationaliste reposait sur l'épanouissement de la culture acadienne, sans aborder des questions d'ordre politique.⁷⁰

Il n'y aura aucune convention nationale d'envergure en Acadie entre 1937 et 1955.⁷¹ La Société Nationale l'Assomption, organisme responsable du déroulement des conventions nationales, devient stagnante après le congrès de 1937.⁷² "Le ralliement de 1937 fut

⁶⁸ ibid., pp. 83-88.

⁶⁹ ibid., pp. 78-88.

⁷⁰ ibid., pp. 75-83.

⁷¹ J. P. Hautecoeur, op cit., p. 95.

⁷² ibid., p. 95.

comme un chant de cygne, suivi d'années d'inactivités, comme si la société était vouée à sa disparition..."⁷³ Toutefois, comme nous le démontre Cimino, un travail important se réalisera pendant cette période(1937-1955) au niveau institutionnel:

In commenting on the progress the Acadians had made since the last major convention in 1937, Adélarde Savoie mentioned the following in order of priority: creation of a new diocese (Edmundston), new colleges and convents, hospitals, development of the Association Acadienne d'Éducation, growth of the cooperative movements, growth of the Assumption and Caisses Populaires, the Archbishop's campaign to aid the Acadian press.⁷⁴

L'absence de conventions nationales acadienne pendant cette période (1937-1955), ne signifie pas, pour autant, l'absence d'entreprises collectives acadiennes.⁷⁵ Au contraire, l'énorme progrès réalisé à cette époque nous révèle simplement que "l'ethnicité vécue (auparavant) exclusivement au niveau des pratiques culturelles quotidiennes, passe à une ethnicité dotée d'un niveau institutionnel".⁷⁶

1.3 LE NATIONALISME MODERNISATEUR (1955-1980):

Pour comprendre l'Acadie moderne, il faut partir de 1955 alors que la communauté acadienne célébrait le bicentenaire de la déportation. En effet, c'est lors de cette grande fête nationale

⁷³ Clément Cormier, cité dans ibid., p. 96.

⁷⁴ L. Cimino, op. cit., p. 58.

⁷⁵ C'est ce que plusieurs auteurs argumentent, dont Léon Thériault, dans son texte: "L'Acadie, 1763-1978. Synthèse historique", op. cit. (1980).

⁷⁶ G. Allain, I. McKee-Allain, J. Y. Thériault, op. cit., p. 12.

que l'on tente de redonner vigueur au nationalisme, en l'adaptant à la situation acadienne contemporaine.⁷⁷ Parallèlement, l'élite entreprend, en 1957, une restructuration de la Société Nationale l'Assomption.

La formule qui avait assuré dans le passé le succès de la Société Nationale l'Assomption....était définitivement démodée. Si les objectifs demeurent les mêmes, il fallait changer les méthodes, les adapter aux besoins actuels, garantir plus de continuité et de permanence dans l'effort national.....⁷⁸

Désormais, la structure de la Société Nationale sera modifiée, pour y inclure un secrétariat permanent et un conseil d'administration, afin de mieux servir la communauté acadienne des années soixante.⁷⁹

En 1960, Louis J. Robichaud est élu premier ministre du Nouveau-Brunswick. L'élection d'un acadien à la tête de la province verra l'élite acadienne participer pour la première fois de façon significative au processus décisionnel.⁸⁰ Très tôt, le gouvernement Robichaud entreprend une série de réformes visant à "moderniser" la société néo-brunswickoise. Le "Programme de chances égales pour tous", instauré dans le but de réduire les inégalités entre les riches et les pauvres de la province, représente la réforme la plus exhaustive, entamée par Robichaud. C'est surtout la communauté acadienne de la province qui sera touchée par celle-ci, car elle

⁷⁷ J. P. Hautecoeur, op. cit., pp. 92-93.

⁷⁸ Louis Lebel, cité dans ibid., p. 97.

⁷⁹ ibid., p. 95.

⁸⁰ ibid., p. 164.

vit, pour la plupart, dans les régions les plus défavorisées du Nouveau-Brunswick, où sévit un fort taux de chômage.

Le programme Robichaud amène une centralisation massive du pouvoir au niveau provincial. Conséquemment, cette vaste restructuration des services sociaux implique une lacisation des structures; c'est-à-dire, la prise en charge par l'État provincial des activités gérées jusque là dans la sphère privée, par la famille et l'Église. Ainsi, plusieurs secteurs importants: la santé, l'éducation, la justice, le bien-être et l'assistance sociale, relèveront dorénavant du gouvernement provincial, afin "d'assurer des services publics de qualité égale à l'ensemble des communautés de la province".⁸¹ Le programme Robichaud, vise, d'autre part, une bureaucratisation de l'appareil étatique, ce qui entrainera une redéfinition fondamentale du "tissu social acadien".

cette restructuration.... s'inscrivait dans un projet technocratique visant à réaliser une "administration centralisée, uniforme et dépolitisée". Au regard des modifications que cela provoquerait sur la structure organisationnelle de la communauté acadienne, ce dernier aspect s'avère en fin de compte aussi fondamental, sinon plus, que les mesures visant à promouvoir l'égalité.⁸²

Une autre "pratique modernisante", entamée conjointement avec les autorités fédérales, comporte un plan de développement socio-économique pour les régions rurales. Effectivement, entre 1964 et 1972, le gouvernement provincial créera des conseils régionaux d'aménagements, dans le cadre du programme fédéral A.R.D.A.

⁸¹ G. Allain, I. McKee-Allain et J. Y. Thériault, op. cit., p. 354.

⁸² ibid., p. 354.

(l'aménagement rural et le développement agricole). Dès cinq conseils mis sur pied, trois desserviront les régions acadiennes, soit: le CRAN (dans le nord), le CRANO (dans le nord-ouest) et le CRASE (dans le sud-est).

Ces conseils représentent des "forums" en quelque sorte, où la population joue un rôle "actif" dans l'élaboration d'un plan de développement global. Autrement dit, on demande que la population participe "au processus de planification", par l'entremise de comités locaux.⁸³ Toutefois, l'influence réelle que l'on accorde à la population, au sein de ces organismes, est limitée, dans un premier temps, car le fonctionnement des conseils sera davantage assuré par les élites locales.⁸⁴

D'autres couches sociales pouvaient être représentées au sein de ces conseils, du moment que l'hégémonie pouvait être assurée par les éléments conservateurs. Cette rencontre des forces locales traditionnelles et des objectifs technocratiques des gouvernements était censée provoquer le développement des régions.⁸⁵

Afin de solutionner le problème de sous-développement régional, les notables prônent la création de programmes d'adaptation et de mobilité de la main-d'oeuvre. Cette politique, émanant du gouvernement provincial, prévoyait "la création

⁸³ Greg Allain et Serge Côté, "Le développement régional, l'État et la participation de la population: la vie courte et mouvementée des Conseils régionaux d'aménagement du Nouveau-Brunswick (1964-1980)", Égalité, vol.13, n. 14. 1984, p. 193.

⁸⁴ ibid., p. 195.

⁸⁵ ibid., p. 195.

d'emplois et d'aménités en milieu urbain"⁸⁶, et conséquemment, la fermeture de certains villages. Cependant, cette stratégie, de développer de nouvelles industries et de favoriser l'expansion de milieux urbains existants, irait à l'encontre des solutions revendiquées par la population.

Ainsi, dans bien des localités, la population s'opposait à tout plan de fermeture de villages, alors que le personnel rémunéré de certains conseils faisait, dans l'ensemble de la région, l'avancement de cette politique émanant des gouvernements.⁸⁷

Conséquemment, un conflit important surgit en 1969, entre les notables "conservateurs" et les membres des comités locaux. Ce conflit provoque une crise au sein des conseils régionaux d'aménagements, qui entrainera l'expulsion des notables et la restructuration des organismes.

La réorganisation du système universitaire acadien par le gouvernement provincial en 1963 constitue un autre exemple de la "lacisation des structures et de la pensée acadienne".⁸⁸ En effet, le gouvernement Robichaud procèdera à la fusion des 3 collèges catholiques acadiens, le Collège St-Joseph, le Collège Sacré-Coeur et le Collège Saint-Louis, pour fonder l'Université de Moncton.⁸⁹

La formation dispensée par la nouvelle université produira une nouvelle élite, jeune et dynamique.⁹⁰ Celle-ci, fortement

⁸⁶ ibid., p. 197.

⁸⁷ ibid., pp. 195-196.

⁸⁸ Léon Thériault, op. cit. (1980), p. 90.

⁸⁹ ibid., p. 90.

⁹⁰ J. P. Hautecoeur, op. cit., p. 208.

influencée par la Révolution tranquille au Québec,⁹¹ s'attaque à des questions d'ordre socio-économique et culturelle, et prône des idées libérales, socialistes et radicales.⁹² Les désirs de rompre avec le passé sont particulièrement forts chez les jeunes intellectuels. Ils s'attaquent à la Société Nationale des Acadiens, lui reprochant:

..son jeu de coulisse, son manque de représentativité, ses démarches à pas feutrés et son retrait presque total des questions concernant le socio-politique et le socio-économique.⁹³

Leurs attaques se poursuivront lors du Ralliement de la jeunesse acadienne en 1966, lorsque certains iront jusqu'à brûler le drapeau acadien, perçu comme symbole des valeurs désuètes de l'Acadie traditionnelle.⁹⁴

1.4 LE NÉO-NATIONALISME ACADIEN (1966-1980):

Le mouvement néo-nationaliste acadien prend naissance lors du Ralliement de la jeunesse acadienne en 1966. Celui-ci est l'initiative de la Société Nationale des Acadiens, qui désire voir la jeunesse acadienne participer à l'élaboration de l'idéologie nationaliste. Toutefois, comme nous le dit Hauteceur, le projet du

⁹¹ Pour une étude approfondie de la Révolution tranquille et ses répercussions, voir Alain Gagnon et M.B. Montcalm, Quebec: Beyond The Quiet Revolution, Nelson, Scarborough, 1990.

⁹² Léon Thériault, op. cit., pp. 204-221.

⁹³ L. Thériault, op. cit. (1982), p. 117.

⁹⁴ J. P. Hauteceur, op. cit., chapitre iv.

Ralliement "tomb(e) vite entre les mains d'une faction antagoniste".⁹⁵

Le Ralliement devait apporter à la Nationale une nouvelle jeunesse tant dans ses effectifs que dans son langage et dans ses perspectives; il donnera l'occasion à quelques intellectuels de se regrouper, il rassemblera leur public d'élection que sont surtout les étudiants acadiens, il favorisera l'explication d'une contre idéologie encore diffuse et partielle dans les consciences individuelles, maintenue dans le domaine du privé.⁹⁶

Les idéologues du Ralliement articuleront un discours pluraliste, intellectuelle et populiste. Les principaux thèmes exprimés lors du rassemblement tournent autour de la volonté d'une plus grande autonomie pour la population acadienne (décentralisation de l'appareil gouvernemental à Frédéricton), la contestation des symboles traditionnels, ainsi qu'une plus grande ouverture au concept de la nation canadienne-française.

Toutefois, face à l'incapacité d'articuler un discours cohérent, les jeunes intellectuels se résignent à réintroduire la référence ethnique dans leur redéfinition du discours nationaliste acadien.⁹⁷ De ce fait, le projet néo-nationaliste se développera davantage lors des révoltes étudiantes à l'Université de Moncton à la fin des années soixante, au sein des conseils régionaux d'aménagements et le Parti Acadien.⁹⁸

⁹⁵ ibid., p. 198.

⁹⁶ ibid., pp. 198-199

⁹⁷ ibid., chapitre iv.

⁹⁸ G. Allain, I. McKee-Allain et J. Y. Thériault, op cit., p. 358. Voir au sujet des révoltes étudiantes, Lise Ouellette, Les luttes étudiantes à l'Université de Moncton: production ou

En 1968, l'Université de Moncton devient le lieu d'une grève étudiante, contre la hausse des frais de scolarité. Les étudiants et étudiantes protesteront également contre la précarité de la situation financière de la seule université francophone de la province. Cimino écrit à ce sujet:

They demanded that tuition fees be frozen at current levels, that increased aid be given to the students in the form of scholarships, that the university have a special budget in addition to the normal operating budget so that it might "catch up" with the better established University of New Brunswick, and that the government plan a long term policy for the eventual implementation of free tuition.⁹⁹

Les actions des étudiants, y inclue une marche sur l'édifice du centenaire à Frédéricton, n'apportent pas le succès souhaité. Conséquemment, la lutte débouche rapidement sur un problème d'une plus grande ampleur.

Les jeunes intellectuels, frustrés par le caractère unilingue anglais de la ville de Moncton, se présentent devant le maire Leonard Jones, afin de revendiquer l'instauration du bilinguisme. Rappelons, qu'à l'époque, se poursuivent à travers le Canada, les travaux de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Cette commission, mise sur pied par le gouvernement fédéral de Lester Pearson en 1963, avait été créée dans le but d'étudier la relation entre les deux peuples fondateurs du Canada (francophone et anglophone), afin que l'État canadien reconnaisse

reproduction de la société acadienne, thèse de maîtrise, sociologie, Université de Montréal, 1982., et au sujet du Parti Acadien, Roger Ouellette, Le Parti Acadien, Chaires d'études acadiennes, Moncton, 1992.

⁹⁹ L. Cimino, op. cit., p. 154.

et protège leurs traditions culturelles et linguistiques. Les objectifs de la commission sont:

...to enquire into and report upon the existing state of bilingualism and biculturalism in Canada and to recommend what steps should be taken to develop the Canadian Confederation on the basis of an equal partnership between the two founding races, taking into account the contribution made by other ethnic groups to the cultural enrichment of Canada and the measures that should be taken to safeguard that contribution...¹⁰⁰

Inspirés des travaux de la commission, les jeunes étudiants réclament rien de moins que la mise en place immédiate des recommandations du rapport Laurendeau-Dunton, qui prône "l'instauration au Canada du bilinguisme et du biculturalisme, par la reconnaissance de deux nations ainsi que de l'anglais et du français comme langues officielles".¹⁰¹ Le maire Jones, reconnu comme un fervant opposant au bilinguisme, refuse d'écouter les étudiants, leur disant que l'instauration du bilinguisme coûterait trop cher.¹⁰² Ce rejet de la part de Jones provoque les jeunes contestataires au point qu'ils lui présentent une tête de cochon, signe de leur estime à son égard.

Les revendications étudiantes auront pour effet, de sensibiliser la population acadienne aux inégalités sociales et linguistiques prévalant dans leur province. Leurs actions sont

¹⁰⁰ Canada, Report of The Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, Volume 1. Queen's Printer, Ottawa. 1967. p. xxi.

¹⁰¹ R. Ouellette, op. cit., p. 22.

¹⁰² L. Cimino, op. cit., pp. 134-136.

perçues comme les premiers symboles d'un nouveau militantisme au sein de la jeunesse acadienne.¹⁰³

The students made their point, and momentarily at least, struck a responsive chord in the population. Many disagreed about some of the excessive student antics, the boycott of classes, and the pig's head incident, but the students succeeded in focusing on the linguistic and social domination of the French speakers by the English speakers.The course of Acadian nationalism was altered markedly by the student agitation.¹⁰⁴

En 1969, les manifestations étudiantes recommencent, avec l'occupation du pavillon central de l'Université de Moncton. Les revendications portent encore une fois sur le financement des universités. Les étudiants veulent que le gouvernement accorde "un budget de rattrapage" à l'Université de Moncton, afin qu'elle puisse se développer et atteindre le même statut que la "University of New Brunswick".¹⁰⁵ Les étudiants s'attaquent parallèlement aux institutions acadiennes, notamment à l'Université de Moncton et ses administrateurs, les accusant de ne pas défendre leurs besoins auprès du gouvernement.

The student protest was as much directed against the elite as it was against the provincial government. The students cast themselves as the new saviors of Acadie, who would show the elite the proper way of struggling for Acadian rights. As they had done in the march on City Hall , they hoped to display an aggressive, self-confident pride in Acadie.¹⁰⁶

¹⁰³ ibid., p. 136.

¹⁰⁴ ibid., p. 137.

¹⁰⁵ Pierre Godin, Les révoltés d'Acadie, Éditions québécoises, 1972, p. 123.

¹⁰⁶ L. Cimino, op. cit., p. 138.

Les répercussions liées aux manifestations de 1969 seront graves. Les administrateurs de l'Université ne voient pas d'un bon oeil les critiques faites à leur égard. L'élite acadienne n'apprécie guère l'indifférence exprimée par la jeunesse acadienne au sujet des nombreux efforts et sacrifices qu'elle a dû subir pour voir à la création de l'Université de Moncton.¹⁰⁷ Conséquemment, l'on ferme le département de sociologie et ses quatre professeurs, sympathiques à la cause étudiante, seront renvoyés.¹⁰⁸ Quant au chef des contestataires, Michel Blanchard, il sera expulsé.

La même année (1969), suite aux recommandations de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, le Parlement canadien adopte la Loi sur les langues officielles. Celle-ci stipule:

L'anglais et le français sont les langues officielles du Canada pour tout ce qui relève du Parlement et du gouvernement du Canada; elles ont un statut, des droits et des privilèges égaux quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada.¹⁰⁹

En vertu de cette loi, le gouvernement fédéral entreprend un programme pour promouvoir la langue française dans les provinces

¹⁰⁷ ibid., pp. 138-139.

¹⁰⁸ Mentionnons que deux des professeurs en question, soit Alain Evan et Jean-Paul Hauteceur, étaient des coopérants français qui appuyaient les leaders étudiants, lors de cette deuxième série de manifestations. Voir ibid., pp. 137-138.

¹⁰⁹ Commissariat aux langues officielles, Nos deux langues officielles au fil des ans., Ottawa, 1990, p. 28. Notons que l'assemblée législative du Nouveau-Brunswick adopta, également en 1969, une loi similaire à la loi fédérale, faisant du Nouveau-Brunswick la seule province officiellement bilingue.

hors-Québec.¹¹⁰ Ainsi, le Secrétariat d'État se charge d'octroyer des subventions aux organismes provinciaux de chaque province. La communauté acadienne néo-brunswickoise, cependant, se regroupe encore au sein de la SNA, une association vouée à la défense des droits des Acadiens et Acadiennes des trois provinces maritimes.¹¹¹ Conséquemment, ces nouvelles exigences, fixées par le Secrétariat d'État pour l'obtention de fonds, poussent la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick à se doter d'un organisme provincial. Léon Thériault nous relate bien, dans cette longue citation, la suite des événements menant à la création de cet organisme.

.....Quand le gouvernement fédéral, dans les années 1960, demanda à chacune des "minorités" francophones du pays de s'organiser en une association provinciale si elles voulaient recevoir les octrois du Secrétariat d'État, c'est au sein de la SNA que les Acadiens du Nouveau-Brunswick se regroupèrent. Pendant ce temps toutefois, les plus jeunes éléments de la SNA devenaient impatients.le mécontentement était très vif dans la péninsule acadienne en particulier, au point qu'en novembre 1969 on y créait l'Association des francophones du Nord-Est. L'AFNE regroupait des Acadiens et des Acadiennes qui souhaitaient une nouvelle orientation des forces nationalistes. Dès 1970, son exécutif provisoire recevait même un mandat précis: l'organisation d'un congrès francophone provincial où on procéderait à la création d'une fédération de tous les organismes francophones du Nouveau-Brunswick.¹¹²

¹¹⁰ Précisons que ce programme entrevoyait également octroyer des fonds pour la promotion de la langue anglaise au Québec.

¹¹¹ Les communautés acadiennes de l'Ile-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse se dotèrent respectivement d'un organisme provincial en 1919 (Société Saint-Thomas d'Aquin) et en 1967 (Fédération des Acadiens de la Nouvelle-Écosse).

¹¹² L. Thériault, op. cit. (1982), p. 117.

La Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick est fondée en 1973, avec comme mandat de défendre les droits de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick, ainsi que favoriser leur développement politique, économique, social et culturel.¹¹³

Au tournant des années soixante-dix, la lutte contre les notables acadiens se poursuit, mais cette fois, dans le nord de la province, au sein des conseils régionaux.

Alors que, comme on l'a rappelé, les conseils régionaux d'aménagement ... devaient intégrer, sous la direction des notables locaux, les populations à l'effort de développement, l'on assiste soudain à la fin de la décennie à un revirement de perspective.¹¹⁴

La vision des notables traditionnels se heurte à celle des membres des comités locaux. Ces derniers (petits producteurs, assistés sociaux, bûcherons), "attachés à leur lopin de terre et à leur style de vie", se mobilisent afin d'expluser les notables des postes de direction.¹¹⁵ Les conseils régionaux seront restructurés afin d'y inclure des nouveaux membres, et un nouveau personnel. Conséquemment, le message qu'articule ces conseils sera également modifié.

Les nouveaux animateurs, pour la plupart, des jeunes intellectuels, issus de la faculté des Sciences sociales de l'Université de Moncton,¹¹⁶ seront très critiques à l'égard des

¹¹³ L. Desjardins, op. cit., p. 59.

¹¹⁴ G. Allain, I. McKee- Allain, J. Y. Thériault, op. cit., p.360.

¹¹⁵ G. Allain et S. Côté, op. cit., p. 199.

¹¹⁶ L. Cimino, op. cit., p. 130.

"interventions extérieures (étatiques ou privées) dans les questions de développement régional".¹¹⁷ Dans un premier temps, ils entament un discours populiste. Ils s'engagent pour aider les plus défavorisés sur le plan socio-économique, tout en s'attaquant au gouvernement provincial pour son inaction face aux problèmes de sous-développement régional. Entre autres, ils prennent part à diverses formes de manifestations.¹¹⁸ Allain et al. écrivent à ce sujet:

Ils participeront (CRAN) à des mobilisations populaires telle la marche contre le chômage à Bathurst en janvier 1972. Ils appuyeront des regroupements visant à condamner l'inaction des gouvernements dans certains dossiers, tel "l'appui explicite" du CRANO à la Marche des assistés sociaux au Madawaska. Ils seront aussi (CRASE) actifs dans les contestations entourant le dossier d'expropriation des 250 familles de Kouchibouguac pour faire place à un parc national.¹¹⁹

À partir de 1973, les animateurs concentrent plutôt leurs énergies sur des groupes plus restreints, tels les pêcheurs et les agriculteurs. On s'attarde surtout à "un travail sectoriel", c'est-à-dire, la création d'associations syndicales (Union des pêcheurs des Maritimes) pour ces derniers. "L'engagement aux côtés des défavorisés est demeuré, mais désormais les efforts étaient concentrés sur les petits producteurs indépendants."¹²⁰

¹¹⁷ G. Allain, I. McKee-Allain, et J.Y. Thériault, op. cit., p. 360.

¹¹⁸ G. Allain et S. Côté, op. cit., pp. 200-201.

¹¹⁹ G. Allain, I. McKee-Allain et J. Y. Thériault, op. cit., p.360-361.

¹²⁰ G. Allain et S. Côté, op. cit., p. 201. En juin 1980, le gouvernement provincial cessa tout appui financier aux conseils régionaux. Ce geste provoqua inévitablement la "mort" de ces

C'est d'ailleurs, dans ce climat social et économique mouvementé, que l'on développe le projet de créer le Parti acadien. L'oeuvre de sept jeunes intellectuels, dont le premier président et chef, Euclide Chiasson, ce regroupement a comme objectif, d'offrir à la communauté acadienne et à la classe ouvrière, "une alternative aux deux partis politiques traditionnels".¹²¹ Effectivement, les membres du Parti acadien s'opposent vivement aux politiques intégrationnistes mises en place par le gouvernement Robichaud dans les années soixante. Ils critiquent également les membres de l'élite acadienne, qui favorisent le bon-ententisme entre les deux communautés. Ainsi, les buts principaux du Parti acadien sont de sensibiliser les Acadiennes et Acadiens aux questions d'ordre politique et "d'organiser un pouvoir acadien, en dehors des partis traditionnels".¹²²

La nécessité de créer un Parti acadien est aussi pour ses fondateurs un constat d'échec de la politique de "bonne entente" pronée par l'élite traditionnelle. Le régime de Louis Robichaud (1960-1970) symbolise pour eux cette échec, d'où, dans leur esprit, l'obligation d'envisager d'autres avenues.¹²³

La nature même du Parti acadien¹²⁴, nécessiterait un programme politique cohérent et un membership solide, afin de rallier la

organismes. Voir ibid., pp. 204-207. pour plus de détails.

¹²¹ Roger Ouellette, op. cit., p. 26.

¹²² ibid., pp.26-27.

¹²³ibid., p. 26.

¹²⁴ Rappelons que le Parti acadien ne désirait pas prendre le pouvoir à Frédéricion, mais plutôt de sensibiliser la communauté acadienne de la province aux questions politiques qui leurs touchaient.

communauté acadienne derrière lui. Toutefois, comme nous le raconte le politicologue Roger Ouellette, le Parti réussit difficilement à mobiliser la population acadienne et édifier une orientation idéologique plausible.

Empreint d'indétermination et de contradiction, le discours du Parti acadien contient des éléments de populisme, de réformisme, de coopératisme, de cogestion, d'autogestion, de corporatisme syndical et de socialisme.¹²⁵

Avec un militantisme faible, le PA est également plus proche d'un mouvement que d'un parti. En effet, plus de 90 pour cent de ses membres n'occupent aucune fonction à l'intérieur du parti et les deux tiers d'entre eux ne sont actifs à aucun niveau. À l'inverse de la plupart des partis politiques, le PA n'est pas doté d'une organisation locale solide et efficace.¹²⁶

D'ailleurs, les congrès d'orientation du Parti acadien sont révélateurs de cette indétermination idéologique. Après plusieurs modifications de son discours (nous y reviendrons), les membres du Parti acadien optent définitivement, en 1977, pour la création d'une province acadienne, ce qui stimule un débat sur le concept de territorialité. Entre autres, cette notion de la province acadienne refera surface lors de la Convention d'orientation nationale acadienne de 1979, laquelle est l'objet de la présente étude.

Cette section a permis de retracer l'historique du nationalisme acadien depuis quatre siècles. Ainsi, nous avons tenté de resituer les divers courants du nationalisme acadien dans l'espace et le temps, de même que présenter une synthèse des principaux événements et activités (culturel, économique,

¹²⁵ ibid., p. 74.

¹²⁶ ibid., p. 34.

politique, juridique et social) qui ont façonné l'évolution de ce dernier (nationalisme acadien). Il s'agira, dans la prochaine section, de reconstituer les éléments idéologiques qui correspondent aux divers courants du nationalisme acadien. Cette analyse plus fine des discours nationalistes proprement dit, nous permettra à la fois de cerner les stratégies nationalistes des élites acadiennes, de même que mettre en évidence les représentations qui ont façonné la communauté de destin en Acadie, au fil des ans.

ÉLÉMENTS IDÉOLOGIQUES

Réitérons l'importance de relever les grands thèmes des moments modernisateur et néo-nationaliste pour notre objet de recherche. Effectivement, nous considérons que ceux-ci constituent la toile de fond pour saisir les forces sociales ayant traversé l'Acadie, au moment de la Convention d'orientation nationale en 1979. Tel que mentionné ci-haut, les éléments des discours, soulevés ici, seront repris, sous diverses formes, par les différents acteurs et actrices entourant la CONA. Cette section fournira donc un aperçu, en quelque sorte, des divers projets et idées défendus par ces derniers à la Convention.

2.1 RAPPEL SUR LE DISCOURS TRADITIONNEL:

Il ne s'agit pas, par cette section, d'effectuer une analyse exhaustive de l'Acadie traditionnelle et le discours idéologique qui a façonné ses pratiques sociales. D'autres travaux s'y ont attardé.¹²⁷ Nous voulons, tout de même, souligner, ne serait-ce que très succinctement, les grands traits qui ont marqué la société traditionnelle acadienne et ce, afin de mieux situer son discours par rapport au discours modernisateur et néo-nationaliste.

¹²⁷ Nous pensons aux analyses de Raymond Mailhot, Prise de conscience collective acadienne au Nouveau-Brunswick (1860-1891) et comportement de la minorité anglophone, thèse de doctorat, histoire, Université de Montréal; J. P. Hautecoeur, op. cit.; et Camille Antoine Richard, L'Idéologie de la première convention nationale acadienne, thèse de maîtrise, sociologie, Université Laval, 1960.

En reconstituant brièvement les traits distinctifs du discours traditionnel en Acadie, nous constatons que le nationalisme de la communauté acadienne reposait essentiellement sur une relation de communalisation, avant les années soixante. Les références à la langue française et à la foi catholique, de même qu'au grand dérangement, mettent en évidence, le lien affectif, voire émotif, qui unit les Acadiennes et les Acadiens, à cette époque, et qui les fonde en une communauté de destin.

La naissance du discours idéologique traditionnel remonte à la Convention nationale acadienne de 1881. Effectivement, c'est lors de ce premier grand rassemblement d'Acadiens et Acadiennes, que l'on définit les grands axes de ce qui constituera l'idéologie du nationalisme traditionnel. Ce discours se modèlera davantage sur les valeurs des ancêtres acadiens; c'est-à-dire, le double héritage catholique et français, la valorisation de la tradition, ainsi que l'importance des liens familiaux et communautaires. Cette glorification du passé permet à la communauté acadienne de mieux accepter les difficultés de l'époque en donnant aux événements de la dispersion un aspect historique.¹²⁸ De plus, la fidélité exprimée envers la langue et la foi établit, aux yeux de la communauté, un rapprochement entre le passé et l'avenir.¹²⁹

¹²⁸ J. P. Hauteceur, op. cit., pp. 213-221.

¹²⁹ L. Cimino, op. cit., p. 41.

L'édification de ce programme idéologique entraine très tôt un véritable projet de société "traditionnel", fondée sur l'unité familiale et l'esprit communautaire.¹³⁰

Les Acadiens sont .. les héritiers d'une idéologie nationale fortement intégrée qui exalte le passé, la force morale et les vertus héroïques de leurs ancêtres, la mission providentielle du groupe en terre anglo-saxonne. (...) Tout au long du processus de survivance, la "grande famille", puis après la famille souche, furent au coeur de toutes les activités économiques, sociales, religieuses et politiques et ont joué un rôle de premier plan comme élément de cohésion des membres.¹³¹

Marc-Adéland Tremblay, qui caractérisera la communauté acadienne "d'unité fonctionnelle", attribue l'organisation et le maintien de cette société traditionnelle au fait que les communautés "se suffisaient à elles-mêmes, tant sur le plan économique que sur celui des relations sociales".¹³² Toutefois, comme nous le soulignent les sociologues Allain, McKee-Allain et Thériault, l'on ne peut négliger les rapports de force et de dépendance qui définissent les relations entre les communautés acadienne et anglophone de la province, à cette époque. "En fait, il n'est pas nécessaire de postuler l'autarcie de la communauté traditionnelle pour affirmer qu'elle est productrice d'un rapport particulier au monde".¹³³ Or, si la société acadienne est dépendante de la société anglophone au niveau de ses pratiques économiques et politiques,

¹³⁰ G. Allain, I. Allain, J. Y. Thériault, op. cit., 1993. p. 345.

¹³¹ Marc-Adéland Tremblay, cité dans ibid., p. 346.

¹³² Marc-Adéland Tremblay, cité dans ibid., p. 347.

¹³³ ibid., p. 348.

cela ne l'empêche pas d'entretenir ses propres rapports sociaux. Bref, malgré sa situation de minoritaires, la communauté acadienne réussit à édifier un projet social et culturel, distinct et parallèle à celui de la société néo-brunswickoise, chargé de veiller à la reproduction de l'identité acadienne.¹³⁴

L'Acadie traditionnelle est traversée par cette structure dualiste propre aux ensembles sociaux dépendants: elle est inscrite dans des rapports de dépendance économique et politique définissant sa "situation"; elle reproduit néanmoins au niveau des pratiques sociales et du discours une logique culturelle autonome, des "comportements particuliers".¹³⁵

Enfin, rappelons la forte nature organisationnelle de la communauté acadienne à cette époque. Malgré l'absence d'un projet proprement politique, dans le sens que l'entendent Simon et Juteau-Lee, il faut reconnaître que la société acadienne traditionnelle est productrice de sa propre histoire. Que ce soit l'édification de structures paroissiales acadiennes, la fondation d'un réseau d'institutions d'enseignement privées, la créations de journaux ou la mise en place d'institutions économiques, ces réalisations "démontrent la capacité de cette société à intervenir dans des espaces autres qu'idéologiques".¹³⁶

¹³⁴ *ibid.*, pp. 344-350.

¹³⁵ *ibid.*, p. 348.

¹³⁶ *ibid.*, p. 350. Voir la section 1.2 du présent chapitre pour des détails précis au sujet des institutions acadiennes à cette époque.

2.1 LE DISCOURS MODERNISATEUR:

La mutation identitaire que subit la communauté acadienne néo-brunswickoise au tournant des années soixante, est le fruit d'un processus global de modernisation des sociétés traditionnelles.

En effet, les années suivant la fin de la deuxième guerre mondiale seront remplies d'espoir. Les parents, avec leurs enfants nés de la crise des années trente, peuvent enfin rêver à une vie meilleure, "à l'abri des pertes et du besoin, mais surtout qui aille dans le sens d'une ouverture, d'une élévation, d'une amélioration continue et peut-être sans limites".¹³⁷ On perçoit cette époque comme la fin d'une domination; "le monde, qui a été jusque-là une sorte de piège, voici qu'il apparait comme une vaste promesse".¹³⁸

La communauté acadienne ne sera pas à l'abri de ces transformations sociales. L'élite clérico-professionnelle s'engagera à restructurer la Société Nationale l'Assomption, ainsi qu'à redéfinir sa mission, qui ne répond plus à la situation contemporaine. Le discours traditionnel de repli s'articule difficilement dans un monde régi par les exigences de la modernité: l'industrialisation, la généralisation du capitalisme, l'avènement des communications de masses et l'urbanisation. Ainsi, pour survivre et s'épanouir dans le contexte du monde moderne, l'élite

¹³⁷ François Ricard, La génération lyrique: Essai sur la vie et l'oeuvre des premiers-nés du baby-boom, Les éditions du Boréal, Québec, 1992. p. 21.

¹³⁸ ibid., p. 21.

traditionnelle jugera nécessaire de définir de nouveaux espaces de reproduction de l'identité acadienne.

Le père Clément Cormier se chargera d'édifier les grandes lignes du nouveau projet national, lors du congrès de la SNA en 1957. Son discours englobe deux principes contradictoires: "fidélité au passé!, rupture avec le passé!". Autrement dit, il prône une plus grande participation dans les secteurs économique et politique de la province, ainsi qu'une ouverture face au nationalisme canadien, tout en demeurant fidèle à l'héritage historico-culturel, tant vénéré par le passé.

...Il nous faut donc promouvoir le culte du passé, du moins dans l'ordre de la connaissance et du sentiment. Cependant, dans l'ordre de l'action, il existe toujours le danger de s'attacher trop servilement aux formules d'un passé décadent.....¹³⁹

Ce projet, Jean-Paul Hautecoeur en fera l'objet de deux chapitres dans son ouvrage l'Acadie du discours. Selon nous, l'auteur cerne pertinnement les grandes lignes de l'ouverture idéologique, manifestée par l'élite acadienne dans les années soixante. Toutefois, il met trop d'emphase, à notre avis, sur le syncrétisme idéologique du nouveau discours nationaliste. Ainsi, Hautecoeur maintient que les efforts d'intégration de l'élite acadienne aux activités (politique et économique) de la société néo-brunswickoise, se font en respectant et en demeurant fidèles aux valeurs acadiennes traditionnelles. Hautecoeur écrit à ce sujet:

¹³⁹ Clément Cormier, cité dans J. P. Hautecoeur, op. cit., p. 152.

Des changements importants sont intervenus dans les dernières décades et particulièrement dans les années 60 qui auraient pu invalider le vieux nationalisme et en faire le sabir démodé d'un public resté fidèle au vieux théâtre. Mais ces changements ont été rendus compatibles avec la tradition. Le vieux langage idéologique a su emprunter des formes neuves et moderniser son style: affaire de costumes et de décors.¹⁴⁰

Une lecture plus fine du discours idéologique des années soixante nous indique, cependant, que cette tentative de synchrétisme, c'est-à-dire, la redéfinition du discours traditionnel en y ajoutant des éléments intégrationnistes, a été uniquement le projet de l'élite clérico-professionnel, qui, d'ailleurs, perd très tôt son emprise sur la société acadienne. Bref, leurs efforts de concilier les deux visions paradoxales du projet de la SNA sont louables, mais demeureront insuffisantes, face au souffle nouveau qu'apporte les années de l'après-guerre.¹⁴¹

La nouvelle élite, c'est-à-dire, les nouveaux intellectuels et notables nés de la crise des années trente, conçoivent l'entrée de la société acadienne dans la modernité tout autrement. Pour ces derniers, comme pour d'autres de leurs générations, les clés du succès et de l'épanouissement sont: le rejet du passé et l'ouverture à l'autre, ce qui pour la communauté acadienne signifiera: l'intégration à la société néo-brunswickoise. Ce long extrait de l'essai de François Ricard, La génération lyrique, cerne très bien la philosophie de l'époque et s'applique, à notre avis, à l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

¹⁴⁰ ibid., p.193.

¹⁴¹ J. Y. Thériault, "Domination et protestation: le sens de l'Acadianité", Anthropoligica, 23: 1, 1981. pp. 60-68.

Loin d'être conçu comme la poursuite ou la consolidation du présent, il en serait bien plutôt la négation, un temps dont on ne sait rien encore, sauf qu'il ne pourra être que différent du temps actuel et infiniment meilleur. Entre le passé et le présent, d'une part, et cet avenir-là, d'autre part, n'existe donc aucune commune mesure, si bien que l'édification du monde futur ne pourra se faire que par l'abolition du monde actuel et du monde ancien, la transgression des normes reçues, le rejet de l'héritage.¹⁴²

La modernisation des structures étatiques au Nouveau-Brunswick, par le "Programme de chances égales" de Robichaud, constitue un exemple concret du processus "d'intégration de l'univers acadien aux pratiques environnantes".¹⁴³ Dorénavant, les relations avec l'État provincial s'avèrent incontournables. En fait, celui-ci remplacera l'élite cléricale comme l'organisateur de la société civile acadienne, de même que comme centre de l'appareil décisionnel. De ce fait, il faut reconnaître que la capacité de la communauté acadienne de produire sa propre histoire sera menacée. Désormais, les activités de la communauté acadienne se passeront au niveau de l'État où celle-ci est minoritaire; il y a donc perte d'historicité, en quelque sorte, car la communauté acadienne devient moins autoréférentielle.

..une transition sociétale rapide qui brise l'ancien cadre de référence fait disparaître les anciennes catégories sociales pour en faire naître d'autres mais dont le principe référentiel n'est plus l'Acadie. L'Acadianité comme principe de sens à l'intérieur d'une société n'a plus d'utilité, son pouvoir coercitif semble

¹⁴² F. Ricard, op. cit., p. 24.

¹⁴³ G. Allain, I. McKee-Allain, J. Y. Thériault, op.cit., p. 344.

disparaître et est remplacée par la logique unificatrice du capitalisme d'État.¹⁴⁴

Néanmoins, l'élite cléricale ne reconnaitra pas l'affaiblissement de son pouvoir comme une perte totale, compte tenu que Robichaud, un des leurs, est à la tête du gouvernement. En fait, le clergé travaille de près avec les nouveaux notables acadiens dans plusieurs domaines, notamment dans la création et la mise en marche de la nouvelle Université de Moncton.¹⁴⁵ De plus, les réformes Robichaud sont perçues comme une véritable "chance" pour les Acadiennes et Acadiens de s'élever sur un pied d'égalité avec la communauté anglophone. Celles-ci, en plus de centraliser les services sociaux au niveau de la province, facilitent l'intégration et la pleine participation de la communauté acadienne, tant économique, politique que sociale, à la société néo-brunswickoise.

Ainsi, l'élite cléricale ne s'opposera aucunement aux initiatives intégrationnistes du gouvernement Robichaud. En fait, elle ira même jusqu'à encourager un nouvel "esprit de coopération" entre les deux communautés linguistiques. Cimino écrit à ce sujet:

The Robichaud reforms addressed issues and needs that concerned the elite for many years. The elite accorded the Robichaud legislation nearly universal recognition as the culmination of its efforts. The elite, therefore, saw little necessity to compete for provincially controlled resources because it assumed that Robichaud would act with the best interests of the Acadians in mind.¹⁴⁶

¹⁴⁴ J. Y. Thériault, op. cit. (1981), p. 62.

¹⁴⁵ L. Cimino, op. cit., p. 111.

¹⁴⁶ ibid., p. 120.

Les notables acadiens s'accrocheront d'autre part sur la politique linguistique du gouvernement fédéral, afin de consolider cette nouvelle vision "intégrationniste". Ceux-ci, comme nous le fait remarquer Hautecoeur, promouvoient le bilinguisme avec "zèle" à la grandeur du pays, y compris au Nouveau-Brunswick¹⁴⁷, car enfin on reconnait les Acadiens et Acadiennes comme des membres à part entière de la société. Ce dernier, "est partie intégrante d'une idéologie de rattrapage qui revendique aux multiples niveaux de l'État entière participation acadienne".¹⁴⁸

La philosophie de l'élite acadienne, envers la politique du bilinguisme, est donc que celle-ci sert d'outil, afin de permettre aux membres des deux communautés linguistiques de participer à la société néo-brunswickoise, en tant que citoyen égal. Ainsi, le besoin de compétitionner sur le plan ethnique, c'est-à-dire, participer aux activités politiques de la société néo-brunswickoise sur une base nationaliste, ne s'avère plus nécessaire.¹⁴⁹ Cimino souligne:

Therefore, the elite encouraged participation in the wider society, not on a nationalist basis, but on the basis of common membership in a single state characterized by cooperation between the two charter groups.¹⁵⁰

¹⁴⁷ Rappelons que cette politique fédérale inspira la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick, promulguée en 1969, par le gouvernement Robichaud.

¹⁴⁸ J. P. Hautecoeur, op. cit., p. 166.

¹⁴⁹ L. Cimino, op. cit., p. 144.

¹⁵⁰ ibid., p. 122.

Or, cette vision "bon-ententiste" des notables acadiens amène les francophones dans la vie politique, mais non le fait français. Dit autrement, la référence ethnique est reléguée à une caractéristique non-pertinente dans le jeu politique. Les Acadiens et Acadiennes sont donc "intégrés" à la société néo-brunswickoise sans identité.

Cette tentative "d'évacuer la référence ethnique" ne se limitera pas uniquement à l'État provincial. Comme nous le signale le sociologue J. Yvon Thériault, les institutions acadiennes adoptent elles aussi un discours "moderne".

..le quotidien catholique et acadien l'Évangéline change de nom en 1969 pour celui de "Le Progrès-L'Évangéline", la Société fraternelle L'Assomption, fondée en 1903 pour promouvoir la cause nationale se transforme en compagnie Mutuelle d'Assurance Vie et ne fait plus mention dans sa charte d'incorporation de son caractère catholique et français. Les institutions coopératives troquent le discours nationaliste pour celui de la rationalité et du progrès.¹⁵¹

Quant aux conseils d'aménagement régionaux, ceux-ci, dirigés dans un premier temps par les notables acadiens, véhiculent un discours qui lie le sous-développement régional au mode de vie traditionnel. Or, pour transformer le comportement socio-économique vers un comportement dit "moderne", l'on suggère à ces familles rien de moins, que de "rompre avec leur culture", se libérer des "blocages culturels" qui empêchent leur plein développement.¹⁵²

La modernisation de la l'État provincial, au tournant des années soixante, a donc entrainé, dans un premier temps, une

¹⁵¹ J. Y. Thériault, op. cit. (1981), p. 57.

¹⁵² G. Allain, I. McKee-Allain, J. Y. Thériault, op. cit., pp.355-356. Voir également pp. 376-377.

tentative de redéfinition du discours traditionnel acadien. L'intégration d'éléments "modernes" et "traditionnels", tel que l'a noté Hauteceur, s'est donc réalisée.

..on assiste à une forme de syncrétisme où le discours traditionnel de repli tente de se combiner à un projet sous la direction des notables traditionnels de modernisation des institutions acadiennes.¹⁵³

Toutefois, comme le souligne J. Yvon Thériault, on perçoit vite la référence ethnique "comme blocage à l'entrée de la modernité".¹⁵⁴ Conséquemment, on tente de rompre avec les éléments ethno-religieux du discours traditionnel afin de promouvoir une lacisation des structures et une plus grande ouverture sur le monde. Il en résultera un discours modernisateur reniant paradoxalement toute forme d'Acadianité au profit d'une plus grande intégration à la société néo-brunswickoise.

Il faut donc conclure que la modernisation de l'État provincial a modifié la nature de la communauté de destin en Acadie du Nouveau-Brunswick. Dorénavant, celle-ci tendra plus vers une relation de sociation; la communauté acadienne passe alors d'une identité culturelle, fondée sur un lien traditionnel/affectif à une identité essentiellement politique, de type rationnel.

2.3 LE DISCOURS NÉO-NATIONALISTE:

Le discours critique qui traverse l'Acadie au début des années soixante-dix s'inscrit dans un mouvement global de contestation des

¹⁵³ J. Y. Thériault, op. cit. (1981), p. 56.

¹⁵⁴ ibid., pp. 56-57.

sociétés modernes. Orienté principalement vers le changement social et des désirs d'émancipation politique, ce phénomène de protestation contribuera grandement au basculement de l'agenda politique contemporain.

Que ce soit les événements de mai soixante-huit en France: grèves, insurrections étudiantes, luttes pour de meilleures conditions de travail; les agitations à l'Université Berkeley, aux États-Unis, contre la guerre du Vietnam, et leurs revendications en faveur de l'application des droits civiques dans le Sud des États-Unis; ou encore, la percée souverainiste au Québec; les exemples ne manquent pas pour attester de l'ampleur de ce mouvement critique.

Or, en Acadie, le mouvement protestataire se manifestera sous diverses formes. Le Ralliement de la jeunesse acadienne, en 1966, sera le lieu d'une vive contestation de la part de jeunes intellectuels, sensibles, plus que tout autres, à la "crise culturelle" traversant l'Acadie moderne.¹⁵⁵ Ceux-ci rejèteront, dans un premier temps, les valeurs et symboles de l'Acadie traditionnelle comme "signes d'identité nationale".¹⁵⁶ Ainsi, les critiques contre le nationalisme de repli seront virulentes. Les objectifs des jeunes contestataires, quant à un nouveau projet collectif, demeureront, cependant, imprécises. Ceux-ci sembleront incapables de proposer une alternative plausible au discours prédominant. Cimino écrit à ce sujet:

It portrayed in glowing terms a desire for an open, secular nationalism, shaped by a genuinely democratic elite

¹⁵⁵ G. Allain, I. McKee-Allain, J. Y. Thériault, op. cit., p. 20.

¹⁵⁶ J. P. Hauteceur, op. cit., pp. 202-203.

and responsive to real needs of Acadians. It valued diversity of opinion and participation by all sectors of the population ... But these were abstract principles; little was said in the way of concrete programs for the future.¹⁵⁷

Conséquemment, lors des protestations étudiantes à l'Université de Moncton, les jeunes réarticuleront "la problématique sociale et politique" à travers le prisme de l'Acadianité.¹⁵⁸ C'est autour des grèves contre la hausse des frais de scolarités, que les protestataires luttent afin d'atteindre une plus grande justice sociale pour les Acadiens et les Acadiennes de la province.¹⁵⁹ Leurs critiques seront véhiculées tant envers les autorités provinciales, que les notables acadiens. Selon Cimino, les réformes Robichaud représentent une charnière entre une élite, soucieuse de conserver la bonne-entente avec la communauté anglophone, et une jeunesse, désireuse de voir une plus grande équité pour la communauté acadienne.

What the elite took as the culmination of its efforts, the Robichaud reforms, younger Acadians took as a starting point from which they were determined to carry on the struggle for French rights.¹⁶⁰

Les étudiants et étudiantes exigeront des réparations pour les inégalités linguistiques et sociales flagrantes, que subissent la communauté acadienne de la province. Entre autres, ils, elles revendiquent que les services municipaux soient offerts dans les deux

¹⁵⁷ L. Cimino, op. cit., p. 126.

¹⁵⁸ J. Y. Thériault, op. cit. (1981), p. 58.

¹⁵⁹ Voir l'article de Léon Thériault, "Moncton, tombeau de la langue française", l'Acayen, no. 2, vol. 1, juin 1972, pp. 10-11.

¹⁶⁰ L. Cimino, op. cit., p. 124.

langues et qu'un budget de rattrapage soit accordé à l'Université de Moncton, afin que celle-ci puisse offrir des cours de qualités égales aux trois universités anglophones de la province.¹⁶¹ Ces derniers se buteront, toutefois, contre des autorités gouvernementales intransigeantes et une élite acadienne incompréhensible. Frustrés et découragés, les leaders étudiants quitteront l'Acadie, à la recherche d'une vie meilleure.¹⁶²

Très tôt, ces jeunes reviendront pour se joindre aux luttes populaires dans le nord de la province. Ils se retrouvent à la fois comme animateurs au sein des conseils régionaux d'aménagements et militants au sein du Parti acadien. De plus, les contestataires créent une revue: l'Acayen, qui "produira un discours nationalitaire réclamant l'autonomie pour le peuple acadien".¹⁶³

Le discours néo-nationaliste acadien évoluera à la fois comme une critique contre le nationalisme traditionnel, et une "tentative politique de réappropriation".¹⁶⁴ Les néo-nationalistes reprocheront aux nationalistes traditionnels le cadre étroit de leurs revendications culturelles. Quant au pouvoir acadien à Frédéricton, ils le dénonceront à la fois pour son "bon-ententisme" et son inaction

¹⁶¹ Se référer à la section 1.4 du présent chapitre pour plus de détails.

¹⁶² Voir le film de Michel Brault et Pierre Perrault, L'Acadie, L'Acadie, Office National du Film, 1969.

¹⁶³ M. Johnson, op. cit., p. 209.

¹⁶⁴ G. Allain, I. McKee-Allain et J.-Y. Thériault, op. cit., p. 28.

face au problème de sous-développement régional.¹⁶⁵ Ainsi, les jeunes intellectuels se distinguent de leurs ancêtres de par leur esprit contestataire.

Les luttes de ce nouveau mouvement prendront pour thèmes les besoins des petits producteurs, les revendications territoriales et la redéfinition de la notion d'Acadianité.¹⁶⁶ Les grands axes de son discours tourneront autour d'une critique contre le capitalisme et les politiques gouvernementales de développement régional¹⁶⁷.

Les efforts des conseils régionaux d'aménagements, sous la direction de nouveaux animateurs sociaux, reflètent très bien cette critique contre le pouvoir dominant. Effectivement, les animateurs relieront l'agitation populaire contre le sous-développement régional aux efforts nationalistes du mouvement critique.¹⁶⁸ En "défendant leurs activités traditionnelles contre l'invasion de la modernité capitaliste, ils défendaient aussi un mode de vie", propre aux communautés acadiennes du nord de la province.¹⁶⁹ Conséquemment, le marasme économique des Acadiens et Acadiennes n'est plus attribué à une mentalité "traditionnelle", mais bien à l'exploitation et la

¹⁶⁵ J. Y. Thériault, op cit. (1981), pp. 58-59.

¹⁶⁶ G. Allain, I. McKee-Allain, J. Y. Thériault, op cit., p. 28.

¹⁶⁷ Rappelons que l'État souhaitait vider le nord-est de la province en incitant la population acadienne à se mobiliser vers des "centres de croissance", telles: Saint-Jean et Moncton. Voir les articles de Raymond LeBlanc, "L'état d'urgence dans le nord-est" et Léopold Lanteigne, "Le développement du nord-est du Nouveau-Brunswick", dans l'Acayen, no. 1., vol. 1., avril 1972. pp. 19-24.

¹⁶⁸ J. Y. Thériault, op. cit. (1981), p. 59.

¹⁶⁹ G. Allain, I. McKee-Allain, J. Y. Thériault, op.cit., p. 26.

domination qu'ils subissent aux mains des Anglophones.¹⁷⁰ Convaincues qu'elles peuvent développer les ressources de leur région sur une base communautariste, les familles acadiennes refusent de quitter leurs terres et leur mode de vie traditionnel pour les pôles de croissance.

Une chose est certaine, les Acadiens du Nord ne veulent pas aller au sud. .. Non seulement veulent-ils vivre là où ils sont mais ils croient possible de développer leur région. Celle-ci ..., forme un riche réservoir de ressources qui n'a pas d'égal dans le reste de la province. Si le Nord est dans le marasme, c'est qu'il est victime de décisions extérieures et discriminatoires.¹⁷¹

Ainsi, les jeunes animateurs se porteront à la défense des petits producteurs et se joindront à eux dans leurs luttes pour l'autonomie régionale.¹⁷² En ce sens, les contestataires tenteront d'"acadianiser les conflits provoquées par la crise du milieu rural".¹⁷³

Les luttes déborderont très tôt sur la scène politique. Le refus de l'élite acadienne de participer aux activités politiques et économiques de la province sur une base nationaliste, entrainera la création d'un parti politique ethnique: le Parti acadien, de même qu'un groupe de pression provincial: la SANB.

Percevant la stratégie "intégrationniste" des notables acadiens comme une menace de folklorisation pour la communauté acadienne, le Parti acadien tente d'élaborer un véritable projet de société acadien.

¹⁷⁰ Voir l'article de Raymond Leblanc, "Colonialisme et capitalisme", l'Acayen, no. 1., vol. 1., juillet 1973. pp. 16-17.

¹⁷¹ P. Godin, op. cit., p. 62.

¹⁷² Voir le film de Léonard Forest, Un soleil pas comme ailleurs, Office National du Film, 1972.

¹⁷³ J. Y. Thériault, op. cit. (1981), p. 59.

Les membres du parti entretiendront un discours pour le moins, radical, qui ressemble de près à celui prôné par les animateurs des conseils régionaux. L'objectif premier sera de sortir les Acadiens et Acadiennes de leur marasme économique, de même que mettre fin à l'exploitation qu'ils subissent aux mains des Anglophones. Le Parti proposera la prise en charge des ressources acadiennes afin que celles-ci soient développées par et pour les Acadiens. Le Manifeste du Parti Acadien¹⁷⁴, publié en 1972 et inspiré, en grande partie, par la thèse d'Alain Evan¹⁷⁵, envisage la création d'une société rurale, avec des petits villages spécialisés dans la production des diverses matières premières, telles: la pêche, la forêt et l'agriculture. Enfin, le manifeste propose que ces villages soient reliés en une fédération coopérative.¹⁷⁶

Quant au programme idéologique du Parti acadien, celui-ci est empreint de contradictions et ne fait pas l'unanimité auprès de ses membres. Elle sera traversée par quatre grands axes: le populisme, le réformisme, le socialisme et le nationalisme. De fait, l'on prône "un retour au mode de production des petits producteurs et la création de petites industries", pour mettre fin à la domination capitaliste¹⁷⁷. Pour réaliser cet objectif, l'on propose la syndicalisation et la

¹⁷⁴ [Collectif], Le Parti acadien, Montréal, Parti Pris, 1972.

¹⁷⁵ Alain Evan, Le territoire pilote du Nouveau-Brunswick ou les blocages au développement socio-économique: contribution à une analyse socio-économique du développement, thèse de doctorat de 3e cycle, faculté de droit et sciences économiques, Université de rennes, 1970.

¹⁷⁶ [Collectif], op. cit., pp.43-77.

¹⁷⁷ Roger Ouellette, op. cit., p. 59.

formule coopérative.¹⁷⁸ Les éléments plus radicaux du Parti projettent des idées nettement socialistes, telles: la remise en question globale de l'ordre politico-économique.¹⁷⁹

Ces divergences idéologiques amèneront le Parti à modifier son orientation à plusieurs reprises, ce qui met en évidence l'indécision identitaire qui caractérise l'ensemble du mouvement néo-nationaliste. Après avoir oscillé entre une orientation nationaliste et socialiste, depuis sa fondation en 1972, le Parti concilie les questions nationales et sociales par le biais du socialisme, au congrès d'orientation de 1975. Toutefois:

Ce socialisme chancelant ne fera pas long feu. Lors du congrès d'orientation de novembre 1976, il est déjà remis en question. Les membres du Parti sont divisés: pour certains, c'est trop peu et pour d'autres, c'est du superflu.¹⁸⁰

L'on organise donc un congrès d'orientation pour l'année suivante, afin de trancher la question idéologique. Les membres des deux tendances (socialiste et réformiste) sont invités à développer leurs propositions afin de les présenter aux autres membres du Parti.¹⁸¹ Mais, les radicaux, réalisant que les autres membres n'appuieront jamais leur discours socialiste, quittent le Parti en bloc, quelques jours avant le congrès d'orientation de 1977. Désormais, la voix des réformistes se fera entendre; ils optent pour le nationalisme-

¹⁷⁸ ibid., pp. 60-61.

¹⁷⁹ L. Cimino, op. cit., p. 189. Voir aussi l'article de Rina Lavoie, "La Révolution tranquille", l'Acayen, no. 3, vol. 1, septembre 1973. pp. 26-27.

¹⁸⁰ Roger Ouellette, op. cit., p. 63.

¹⁸¹ ibid., p. 63.

autonomisme comme idéologie et la création d'une province acadienne comme choix de projet politique.¹⁸²

Ce choix politique est dicté par quatre raisons principales: contrer l'union des provinces Maritimes; poursuivre les revendications du passé; promouvoir la décentralisation et un pouvoir local effectif; refléter la réalité des deux communautés linguistiques du Nouveau-Brunswick.¹⁸³

La SANB entamera un discours plus modifié que le Parti acadien et ainsi, acquerra un certain niveau de légitimité auprès des gouvernements fédéral et néo-brunswickois.¹⁸⁴ Son objectif est d'agir en tant que porte-parole de la communauté acadienne et ce, dans tous les domaines qui touchent les Acadiens et Acadiennes. Cimino souligne:

The SANB message then is an inherently political one. It argues that government policies and programs must respond to Acadian needs and must take Acadian interests into account. The objective is to have the Acadians participate at all levels in the formulation and implementation of government policies and programs to insure that these respond to the cultural, linguistic, and economic needs of the Acadians.¹⁸⁵

En ce sens, la philosophie de la SANB ira plus loin que la politique linguistique des gouvernements fédéral et néo-brunswickois. Bien qu'elle appuie l'idéal du bilinguisme, la SANB conçoit que celui-ci ne s'est pas encore réalisé. Les actions de l'organisme seront donc orientées vers la concrétisation des droits linguistiques des

¹⁸² ibid., pp. 81-83.

¹⁸³ ibid., p. 81. Tel que nous le verrons dans le prochain chapitre, l'idée de la province acadienne ne sera pas très bien reçue par l'élite acadienne.

¹⁸⁴ Pour une très bonne synthèse des objectifs et réalisations de la SANB pendant les années soixante-dix, voir: L. Cimino, op. cit., pp. 170-188.

¹⁸⁵ ibid., p. 173.

francophones de la province, ainsi que la reconnaissance de leur spécificité culturelle.¹⁸⁶

Le mouvement néo-nationaliste, qui a façonné l'Acadie pendant les années soixante-dix, a tenté non seulement de reconstruire l'identité collective acadienne, mais également de créer un nouveau projet de société. Ainsi, pour la première fois, l'on tentera, dans le discours nationaliste, d'équilibrer les dimensions culturelle (communalisation) et politique (sociation) du projet. Pierre Godin souligne:

Ces jeunes ne sont pas les fils de leurs pères. Ils s'en séparent non seulement par la mentalité, le comportement, les valeurs mais également par les objectifs. .. Ils ne sont pas seulement à la recherche d'une identité, d'un pays à leur image ou d'une égalité socio-culturelle. Leur révolte revêt une dimension révolutionnaire en ce sens qu'elle ne se limite pas à rejeter la situation présente mais entend y substituer un nouveau projet social, encore vague cependant, qui va au-delà de l'équation ethnique.¹⁸⁷

Les tentatives de se réapproprier de la référence ethnique et de développer les outils politiques nécessaires pour assurer le développement de la communauté acadienne n'ont toutefois pas porté fruits. Au plan social, très tôt, le mouvement aura de la difficulté à "définir clairement au nom de quoi et contre qui on se bat".¹⁸⁸ Comme nous l'explique J. Yvon Thériault, le discours sera caractérisé par l'indétermination identitaire.

¹⁸⁶ ibid., p. 174. Effectivement, pendant la décennie soixante-dix, la SANB se concentrera davantage sur des dossiers linguistiques, tels: la dualité administrative au sein du ministère de l'Éducation.

¹⁸⁷ P. Godin, op. cit., p. 132.

¹⁸⁸ J. Y. Thériault, op. cit. (1981), p. 59.

Après avoir acadianisé des conflits qui sont nés en dehors de la référence ethnique le mouvement semble maintenir un discours face à des pratiques qui elles se sont évanouies. Autrement dit, les forces nationalistes acadiennes continuent à revendiquer au nom d'un mouvement populaire qui lui n'a pas des pratiques conflictuelles structurées.¹⁸⁹

Au plan politique, le Parti acadien aura de la difficulté à définir un programme idéologique cohérent et réaliste, aux yeux de la population. Conséquemment, la SANB, en acceptant de travailler au sein du système politique actuel et ne pas trop bousculer l'ordre établi, sera reconnue comme l'organe légitime de la communauté acadienne.

The PA did not have government auspices and was constituted as an ethnic political party in a traditionally two-party system. It did not achieve the acceptance of the SANB. This led the PA to define the issues much more broadly than did the SANB by calling into question the entire economic-political order. Its ideology alienated it from the remainder of the Acadian leadership, and its class appeal proved limited. Because it is not in a position to bring about the demise of "worldwide capitalism" the PA has been stigmatised by failure.¹⁹⁰

Seul les pratiques culturelles semblent édifier un discours critique cohérent à cette époque. Les domaines de la littérature et du cinéma bouillonnent d'effervescence en Acadie. Le discours néo-nationaliste est véhiculé par l'entremise des poèmes d'un Gérard LeBlanc, les chansons d'un Calixte Duguay ou encore les films d'un Herménégilde Chiasson. Ces derniers "crient leur révolte, condamnent le temps du silence et se sentent de plein-pied avec l'histoire".¹⁹¹

¹⁸⁹ ibid., p. 59.

¹⁹⁰ L. Cimino, op. cit., p. 197.

¹⁹¹ M. Johnson, op. cit., pp. 206-207.

Le projet politique et social demeurera, toutefois, dans l'ensemble, impregné d'ambiguités.

CHAPITRE 3: LA CONVENTION D'ORIENTATION NATIONALE

Les activités entourant la Convention d'orientation nationale acadienne constituent un miroir en quelque sorte, qui nous permettent de cerner les forces sociales en présence pendant les années soixante-dix en Acadie du Nouveau-Brunswick. D'autre part, la CONA représente un événement privilégié d'analyse de l'indécision identitaire qui caractérise les groupes nationalitaires, dans la mesure où plusieurs discours et projets politiques ont été défendus lors de ce grand rassemblement et ce, par des acteurs différents.

Ainsi, dans ce chapitre, nous tenterons de mettre en évidence les rapports de force entre les acteurs et actrices gravitant autour de la CONA, pour enfin comprendre pourquoi le degré d'autonomie politique revendiqué par les participants n'a pas débouché sur un projet politique concret.¹⁹²

¹⁹² Nous nous référons aux sections problématique et hypothèse du premier chapitre de ce travail.

MISE EN SITUATION

1.1 RAPPEL SUR LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ACADIE:

C'est en juin 1977, lors d'une assemblée générale de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, à Bathurst, que s'est amorcé le plus grand débat portant sur l'avenir politique de la communauté acadienne.¹⁹³

Autour du thème: l'Avenir politique de l'Acadie, quelques quatre cents délégués se sont réunis, afin de préciser les grandes orientations politiques se présentant à la communauté acadienne de la province. De plus, on espérait définir une position constitutionnelle pour celle-ci, compte tenu de la remise en question du fédéralisme canadien.¹⁹⁴

Toutefois, pris devant l'ampleur de la question politique acadienne, les délégués ont préféré ne pas voter immédiatement des résolutions sur la forme que devrait prendre un tel projet. Pour le moins, pensaient-ils, il serait nécessaire d'effectuer des études spécialisées, de même que rassembler un échantillon représentatif de l'ensemble de la population acadienne néo-brunswickoise, afin que les discussions portant sur un éventuel projet collectif soient

¹⁹³ Le Conseil des États généraux de l'Acadie, Les États généraux: une grande assemblée populaire. Document d'information no. 1., Moncton, 1978, p. 3.

¹⁹⁴ ibid., p. 4. Mentionnons qu'à l'époque se poursuivait au Québec les préparations pour un référendum sur la possibilité ou non de négocier la souveraineté-association avec le gouvernement fédéral. Face à cet enjeu politique, la SANB voulait définir une orientation politique pour la communauté acadienne afin de donner un sens réel à ses luttes.

crédibles. Conséquemment, les délégués ont convoqué les États Généraux de l'Acadie.¹⁹⁵

Si les congressistes, plutôt que d'appeler une assemblée spéciale ou un autre congrès ou encore un sondage pour connaître les options politiques et constitutionnelles de l'Acadie, ont décidé de choisir ce forum par excellence et peu habituel que sont les États-Généraux, c'est sans doute qu'ils voulurent donner au débat une envergure que la nature de la conjoncture présente imposait.¹⁹⁶

Afin de voir à l'organisation et au déroulement de ce grand événement, la SANB a nommé un Conseil des États Généraux de l'Acadie (CEGA), composé de 38 personnes, représentant "diverses régions et couches sociales acadiennes".¹⁹⁷

Le mandat du CEGA tournait autour de l'organisation d'un rassemblement constitué, à la fois, de représentants des associations acadiennes, ainsi que de représentants de la population acadienne en général. Ceux-ci seraient élus afin de "définir la position constitutionnelle des Acadiens et le mode de transmission de cette position au niveau des divers paliers de gouvernement".¹⁹⁸ Conséquemment, le CEGA s'est fixé comme objectifs d'identifier les désirs de la population acadienne à la fois dans les domaines politique, économique, sociale, linguistique et culturelle, pour

¹⁹⁵ ibid., p. 4.

¹⁹⁶ Gastien Godin, Les audaces et les nécessités d'une mission possible, Les États Généraux de l'Acadie, Moncton, 1978, p. 2.

¹⁹⁷ Conseil des États Généraux de l'Acadie, Les États Généraux de l'Acadie, 1978, p. 1.

¹⁹⁸ ibid., p. 2.

ensuite traduire "ces aspirations dans un cadre politique et constitutionnel qui les (réflèterait)".¹⁹⁹

Compte tenu de l'ampleur de l'exercice que l'on se proposait d'entreprendre, les membres du conseil étaient de l'avis qu'il fallait avant tout préserver la neutralité du CEGA. De ce fait, le conseil a tenté de situer le débat portant sur l'avenir politique de la communauté acadienne au-delà des forces sociales traversant l'Acadie à cette époque. Toutefois, ce dernier s'est buté contre des difficultés et des critiques qui terniront irrévocablement l'image des États Généraux.²⁰⁰ Luc Desjardins résume, par cet exemple, la confusion entourant la crédibilité du CEGA:

De fait, alors qu'en décembre 1977 le CEGA publie un "Cahier des États Généraux" dans les journaux francophones de la province, le Parti Acadien en profite pour publier, sur la dernière page de la même édition de l'Évangéline, une carte du Nouveau-Brunswick scindée par une diagonale démontrant la partie au Nord comme étant la province acadienne. On pouvait y lire le message suivant: "La province acadienne aux États-Généraux".²⁰¹

Désormais, l'on accusera le Parti acadien de manipuler l'orientation des États Généraux. De plus, les liens évidents entre le CEGA et la SANB (le CEGA se fiait en grande partie sur la SANB pour son financement) pousseront le CEGA à demander son indépendance de la SANB, lors de son assemblée générale en mai 1978.²⁰² Quelques semaines, toutefois, après l'adoption de la charte d'incorporation du CEGA,

¹⁹⁹ ibid., p. 2.

²⁰⁰ L. Desjardins, op. cit., pp. 151-152.

²⁰¹ ibid., p. 152.

²⁰² ibid., pp. 152-153. Voir aussi, Le conseil des États Généraux d'Acadie, Les États Généraux de l'Acadie, op. cit., p. 1.

lui accordant ainsi son autonomie, celui-ci a fait face à de sérieuses difficultés de financement. En effet, le CEGA "se buta contre le refus des institutions acadiennes et des différents paliers de gouvernements de financer le projet".²⁰³ Conséquemment, lors d'une réunion de son conseil d'administration en août 1978, la SANB a repris le mandat qu'elle avait confié au CEGA. Dorénavant, les États Généraux de l'Acadie seront connus sous le nom de la Convention d'orientation nationale acadienne (CONA).

1.2 LA CONVENTION D'ORIENTATION NATIONALE: REMARQUES PRÉLIMINAIRES

La volonté de la SANB de procéder à l'organisation d'une Convention d'orientation nationale, malgré les nombreuses critiques et accusations attribuées au CEGA, atteste de son engagement envers la concrétisation d'un éventuel projet collectif acadien. En effet, l'organisme s'est engagé à donner suite aux résultats de la CONA à plusieurs reprises, pendant l'année précédent la tenue du rassemblement. On peut lire dans un communiqué de presse du 29 mars 1979:

Que fera la SANB à la suite de la première convention? La SANB s'est engagée à dépouiller le questionnaire qui sera circulé parmi les participants à la convention, afin d'en dégager les principales tendances. Elle s'est aussi engagée à s'assurer que le débat continue jusqu'à ce que la question ultime, à savoir le type précis de structures politiques que nous voulons, soit définitivement répondue.²⁰⁴

²⁰³ L. Desjardins, op. cit., p. 153.

²⁰⁴ La Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, "Convention d'orientation nationale des Acadiens du Nouveau-Brunswick", Communiqué de presse, Moncton, le 29 mars 1979, p. 3.

L'essentiel des objectifs élaborés par le CEGA sera repris par le comité organisateur de la CONA. Ce dernier s'est chargé de tout les détails reliés à l'organisation et au bon déroulement de la Convention. La responsabilité finale de la Convention relevait, tout de même, du Conseil d'administration de la SANB. On allait même jusqu'à préciser, lors d'une réunion du comité d'organisation de la CONA, le 2 décembre 1978, que "ce dernier (la SANB) doit approuver toutes les décisions impliquant des dépenses de même que les communiqués".²⁰⁵ Ainsi, on voulait empêcher que les récriminations contre le CEGA ne resurgissent lors de l'organisation de la CONA.

Le mode de sélection des participants à la Convention a différé quelque peu de celui envisagé pour les États Généraux. Effectivement, au lieu de réunir des représentants des associations et institutions acadiennes, de même que des représentants de la population acadienne en général, les organisateurs ont tenté de recruter 1% de la population acadienne de quinze ans et plus et ce, dans chaque localité (1 800).²⁰⁶ Pour ce faire, ils ont fixé des critères de sélection, afin que la représentativité de la société acadienne, en ce qui a trait au sexe, à l'âge, à la région et à l'occupation, soit respectée.²⁰⁷

En ce qui concerne le déroulement de la CONA, les participants étaient appelés à se regrouper en ateliers, pour discuter des questions politiques acadiennes, de même que de se rassembler en plénières pour

²⁰⁵ Comité d'organisation de la Convention d'orientation nationale des Acadiens du Nouveau-Brunswick, Procès-verbal, Moncton, le 2 décembre 1978, p. 2.

²⁰⁶ Léon Thériault, op. cit. (1982), p. 101.

²⁰⁷ ibid., p.101.

partager, avec l'ensemble des délégués, les résultats de leurs discussions. Toutefois, l'on n'a pas procédé par voix de résolutions lors des plénières. Au lieu:

les organisateurs choisirent d'effectuer la synthèse des volontés de la Convention par le biais d'un questionnaire d'opinions, administré aux participants et aux observateurs et tenant lieu de vote sur différentes questions discutées lors des assises.²⁰⁸

Quant au projet collectif acadien, proprement dit, l'on a demandé aux Acadiens et Acadiennes de définir:

..quel degré de pouvoir elle désire avoir pour elle-même et quel genre de pouvoir elle désire partagé avec les autres? Une fois ces premières questions répondues, nous pourrions pousser la réflexion plus loin et voir quelles structures répondraient le mieux à ce projet collectif.²⁰⁹

Le but de la Convention de 1979 n'était donc pas de choisir une option politique précise, ni de se mettre d'accord sur une structure politique en particulier. Dans un premier temps, l'on souhaitait plutôt définir le degré de pouvoir politique désiré par les Acadiens et Acadiennes dans un éventuel projet politique collectif.

²⁰⁸ Le Centre de recherche interdisciplinaire, La Convention d'orientation nationale des Acadiens: Analyses globale des résultats du questionnaire, Le Centre de recherche interdisciplinaire coop Ltée, Edmunston, 1980. p. 2.

²⁰⁹ La Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, op. cit. le 29 mars, 1978. p. 2.

ANALYSE DES DONNÉES

Dans cette section, il s'agira pour nous de dégager le contenu nationaliste des discours des divers personnages entourant la Convention. Rappelons les grandes questions de notre grille d'analyse:

1. quelles sont les tensions (conflits et oppositions) identifiées par les divers acteurs en présence?
2. quelles sont les sources de ces tensions (agents responsables)?
3. quelles sont les solutions proposées, les idéologies véhiculées pour résoudre ces tensions?
4. est-ce qu'il y a un leadership mobilisateur capable de mettre en application les solutions proposées?²¹⁰

Cet exercice nous permettra de cerner les discours et projets véhiculés lors de la Convention, afin d'être en mesure d'explicitier les divers éléments soulevés dans notre hypothèse de recherche.

Afin de simplifier la présentation des résultats de nos analyses, nous avons cru bon de diviser le matériel à notre disposition en trois catégories.

MATÉRIELS	SOUS-SECTION	TITRE
documents de réflexion de la CONA	2.1	le contenu nationaliste de la documentation de la CONA
rapport préliminaire des résultats d'ateliers de la CONA	2.2	le contenu nationaliste des discours des participants à la CONA
transcriptions des plénières des 7 et 8 octobre 1979	2.2	le contenu nationaliste des discours des participants à la CONA

²¹⁰ Voir la section 4.4 du premier chapitre de ce travail pour les détails concernant la méthodologie.

articles des journaux acadiens: <u>l'Évangéline</u> , <u>Le Madawaska</u> , <u>l'Aviron</u> et <u>Le Voilier</u>	2.3	le contenu nationaliste des discours de l'élite politique acadienne et du journal acadien <u>l'Évangéline</u> à l'égard de la CONA
les éditoriaux du journal <u>l'Évangéline</u>	2.3	le contenu nationaliste des discours de l'élite politique acadienne et du journal acadien <u>l'Évangéline</u> à l'égard de la CONA

Par ailleurs, nous nous appuyerons, à divers moments, sur les conclusions du rapport de la session d'évaluation de la CONA, ainsi que sur celles du rapport de l'analyse globale des résultats du questionnaire, afin de donner plus de poids à nos analyses.

Mentionnons que la session d'évaluation de la CONA a été l'une des activités organisée par la SANB, pour donner suite à la Convention d'orientation nationale. Ainsi, la SANB avait invité les quelques 79 animateurs et animatrices d'ateliers, de même que les membres du bureau de direction de la SANB, ses agents de développement et les responsables de la CONA, à partager leurs réflexions sur le déroulement de l'événement, ainsi que les orientations possibles que pourrait adopter la SANB, pour lui donner suite.²¹¹ La SANB considérait que les animateurs constituaient un groupe d'experts, dans la mesure où ils avaient eu un contact personnel et fréquent avec les participants; ils seraient donc mieux placés pour évaluer la dynamique (aspects non-mesurables) des ateliers: "attentes, craintes et aspirations des participants". La session avait été prévue au début de l'année 1980,

²¹¹ Jacqueline Pelletier, op. cit., pp. 1-3.

mais des délais ont rapporté l'exercice de réflexion au 29 mars 1980. Compte tenu de ce retard, seulement 22 personnes y ont pris part, dont 12 animateurs et animatrices (16%).²¹²

Quant à l'analyse des résultats du questionnaire de la CONA²¹³, celle-ci a été effectuée par les chercheurs du Centre de recherche interdisciplinaire (CRI), et avait comme objectif premier de déceler, par divers modes d'analyses, si en effet, il y avait eu un consensus, entre les participants, sur la forme que prendrait un éventuel projet collectif acadien. De plus, les chercheurs ont tenté de déterminer quel degré de pouvoir politique était souhaité par les participants; enfin, ces derniers se prêtaient à dresser, toujours d'après les réponses du questionnaire, les moyens à prendre pour réaliser ce projet.²¹⁴ L'analyse du CRI permettrait par ailleurs à la SANB de recueillir des informations pertinentes quant à son "travail d'animation politique", et lui fournirait des outils et des solutions pour son projet de restructuration.²¹⁵

²¹² ibid., pp. 2-4. Afin de pouvoir participer aux fonctions d'animateur, on devait faire preuve d'objectivité, être capable d'appuyer la démarche d'un groupe, être sensible aux réalités de la communauté acadienne, ainsi que n'avoir jamais été candidat(e) sous la bannière d'un parti politique, lors d'une élection.

²¹³ Mentionnons que 916 personnes (779 participants et 137 observateurs) sur une possibilité de 989 (73 se sont abstenus) ont répondu au questionnaire de la CONA. Ce dernier était, dans l'ensemble, de type "fermé".

²¹⁴ Le centre de recherche interdisciplinaire, op. cit., p. 3.

²¹⁵ ibid., p. 3.

2.1 LE CONTENU NATIONALISTE DE LA DOCUMENTATION DE LA CONVENTION:

Tel que mentionné ci-haut, cette sous-section présentera le contenu nationaliste des documents de réflexion, préparés dans le cadre de la Convention d'orientation nationale. Rappelons que ceux-ci ont été publiés dans le but de sensibiliser les Acadiens et Acadiennes à la chose politique, ainsi qu'amorcer le processus de réflexion collective sur l'avenir politique de la communauté acadienne. Il s'avère donc pertinent, pour les fins de ce travail, de cerner l'orientation nationaliste de cet outil de réflexion.

Mentionnons également que cette documentation a fait l'objet de plusieurs critiques de la part de l'élite politique acadienne et le journal L'Évangéline, d'où l'importance encore plus grande de procéder à une telle analyse. De ce fait, les données recueillies et présentées dans cette section nous seront utiles pour juger de la validité des critiques retrouvées dans les éditoriaux de L'Évangéline et dans les discours de l'élite politique acadienne, au moment de la CONA.²¹⁶

La première tranche de la documentation, intitulée: "Le projet collectif acadien" fait essentiellement un retour sur les grandes conventions acadiennes, tout en rappelant les grandes réussites de la communauté acadienne sur le plan social (luttres dans le domaine de l'éducation, fondation de journaux acadiens, création d'une identité collective acadienne au travers les conventions, etc.).²¹⁷ Celle-ci

²¹⁶ Voir la section 2.3 du présent chapitre.

²¹⁷ "Le projet collectif acadien", publiée par le secrétariat de la Convention, Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, Moncton, 1979. chapitre 1, pp. 1-11.

souligne, par ailleurs, et ce a plusieurs reprises, la nécessité pour la communauté acadienne de s'organiser au plan politique afin qu'elle ne soit plus reléguée au deuxième rang, derrière la communauté anglophone de la province.²¹⁸ Conséquemment, un certain nombres "d'obstacles", auxquels font face les Acadiens et Acadiennes de la province ont été mis de l'avant dans cette première partie.²¹⁹ De plus, l'on a proposé une série de "conditions", afin de faciliter la réalisation d'un projet collectif sur le plan politique.²²⁰

La deuxième partie de la documentation, intitulée: "Le projet collectif en rapport avec le pouvoir politique" met en évidence les multiples adversités qu'a fait face la communauté acadienne au cours de son histoire, pour ensuite faire état de la situation dans laquelle elle se retrouve à la fin de la décennie soixante-dix. Conséquemment, l'on a souligné de nombreuses critiques et tensions dans cette deuxième partie, sans toutefois y proposer de solutions.²²¹

La dernière tranche de la documentation de la CONA, intitulée "L'avenir politique du peuple acadien" fait un rappel historique des droits juridiques et politiques acquis par les Acadiens et Acadiennes au fil des ans, tout en soulignant les inégalités sociales et

²¹⁸ *ibid.*, chapitre 2, pp. 1-8.

²¹⁹ *ibid.*, chapitre 3, pp. 1-9.

²²⁰ *ibid.*, chapitre 3, pp. 9-12.

²²¹ "Le projet collectif acadien en rapport avec le pouvoir politique", publiée par le secrétariat de la Convention, Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, Moncton, 1979.

linguistiques qui persistent dans ces deux domaines.²²² Par ailleurs, le texte a présenté quelques modèles politiques (ceux de la Belgique, la Suisse et la Tchécoslovaquie), que l'on jugeait pouvoir s'appliquer à la situation des Acadiennes et Acadiens du Nouveau-Brunswick, compte tenu des parallèles que l'on peut tracer avec ces pays sur les plans linguistique et politique.²²³ De plus, cette dernière tranche comprend deux textes portant sur la Constitution canadienne. Le premier constitue un court texte, préparé par Me Michel Bastarache, qui reprend les garanties constitutionnelles de 1867.²²⁴ Le deuxième, écrit par le doyen de l'école de droit de l'Université de Moncton à l'époque, Me Pierre Patenaude, traite des protections linguistiques qu'il cherchait à voir concrétiser, advenant une réforme de la constitution canadienne.²²⁵ En dernier lieu, l'on présente un tableau des recommandations constitutionnelles de quelques organismes francophones (FFHQ et l'ACELF), de même que les principales recommandations du Rapport Pépin-Robarts.²²⁶

²²² "L'avenir politique du peuple acadien", publiée par le secrétariat de la Convention, Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, Moncton, 1979. pp. 8-37.

²²³ ibid., pp. 42-50.

²²⁴ ibid., pp. 52-58.

²²⁵ ibid., pp. 59-74.

²²⁶ ibid., pp. 76-86. Nous ne reprendrons pas les recommandations du rapport Pépin-Robarts, ni celles présentées par l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) dans: "la Constitution canadienne et les droits des francophones" et celles réclamées par la Fédération des Francophones hors-Québec dans le document intitulé: "Pour ne plus être sans pays".

2.1.1 NATURE ET SOURCES DES TENSIONS SOULEVÉES DANS LA DOCUMENTATION PRÉPARATOIRE A LA CONA:

Les principales critiques soulevées dans les trois documents, préparés dans le cadre de la CONA, concernent:

- les "obstacles" identitaires à la réalisation d'un projet collectif acadien;
- les difficultés rencontrées aux plans socio-culturel et économique;
- les insuffisances retrouvées au niveau de la politique linguistique (Loi sur les langues officielles de 1969);
- la sous-représentation acadienne dans les institutions gouvernementales;
- la "stratégie de coalition" pratiquée au sein du Parti libéral.

La perception qu'ont les Acadiens et Acadiennes de leur identité constitue une première source de tension, soulevée dans la documentation. Effectivement, l'on précise que les Acadiens et Acadiennes ne s'identifient pas tous de la même façon: certains se définissent comme étant un véritable peuple, tandis que d'autres se considèrent une minorité spéciale, ou encore un groupe ethnique. "Enfin, il y a ceux des nôtres pour qui 1755 est bel et bien du passé. A leurs yeux, le nom d'Acadien n'a plus sa raison d'être".²²⁷ Les textes argumentent que ces divergences dans les définitions que les Acadiennes et Acadiens se donnent d'eux-mêmes limitent considérablement leurs possibilités quant à la réalisation d'un projet collectif sur le plan politique. Par ailleurs, l'absence d'une définition collective commune à l'ensemble de la population acadienne entraine un manque

²²⁷ " Le projet collectif acadien", op. cit., chapitre 3, p. 2.

de cohérence dans leurs autres projets collectifs (social, économique et culturel).

Une première difficulté se pose par le fait que les Acadiens ne se définissent pas de la même façon. Comment, alors, former un "projet collectif" qui ne repose pas sur une identité collective c'est-à-dire commune à tous.²²⁸

Une autre tension identifiée, qui dilue les efforts de la communauté acadienne de se doter d'une orientation collective concerne le fort attachement des Acadiens et Acadiennes à leurs régions respectives. La documentation considère que cet "esprit régionaliste" est dû, en grande partie, au manque de communication entre les différentes régions en Acadie, ce qui encourage les Acadiens et Acadiennes à se concentrer sur leurs besoins immédiats. Les textes soulignent d'autre part, que les conséquences de cet isolement se manifestent surtout au niveau des difficultés qu'ont les Acadiens et Acadiennes à concilier leurs intérêts divergents; il en résulte des conflits au niveau des priorités à établir pour la communauté acadienne sur le plan collectif.²²⁹

D'une façon plus déterminée, l'on critique l'impasse idéologique en Acadie. En fait, les textes reprochent aux élites nationalistes acadiennes d'être incapables d'aller au-delà de leurs différences d'opinions pour le bien de la collectivité acadienne; ils soulignent d'autre part, la "division inévitable" que cela entraine au sein du mouvement nationaliste. Ainsi, l'on maintient que l'impasse entre les "défenseurs des anciens mouvements et les promoteurs de nouvelles

²²⁸ ibid., chapitre 3, p. 1.

²²⁹ ibid., chapitre 3, p. 2.

solutions", quant aux moyens d'actions à prendre, met en péril les chances de succès d'un projet politique acadien.²³⁰

D'un côté, les supporteurs du renouveau n'ont pas toujours reconnu et apprécié ce qui a été fait par leurs aînés qu'on accuse de vouloir le statu quo. Les aînés, pour leur part, voient d'un mauvais oeil l'allure plus combattive et plus exigeante des nouveaux-venus. Ils ne reconnaissent pas qu'ils ont eux-mêmes aidé à préparer le terrain et rendu possible la naissance de nouveaux mouvements.²³¹

En dernier lieu, les textes critiquent l'absence d'outils politiques définis par et pour les Acadiens et Acadiennes de la province. Les documents maintiennent que les institutions politiques néo-brunswickoises ne reconnaissent que partiellement la spécificité de la communauté acadienne (par l'entremise de la loi sur les langues officielles). Conséquemment, "leur existence est régie par un système de lois et des institutions politiques où (leur) place n'est pas complètement définie".²³² L'insuffisance d'instruments politiques propres à la communauté acadienne pose donc une entrave sérieuse à l'élaboration et la concrétisation d'un projet collectif acadien.

Dans un autre ordre d'idées, les documents dénoncent l'omniprésence anglo-saxonne dans le domaine des communications et l'absence d'outils de communications sophistiqués dans les régions acadiennes. Cette situation déplorable sur le plan culturel pose une menace d'assimilation réelle pour la communauté acadienne de la

²³⁰ ibid., chapitre 3, p. 5.

²³¹ ibid., chapitre 3, p. 5.

²³² ibid., chapitre 3, p. 6.

province.²³³ Par ailleurs, les textes mettent en évidence les difficultés que font face la communauté acadienne sur le plan social, dû à leur situation de minoritaires. Entre autres, l'on fait mention du baisse dans le taux de natalité, l'exode des cerveaux, de même que le fort taux d'émigration dû à la situation économique défavorable en régions acadiennes. L'on cite d'autre part, le milieu de travail et l'exogamie (vu la concentration des Acadiens et Acadiennes dans les "centres urbains") comme des menaces à l'assimilation.²³⁴

Nous n'avons pas réussi, avec 34% de langue maternelle française, à faire reconnaître les Acadiens comme égaux et nous n'avons pas réussi à faire diminuer ou disparaître les écarts qui nous laisse loin derrière dans les secteurs économique, social et politique. Comment pourrions-nous faire reconnaître ces droits lorsque nous serons moins nombreux?²³⁵

Une autre critique soulevée dans le domaine social, concerne la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick (1969). Plus précisément, les textes dénoncent la fragilité de la politique linguistique néo-brunswickoise sur le plan pratique et l'absence de droits reconnaissant la spécificité des Acadiens et Acadiennes sur le plan collectif. La documentation reproche aux législateurs provinciaux de vouloir limiter considérablement la portée des dispositions de la Loi, compte tenu des "pouvoirs discrétionnaires très importants quant à son application".²³⁶ Les textes critiquent

²³³ "Le projet collectif acadien en rapport avec le pouvoir politique", op. cit., chapitre 4, pp. 17-18.

²³⁴ ibid., chapitre 5, pp. 22-35.

²³⁵ ibid., chapitre 5, p. 27.

²³⁶ "L'avenir politique du peuple acadien", op. cit., p. 14.

d'autre part, la forme de la Loi, qui "est rédigée sous forme de directives adressées à des institutions publiques plutôt que sous la forme d'une charte des droits du citoyen".²³⁷ On critique également l'état du bilinguisme au niveau municipal et la pénurie de services offerts en français.²³⁸

Les municipalités sont libres d'adopter la langue de leur choix. Pourtant le bilinguisme n'est encore reconnu que dans les milieux acadiens, à part quelques villes qui sont officiellement françaises. Quant aux villes mixtes où la population acadienne est importante voire même majoritaire, seul l'anglais est reconnu comme langue officielle de la municipalité.²³⁹

Enfin, l'on reproche vivement le fait que les entreprises du secteur privé ne soit pas touchées par cette loi, et que l'on a pas complété celle-ci par "une loi sur le bilinguisme dans la fonction publique".²⁴⁰ On maintient que cette situation entraine les entrepreneurs acadiens à se servir de l'anglais dans le milieu des affaires.

Au niveau économique, les critiques tournent surtout autour de l'exploitation que subissent les Acadiens et Acadiennes aux mains des anglophones. Tant au niveau du secteur primaire: "la pêche, l'agriculture, la coupe du bois et les mines", qu'au niveau du secteur secondaire: "les industries ou les usines de transformations", les Acadiens et Acadiennes représentent une proportion importante des

²³⁷ ibid., p. 14.

²³⁸ ibid., chapitre 5, pp. 14-15. Voir aussi, "Le projet collectif acadien en rapport avec le pouvoir politique", op. cit., pp. 31-35.

²³⁹ "Le projet collectif acadien en rapport avec le pouvoir politique", op. cit., chapitre 5, p. 33.

²⁴⁰ "L'avenir politique du peuple acadien", op. cit., pp. 14-15.

employé(e)s dans ces domaines.²⁴¹ Toutefois, ces secteurs se retrouvent presque sous l'unique contrôle des firmes multinationales anglophones au détriment des petits producteurs acadiens.²⁴²

Devant de tels géants de l'industrie, qui ne font qu'intensifier leur contrôle, les Acadiens peuvent difficilement entrer en compétition puisqu'ils ne disposent que d'un tel capital d'investissement très limité et qu'ils ont à tenir compte d'un retard important dans ce secteur de l'économie.²⁴³

Quant au secteur des services: "les commerces, les finances, la fonction publique provinciale et fédérale et les agences gouvernementales", les textes argumentent qu'il y a une nette sous-représentation des Acadiens et Acadiennes au niveau des postes décisionnels.²⁴⁴ L'exemple de la fonction publique provinciale est révélateur à ce sujet, dans le sens que les Acadiens et Acadiennes qui détiennent des postes de direction sont concentrés, pour la plupart, dans les ministères des pêches et de l'éducation.²⁴⁵

Il leur est également difficile de limiter le contrôle des grandes entreprises puisque ces limites ne peuvent être imposées que par les gouvernements, où les Acadiens n'ont pas le pouvoir de décision.²⁴⁶

²⁴¹ "Le projet collectif acadien en rapport avec le pouvoir politique", op. cit., chapitre 6, pp. 43-50.

²⁴² ibid., chapitre 6, p. 47.

²⁴³ ibid., chapitre 6, p. 47.

²⁴⁴ ibid., chapitre 6, p. 50.

²⁴⁵ On se rappellera que la très grande majorité des pêcheurs au N.B. provient de régions acadiennes. En ce qui concerne le ministère de l'Éducation, ce dernier est divisé en deux administrations distinctes: francophone et anglophone.

²⁴⁶ ibid., chapitre 6, p. 47.

De plus, on fait référence à la sous-représentation systématique des Acadiens et Acadiennes au sein du cabinet provincial.

Sauf pendant le règne du deuxième Premier Ministre acadien, Louis Robichaud, où d'ailleurs, la moitié de ses ministres étaient acadiens, le cabinet provincial n'a jamais compté plus de 6 ministres acadiens.²⁴⁷

Enfin, on dénonce les programmes mis en place par les gouvernements provincial et fédéral, tels: ARDA, FODER, Canada au Travail, etc. L'on accuse les autorités gouvernementales, responsables de ces projets de développement économique, d'avoir "surtout tenté d'attirer les gros investisseurs chez nous au lieu de "stimuler le développement interne à notre mesure".²⁴⁸ Ainsi, on les reproche de ne pas avoir tenu en ligne de compte les intérêts acadiens, lors de la formulation de ces projets et de maintenir "une attitude de dépendance" chez les Acadiens envers les gouvernements.²⁴⁹

On prend l'habitude d'attendre que les gouvernements règlent nos problèmes économiques. Cette attitude est renforcie par notre absence du pouvoir de décision, donc sentiment d'impuissance devant la chose économique.²⁵⁰

La dernière critique soulevée dans la documentation concerne "la stratégie de coalition" pratiquée par le Parti libéral néo-brunswickois et les notables acadiens.²⁵¹

²⁴⁷ "L'avenir politique du peuple acadien", op. cit., p. 21.

²⁴⁸ "Le projet collectif acadien en rapport avec le pouvoir politique", op. cit., chapitre 6, p. 55.

²⁴⁹ ibid., chapitre 6, pp. 54-56.

²⁵⁰ ibid., chapitre 6, pp. 55-56.

²⁵¹ Les autres partis politiques, notamment le Parti conservateur, sont absents de cette critique.

Cette stratégie permettait aux Acadiens de constituer, à l'intérieur du Parti libéral, un groupe imposant et influent. Elle leur permettait de concentrer leurs ressources politiques et leur leadership pour en faire une utilisation maximale.²⁵²

Les textes reprochent vivement à ces derniers les limites qu'imposent une telle stratégie, auprès de l'épanouissement de la communauté acadienne. En effet, l'on accuse les politiciens libéraux de camoufler leurs efforts de "promotion des intérêts de la minorité" afin de ne pas susciter une réaction hostile de la majorité anglophone. Ainsi, il s'avère très difficile, sous de telles circonstances, de faire reconnaître officiellement le fait français au Nouveau-Brunswick.

En dernier lieu, les textes soulignent qu'une politique de compromis, telle que celle pratiquée par le Parti libéral, ne fait que minimiser le "caractère bi-ethnique de la société néo-brunswickoise" et peut tendre vers "l'assimilation éventuelle de la minorité".²⁵³

..cette stratégie équivaut à la poursuite d'une politique d'assimilation structurale. Cette politique, selon plusieurs sociologues devrait conduire à l'assimilation culturelle puisqu'elle suppose l'absorption par la minorité des normes et des valeurs du groupe majoritaire.²⁵⁴

Les textes précisent tout de même que les concessions faites à la communauté acadienne au cours de cette politique de compromis, telles la création de l'Université de Moncton et le "Programmes de chances

²⁵² "L'avenir politique du peuple acadien", op. cit., p. 30.

²⁵³ ibid., pp. 25-30. Réitérons que les critiques à cet égard semblent être adressées uniquement au Parti libéral.

²⁵⁴ ibid., p. 31.

égales" de Louis Robichaud, semblent avoir diminuées les possibilités d'une assimilation structurale totale.

Le contenu nationaliste des documents de la CONA suggère que ces textes ont voulu servir d'instruments de conscientisation auprès de la population acadienne. En effet, les documents semblent vouloir amener les lecteurs et lectrices acadiens à prendre connaissance de leurs faiblesses (régionalismes, impasse idéologique, etc.), afin qu'ils puissent en venir à définir les outils politiques nécessaires pour améliorer leur situation. Ainsi, il faut reconnaître que les textes ont posé les problèmes de la communauté acadienne en termes ethniques. L'on retrouve donc, à la fois, des thèmes du discours néo-nationaliste et des éléments du discours plus modéré de la SANB.

Les critiques néo-nationalistes touchent surtout l'inaction du gouvernement provincial face aux inégalités sociales et économiques qui persistent en régions acadiennes, de même que la vision "bon-ententiste" de l'élite politique acadienne. Rappelons que les critiques à cet égard s'adressaient presque exclusivement aux membres du Parti libéral. On retrouve par ailleurs, des références à la domination économique que subissent les Acadiens et Acadiennes aux mains des anglophones, ainsi que des références aux menaces d'assimilation que posent l'intégration poussée de l'univers acadien aux pratiques économiques et politiques néo-brunswickoises; enfin, l'on mentionne fréquemment, l'absence d'outils politiques propres à la communauté acadienne.

Quant aux thèmes qui se rapprochent du discours de la SANB, mentionnons les critiques soulevées à l'égard de la politique

linguistique provinciale et celles relevées au sujet de la sous-représentation acadienne au sein des institutions gouvernementales. Effectivement, les textes mettaient en évidence les insuffisances de la Loi sur les langues officielles de 1969, sans toutefois, remettre en question l'idéal du bilinguisme. De plus, les documents signalaient la nécessité de voir les droits de la communauté acadienne enchâssés dans la Constitution canadienne, afin que sa spécificité, sur les plans linguistique et culturel, soit reconnue. L'on se rappellera que la philosophie de la SANB était de travailler à l'amélioration du système politique actuel pour les Acadiens et Acadiennes, sans toutefois remettre en question ses fondements.

Ainsi, la nature et la source des tensions, retrouvées dans la documentation préparatoire à la CONA, nous laissent croire que les textes favorisaient l'édification d'un projet politique recouvrant l'ethnie; c'est-à-dire, un espace politique propre aux Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick. Toutefois, il s'avère pertinent, selon nous, d'examiner les solutions et le leadership proposés dans les textes, avant de porter un jugement définitif sur l'orientation des documents de la CONA.

2.1.2 SOLUTIONS PROPOSÉES ET LEADERSHIP MOBILISATEUR RETROUVÉS DANS LA DOCUMENTATION:

Malgré les nombreuses tensions soulevées dans les documents, ceux-ci n'offrent que quelques solutions, dans le but de faciliter le processus de réflexion collective menant vers un projet collectif acadien sur le plan politique.

Dans un premier temps, l'on incite les Acadiens et Acadiennes à devenir des acteurs et actrices à part entière dans le processus politique. Pour ce faire, le document suggère le développement d' "une meilleure discipline intellectuelle, et un plus grand esprit critique".²⁵⁵ De plus, les Acadiens et Acadiennes devront regarder au-delà de leurs intérêts régionaux et leurs différences idéologiques, afin de travailler ensemble à la concrétisation d'un projet collectif. Dit autrement, la communauté acadienne doit se rallier autour d'une définition collective commune, pour ainsi "assurer que tous les éléments de la population acadienne puissent se prononcer sur ce projet".²⁵⁶

... malgré les divergences d'opinions, serait-il naïf de penser qu'au fond, on tend vers un même but, c'est-à-dire vers une meilleure condition sociale et politique pour les Acadiens? Si les moyens d'y arriver diffèrent, il est possible et souhaitable d'assurer cette solidarité quant au but commun.²⁵⁷

Ainsi, l'on met en évidence la nécessité pour la communauté acadienne de se regrouper, car son succès au plan politique "dépendra du nombre de participants, de (sa) détermination et de (son) esprit d'équipe".²⁵⁸ Un des moyens suggéré pour parvenir à ce regroupement est la concertation de tous les organismes acadiens.

D'autres solutions présentées dans la documentation tournent autour de la reconnaissance des droits de la communauté acadienne

²⁵⁵ ibid., chapitre 3, p. 9.

²⁵⁶ ibid., chapitre 3, p. 11.

²⁵⁷ ibid., chapitre 3, p. 11.

²⁵⁸ "L'avenir politique du peuple acadien", ibid., p. 4.

dans la constitution canadienne. Le texte de Pierre Patenaude suggère spécifiquement la mise en place d'une Commission d'enquête permanente, qui veillerait à assurer le respect de l'égalité des droits des deux communautés linguistiques.²⁵⁹ De plus, il propose une décentralisation administrative, ce qui permettrait à la population acadienne de s'autogérer.²⁶⁰ Enfin, il suggère "une politique institutionnelle d'action positive en faveur des minorités".²⁶¹

La mise en oeuvre d'une politique de développement des minorités économiquement faibles et de protection des groupes menacés par l'assimilation coûte cher car ces peuples nécessitent, du moins pour un temps, une aide extérieure pour leur permettre de reprendre une place au soleil, place qui leur a souvent été injustement enlevée par la majorité.²⁶²

La solution la plus extrême, mise de l'avant dans la documentation, concerne la remise en question du système politique actuel.

Faisant cet exercice, c'est voir dans quelle mesure ce système fait notre affaire. Peut-on empêcher un groupe nombreux comme les Acadiens d'organiser son propre système politique si c'est ça qui lui permet de grandir comme il le veut? Si la chose ne s'est pas produite avant c'est que les éléments y conduisant ont été lents à se mettre en place...²⁶³

Quant aux individus capables de mettre en application les solutions proposées, les textes semblent appuyer "un nouveau

²⁵⁹ ibid., pp. 67-68.

²⁶⁰ ibid., pp. 69-70.

²⁶¹ ibid., pp. 71-72.

²⁶² ibid., p. 72.

²⁶³ ibid., p. 5.

leadership", car cette dernière pose les problèmes acadiens en termes ethniques.²⁶⁴

C'est lui qui, désormais, revendique au nom de la minorité. Il a éclipsé la vieille garde. Il soutient que la stratégie de coalition au sein d'un parti et la "minimisation" de la dimension ethnique des enjeux réduisent beaucoup trop les possibilités d'épanouissement de la minorité. ...Il réclame une société dont les normes et valeurs seraient entièrement distinctes de celle de la majorité anglophone et à laquelle correspondrait une structure politique dont il assurerait la direction.²⁶⁵

La documentation suggère, par ailleurs, diverses formes de participation, tels: la création d'un parti politique qui parlerait strictement au nom des Acadiens; l'appui explicite de la population acadienne envers les membres de l'élite politique acadienne actuelle, ce qui l'obligerait à défendre les intérêts acadiens; enfin, la sensibilisation auprès de l'ensemble de la population acadienne par le biais des médias d'information.²⁶⁶ Selon nous, le message que les textes ont voulu transmettre, tournait autour de l'idée que: peu importe le leadership derrière lequel les Acadiens et Acadiennes décideront se rallier, celui-ci devra garder leurs intérêts en priorité, ainsi qu'être en mesure de mettre en application un éventuel projet collectif.

Le contenu nationaliste des documents préparatoires à la CONA nous révèle que, dans l'ensemble, les solutions proposées n'ont pas été très précises. Autrement dit, celles-ci n'impliquaient pas ou ne favorisaient pas une option politique plus qu'une autre. Oui, les

²⁶⁴ ibid., 36.

²⁶⁵ ibid., p. 34.

²⁶⁶ ibid., pp.4-5.

textes mettaient en évidence la nécessité pour la communauté acadienne de compléter le projet collectif, par le biais d'une structure politique acadienne, mais ces derniers ne privilégiaient pas un projet particulier, tels: la décentralisation, des régions administratives ou une province acadienne. On semblait plutôt insister sur la forte nature organisationnelle qu'avait fait preuve la communauté acadienne par le passé, pour l'inciter à transposer cette énergie collective au plan politique.

A partir de la base que nous avons bâtie, nous devons transposer nos luttes au niveau politique. C'est à ce niveau seulement que l'on arrivera à garantir le droit d'existence aux Acadiens, et que ceux-ci seront réellement reconnus.²⁶⁷

Il faut donc reconnaître que l'orientation nationaliste des textes tend davantage vers l'idéologie néo-nationaliste. En effet, à plusieurs reprises, l'on s'interroge à savoir si les Acadiens et Acadiennes veulent participer à des structures politiques qu'ils n'ont pas définies et qu'ils ne contrôlent pas. Toutefois, n'aurait-il pas été un peu illusoire d'entamer une réflexion collective sur l'avenir politique de la communauté acadienne, sans mettre en évidence les tensions et obstacles qui se présentent devant elle? L'objectif de la Convention n'était-il pas d'amener les Acadiens et Acadiennes à réfléchir sur leur avenir politique, pour qu'ils en viennent à définir le degré de pouvoir souhaité dans un éventuel projet politique acadien?

De ce fait, ce genre de discours nous apparaît, jusqu'à un certain point inévitable, dans un débat portant sur l'avenir politique de

²⁶⁷ "Le projet collectif acadien", op. cit., chapitre 2, p. 5.

la communauté acadienne, dans la mesure où l'élite modernisatrice ne prétend pas participer aux activités politiques de la province sur une base nationaliste. Ainsi, que des solutions néo-nationalistes soient présentées et débattues lors de la CONA, cela nous semble évident, compte tenu qu'ils soient les seuls à poser le problème politique acadien à travers le prisme de l'Acadianité.

2.2 LE CONTENU NATIONALISTE DES DISCOURS DES PARTICIPANTS A LA CONA:

Cette prochaine section veut relever le contenu nationaliste des discours des participants à la Convention. Cet exercice nous permettra, à la fois, de mieux cerner les résultats de la Convention, ainsi que de peser le bien-fondé des critiques exprimées par les personnages politiques acadiens et le journal L'Évangéline.

Rappelons que nous avons retrouvé très peu de documentation portant spécifiquement sur les discours des participants à la CONA, et que celle-ci est loin d'être exhaustive. En fait, le matériel à notre disposition, soit: la transcription des plénières du 7 et 8 octobre 1979 et un rapport préliminaire des ateliers²⁶⁸, ne constituent pas des outils "scientifiques", pour juger du cheminement fait par les participants au cours de la CONA, ainsi que du degré de pouvoir politique désiré par ceux-ci. Néanmoins, elle nous révèle les grandes lignes de la réflexion collective entreprise par les participants lors de ce grand événement.

2.2.1 NATURE ET SOURCES DES TENSIONS RETROUVÉES DANS LES DISCOURS DES PARTICIPANTS A LA CONA:

Les principales critiques soulevées dans les discours des participants à la CONA concernent:

- l'état de l'économie en région acadienne;
- la pénurie de ressources politiques;

²⁶⁸ Le rapport des ateliers de la CONA constitue un résumé du contenu des divers ateliers. L'absence d'une grille pour systématiser les résumés d'ateliers a fait en sorte que les divers rapports n'ont pas un modèle commun de réponse.

-les difficultés qui se présentent sur le plan identitaire.

La majorité des participants s'est dit frustrée de la domination économique que subissent les Acadiens et Acadiennes aux mains des firmes multinationales anglophones. Le monopole des secteurs, tels: la pêche, l'agriculture et la coupe du bois en régions acadiennes, complexifie les efforts des petits producteurs acadiens et rend difficile l'exploitation des ressources naturelles. Conséquemment, le taux de chômage en régions acadiennes est extrêmement élevé, ce qui entraine une dépendance économique auprès des gouvernements.

Même avec une province Acadienne, tous nos problèmes ne seront pas réglés. Tant qu'on aura des Irving, des Noranda et d'autres multi-nationaux qui vont contrôler nos ressources, même si on a une province Acadienne, on va toujours se faire exploiter en tant que travailleurs et en tant que peuple.²⁶⁹

Les participants se sont également plaints de la pénurie de ressources politiques développées par et pour les Acadiens. En fait, les participants concevaient difficilement que la voix collective des Acadiens et Acadiennes se faisait entendre au sein de structures gouvernementales, définies par l'élite politique anglophone. Ainsi, ils ont dénoncé:

(1) l'absence de structures politiques, le patronage et la partisanerie, le phénomène bureaucratique, la mauvaise administration des fonds et des biens, ..., la

²⁶⁹ Gilles Thériault, citée dans "La parole aux participants ...", transcriptions des plénières du 7 et 8 octobre 1979, Convention d'orientation nationale acadienne, le 20 novembre 1979. Mentionnons, que le discours de monsieur Thériault suivait nettement une ligne marxiste-léniniste et qu'il fut le seul, lors des plénières, à adopter un ton aussi extrémiste. Néanmoins, ses propos constituent un exemple valable des critiques exprimées au plan économique.

centralisation du pouvoir, le manque de consultation (auprès) de la population, ... ²⁷⁰

De plus, on reprochait à la députation acadienne de ne pas faire valoir les intérêts acadiens de façon efficace.

C'est que la structure actuelle politique c'était soit des partis libéraux ou conservateurs qui n'appartenaient pas aux acadiens. Ce n'était pas des structures acadiennes, donc ces gens-là étaient bel et bien acadiens mais quand ils arrivaient à l'intérieur de ces structures, il était difficile pour eux de nous représenter parce que c'était des structures extérieures à nous-mêmes. Donc ils n'appartenaient pas, donc on ne pouvait pas s'exprimer.²⁷¹

D'autres critiques soulevées par les participants, concernant le secteur politique, tournaient autour des insuffisances de la politique du bilinguisme, ainsi que l'absence de droits constitutionnels pour protéger la spécificité de la communauté acadienne sur le plan collectif.²⁷²

Enfin, plusieurs participants ont reproché aux Acadiens et Acadiennes d'avoir l'esprit fermé et par conséquent, d'empêcher la réalisation d'un projet collectif sur le plan politique. On citait fréquemment comme exemples: les régionalismes, les divergences au niveau idéologique, l'attitude de minoritaires manifestée par la majorité des Acadiens et Acadiennes et le manque de mobilisation collective. Ces obstacles constituent tous des difficultés importantes

²⁷⁰ Comité de Bathurst, "Analyse des rapports d'ateliers", Convention d'orientation nationale des Acadiens du Nouveau-Brunswick, mars 1980, p. 10.

²⁷¹ Hélène Castonguay, citée dans "La parole aux participants", op. cit., p. 3.

²⁷² Mentionnons que ces critiques n'étaient pas très précises, c'est pourquoi nous ne pouvons élaborer davantage.

à la mise en commun identitaire, ce qui est caractéristique des groupes nationalitaires.

On crève peut-être pas de faim mais on crève en personne. Je pense que c'est le temps que les acadiens arrêtent d'avoir peur, qu'ils hésitent d'agir; qu'ils arrêtent d'avoir peur de ce que les anglais vont dire. C'est sûr qu'ils ne voudront pas qu'on les laisse, ils nous dominant. Mais c'est à nous autres de décider ce qu'on veut faire, ce n'est pas au peuple anglais, c'est au peuple acadien.²⁷³

Le contenu nationaliste des discours des participants à la Convention ressemble de près aux tensions par ailleurs retrouvées dans les documents de réflexion de la CONA. Conséquemment, il est possible que la documentation préparatoire a eu un effet de sensibilisation auprès des participants et par conséquent, a influé sur l'orientation des tensions soulevées par ceux-ci. Le rapport de la session d'évaluation de la CONA, préparé par les animateurs et animatrices d'ateliers, souligne que les délégués ayant manifesté de l'intérêt lors des rencontres préparatoires à la CONA, s'étaient retrouvés mieux équipés pour prendre part aux débats. Ces personnes "furent donc clairement mieux renseignées, plus conscientes, et plus aptes à intervenir que celles qui n'étaient pas préparées".²⁷⁴ Néanmoins, il ne nous apparaît pas possible d'affirmer avec certitude, d'après les informations à notre disposition, que les textes ont eu une influence marquée sur la pensée des participants à la CONA. Seule

²⁷³ Monique Thériault, citée dans ibid., p. 20.

²⁷⁴ Jacqueline Pelletier, Rapport de la session d'évaluation de la CONA par les animateurs, Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, avril 1980. p. 6.

des analyses ultérieures auprès de ces derniers pourraient nous confirmer cette hypothèse.

Il est tout de même possible de constater que les tensions soulevées dans les discours des participants, c'est-à-dire, celles révélées dans la documentation que nous avons eu accès, signalaient l'urgence de définir une structure politique acadienne. Ainsi, les critiques contre l'exploitation économique et un système politique qui ne permet pas aux Acadiens et Acadiennes de s'épanouir sur le plan collectif, sont des thèmes centraux du discours critique (néo-nationaliste) de la décennie soixante-dix. Il s'avère toutefois pertinent, selon nous, d'examiner les solutions et le leadership proposés par les participants à la CONA avant de porter un jugement définitif sur l'orientation des discussions à la Convention.

2.2.2 SOLUTIONS PROPOSÉES ET LEADERSHIP MOBILISATEUR RETROUVÉS DANS LES DISCOURS DES PARTICIPANTS À LA CONA:

Les principales solutions proposées par les participants à la Convention tournent autour de:

- la nécessité de se définir un territoire acadien;
- l'importance de procéder par étapes, lors de la réalisation d'un éventuel projet collectif sur le plan politique;
- et le besoin de sensibiliser la population acadienne à la chose politique.

Dans un premier temps, les participants estimaient qu'un travail important de conscientisation devait s'effectuer auprès de la

population, avant qu'on discute de structures politiques acadiennes proprement dit.

Je voudrais qu'en arrivant chez-nous dans nos petites paroisses, petites localités, qu'on sensibilise d'abord la masse. Je trouve que les acadiens en général ne sont pas assez "politisés". Moi-même, avant de venir ici, je ne l'étais pas beaucoup, moins que je le suis actuellement.²⁷⁵

Quant au degré de pouvoir politique souhaité, la majorité des participants ont manifesté le désir de créer une province acadienne, afin que les Acadiens et Acadiennes ne soient plus tenus sous la domination de la majorité anglophone de la province et, afin qu'ils puissent enfin contrôler leurs propres ressources.

La manière d'avoir des pouvoirs, tant qu'à moi, c'est d'être majoritaire et pour être majoritaire ici en Acadie, il faut se définir un territoire acadien où les acadiens seront en majorité. De cette façon on pourra contrôler ce qui se passe ici.²⁷⁶

Précisons tout de même que si la majorité des participants semblait être d'accord sur l'idéal de la province acadienne, elle ne l'était toutefois pas quant aux moyens d'actions à prendre pour y arriver. Tout d'abord, plusieurs participants préconisaient le besoin de procéder par étapes avant d'accéder à une province acadienne: la décentralisation au sein des ministères provinciaux, la création de régions administratives acadiennes, deux cartes électorales superposées, la dualité administrative au sein des ministères qui

²⁷⁵ Thérèse Palmer, citée dans "La parole aux participants", op. cit., p. 48.

²⁷⁶ Autre intervenant (ne peut déchiffrer le nom), cité dans ibid., p. 9.

touchent les intérêts acadiens, de même qu'un ministère des affaires acadiennes constituent les exemples les plus fréquemment cités.

... demander la province Acadienne, ce serait une chose extraordinaire, magnifique, si on pouvait dire on est chez-nous ici, en Acadie Mais, ce n'est pas facilement réalisable parce que tous les acadiens du Nouveau-Brunswick n'ont pas fait le cheminement politique nécessaire pour accéder à cette solution. Mais c'est une chose à laquelle on peut arriver par étape. De toute façon, si on demandait la province Acadienne, on ne l'aurait pas demain et peut-être même pas dans dix ans. Par conséquent, il faut se brancher sur des solutions sur lesquelles on pourrait s'entendre.²⁷⁷

D'autres participants ont souligné l'importance, afin d'évaluer les conséquences à un tel projet, d'entamer des recherches et des analyses scientifiques avant de procéder à la concrétisation d'un tel degré d'autonomie. Plusieurs ont précisé le besoin d'organiser une deuxième Convention afin de continuer la discussion, ainsi que concrétiser les plans sur la forme des structures voulues. D'autres estimaient plutôt qu'il fallait reconnaître les spécificités régionales avant de procéder à la province acadienne, tandis que d'autres encore voulaient que le projet collectif incluent les Acadiens de la Nouvelle-Écosse et de l'Île du Prince-Édouard.

En ce qui a trait au leadership capable de mettre en application les solutions proposées à la CONA, plusieurs participants ont suggéré la mise sur pied de comités locaux et régionaux, formés en partie par des équipes de participants. Par ailleurs, on a proposé la création d'un mouvement d'action politique indépendant de la SANB, afin de mener à terme un éventuel projet collectif.

²⁷⁷ Melvin Gallant, cité dans ibid., pp. 15-16.

Si nous voulons construire l'Acadie, il faut la construire à partir de nous-même, à partir de nos propres ressources humaines et financières. Donc ce mouvement définirait les actions à entreprendre, aussi bien à long terme qu'à court terme et, ce mouvement travaillerait par l'entremise de comités locaux à amener toute la population acadienne à revendiquer telle ou telle chose et à prendre les moyens pour obtenir ces choses-là.²⁷⁸

D'autres participants ont précisé que les leaders des institutions acadiennes actuelles devraient diriger les réformes, tandis que d'autres ont suggéré de créer des formations politiques acadiennes. Mentionnons, par ailleurs, que les participants n'ont jamais reconnu, du moins lors des ateliers et plénières, le Parti acadien comme un leadership capable de diriger les réformes proposées à la CONA.

Le contenu nationaliste des discours des participants à la CONA semble suggérer que, pour la plupart des participants, la province acadienne représentait l'option idéale. Toutefois, il nous apparait que sur le plan de ce qui était perçue comme réalisable, plusieurs participants ont nuancé leurs visées autonomistes, de peur que la population acadienne ne soit pas favorable à un tel projet. Ces derniers ont donc proposé des solutions pouvant se réaliser à l'intérieur du cadre actuel de la province, ne serait-ce qu'à court terme.

L'étude du questionnaire par le CRI soulèvent, par ailleurs, des données intéressantes concernant le degré de pouvoir politique désiré par les Acadiens et Acadiennes, présents à la CONA, de même que leur choix quant à un éventuel projet politique. Ainsi, leurs conclusions nous permettent de dresser un portrait plus complet des

²⁷⁸ Melvin Gallant, cité dans ibid., pp. 35-36.

participants à la CONA et ainsi, donner plus de poids à nos analyses.

Tout d'abord, les résultats du questionnaire ont démontré que les participants à la Convention concevaient le secteur politique comme une influence importante mais défavorable sur l'épanouissement des autres secteurs acadiens, en particulier le secteur de l'économie.²⁷⁹ D'autre part, les réponses au questionnaire mettent en évidence l'énorme insatisfaction ressentie par les participants, en ce qui concerne le degré d'influence et de pouvoir décisionnel détenu par les Acadiens et Acadiennes au plan politique. "Par ailleurs, plus le niveau d'organisation politique augmente (local, provincial, fédéral), plus l'influence politique et le pouvoir de décision diminuent, et plus le degré de satisfaction diminue".²⁸⁰

Les chercheurs ont précisé par ailleurs, que plus les répondants concevaient que les Acadiens détenaient peu de pouvoir aux niveaux provincial et fédéral, et plus ces derniers étaient insatisfaits de ce faible niveau de pouvoir, plus ils avaient tendance à opter pour un projet politique autonomiste (province ou pays acadien).²⁸¹ Inversement,

plus un répondant percevait que les Acadiens (détenaient) beaucoup de pouvoir politique (au niveau provincial et fédéral), et que moins il était insatisfait de la situation politique (au niveau provincial et fédéral) plus il avait tendance à choisir une option réformiste.²⁸²

²⁷⁹ Le Centre de recherche interdisciplinaire, op. cit., p. 84.

²⁸⁰ ibid., p. 34.

²⁸¹ ibid., p. 84.

²⁸² ibid., p. 84.

Pour ce qui est des options choisies par les répondants au questionnaire circulé à la Convention, la majorité des participants ont choisi des options autonomistes: soit une province acadienne ou pays acadien (58.1%) comme choix d'option politique idéale (question 21), alors que 25.4% ont opté pour un choix réformiste, ou si l'on veut, des options pouvant se réaliser à l'intérieur des structures politiques de la province.²⁸³ Quant au choix d'une option politique réalisable (question 23), encore une fois, les options autonomistes ont été choisi "dans une proportion plus élevée que les réformistes, quoique non majoritaire".²⁸⁴ Plus précisément, les options autonomistes ont recueilli 46.9% des réponses, tandis que les options réformistes ont été choisi par 32.5% des répondants au questionnaire.²⁸⁵

Ces données révèlent que les répondants au questionnaire de la CONA n'acceptaient plus le statu quo politique. En fait, d'après les analyses du CRI, il faut conclure que ces derniers, de par leurs réponses, ont manifesté le désir de voir des "modifications aux structures politiques en place".²⁸⁶ Ainsi, sur le plan idéal, il semblait se dégager un consensus chez la majorité des répondants au questionnaire, quant au choix d'un projet collectif: soit un projet politique autonomiste. Toutefois, sur le plan de ce qui était perçu comme réalisable, les répondants semblaient "beaucoup plus divisés

²⁸³ ibid., p. 61.

²⁸⁴ ibid., p. 85.

²⁸⁵ ibid., p. 61.

²⁸⁶ ibid., p. 85.

et en tous cas plus enclins à modifier leur option politique selon les circonstances".²⁸⁷

D'autres analyses du CRI²⁸⁸ mettent en évidence que plus le participant se rapprochait du profil néo-nationaliste: jeune, très insatisfait du pouvoir et de l'influence politique détenus par la communauté acadienne, originaire du nord de la province, etc., plus il avait tendance à croire que les structures locales permettraient la réalisation d'un projet collectif acadien et plus il optait pour un choix "autonomiste". Inversement, plus le participant se rapprochait du profil modernisateur: 40 à plus de 60 ans, plus grande importance accordée au secteur économique, moins insatisfait du pouvoir et de l'influence détenus par les Acadiens et Acadiennes que les jeunes, etc., plus il avait tendance à croire que les structures provinciales permettraient la réalisation d'un projet collectif acadien et plus il choisissait une option réformiste comme choix d'un éventuel projet politique réalisable.²⁸⁹

En somme, les répondants veulent plus de pouvoir et revendiquent des modifications aux structures politiques actuelles. Cependant, il n'est pas possible d'identifier un consensus quant au degré de pouvoir politique souhaité, ni quant à une sorte d'étapisme souhaitable en vue

²⁸⁷ ibid., p. 195.

²⁸⁸ Les chercheurs du CRI ont tenté de classer les répondants du questionnaire en sous-groupes, selon l'option politique choisie sur le plan idéal et réalisable. Cet exercice avait comme objectif de voir quels facteurs ou éléments avaient influencé les comportements observés chez les répondants. Voir ibid., chapitre 4, pp. 87-165.

²⁸⁹ Les résultats de l'analyse des sous-groupes a, par ailleurs, démontré qu'au niveau du sexe des répondants, de même qu'au niveau du type de communauté (ville, village et localité non-incorporé) dans lequel ils habitent, il n'y avait pas de facteurs révélateurs "des différents comportements observés chez les participants".

d'atteindre le niveau d'autonomie désiré sur le plan idéal. Tout au plus, l'analyse des patterns les plus fréquents manifeste-t-elle plutôt l'existence de plusieurs projets "collectifs" différents répondant sans doute à des aspirations divergentes.²⁹⁰

Les conclusions du CRI à ce sujet viennent confirmer nos propres hypothèses auprès du contenu nationaliste des participants. Ainsi, il nous apparait que la majorité des participants partage l'avis des néo-nationalistes, quant aux outils politiques à définir pour assurer l'épanouissement de la spécificité acadienne, soit: une structure politique acadienne. Néanmoins, si le discours des participants était homogène au niveau de la nécessité d'intervenir sur le plan politique, ce dernier nous a semblé imprécis, au niveau des moyens d'actions à prendre pour y arriver. Certes, les participants n'étaient pas unanimes quant au degré de pouvoir politique souhaité sur le plan réalisable, et ce malgré leur appui massif à l'option de la province acadienne sur le plan idéal.

²⁹⁰ ibid., p. 193..

2.3 LE CONTENU NATIONALISTE DES DISCOURS DE L'ÉLITE POLITIQUE ACADIENNE ET DU JOURNAL L'ÉVANGÉLINE À L'ÉGARD DE LA CONA:

Nous entreprenons, dans le cadre de cette troisième section, un regard auprès des divers journaux acadiens afin de faire ressortir le contenu nationaliste des discours des personnages politiques, de même que celui du journal acadien L'Évangéline à l'époque de la CONA (1979-1980). Rappelons que ceux-ci nous aideront à mesurer l'impact que les diverses formations politiques ont pu avoir sur le degré de pouvoir politique défini à la Convention, ainsi qu'à identifier les idées véhiculées à la communauté acadienne par le journal à ce moment.

2.3.1 NATURE ET SOURCES DES TENSIONS SOULEVÉES DANS LE JOURNAL L'ÉVANGÉLINE:

Les plus grandes critiques formulées à l'égard de la Convention par le journal L'Évangéline, concernent:

- l'organisation générale de ce grand rassemblement;
- le manque de représentativité au sein de la délégation;
- et le manque d'objectivité lors de la rédaction des documents et du questionnaire.

Dès l'annonce que la Convention d'orientation nationale (CONA) allait avoir lieu, L'Évangéline a critiqué l'organisation générale de celle-ci. Cette dernière reprochait aux responsables de ce grand événement, soit la SANB, d'entraver le processus de sensibilisation auprès de la population acadienne, car l'information publiée au sujet de la Convention était insuffisante et les buts et objectifs de la CONA étaient imprécis. De plus, cette ambiguïté face à la forme

générale que prendrait la Convention, allait nuire, selon le journal, à la crédibilité des résultats obtenus. L'Évangéline maintenait également que la majorité de la population acadienne ne serait pas très enthousiaste face à la possibilité de définir un projet politique acadien.

Les Acadiens sont actuellement convoqués à un grand congrès dont le thème portera sur un projet collectif des Acadiens. Or quel est ce projet collectif? On ne le sait pas encore. Il semble qu'il faudra attendre que les spécialistes..... aient terminé leurs documents de base pour définir quel sera ce projet collectif. Mais il sera difficile de sensibiliser les Acadiens à un projet collectif sans savoir de quoi il s'agit, concrètement. Il faudrait définir ce projet collectif très rapidement. Est-ce qu'on est prêt?²⁹¹

D'une façon plus déterminée, L'Évangéline s'est attaquée à la représentativité de la Convention. Cette dernière a vivement critiqué les organisateurs pour la formule de recrutement et les critères de représentativité choisis. Les responsables de la Convention avaient rejeté la formule de délégation formelle, pour se fier au bénévolat afin de recruter les délégués. Le journal, pour sa part, voyait difficilement comment les organisateurs arriveraient à mobiliser "la majorité silencieuse des Acadiens" si on retenait cette formule.²⁹² Aux lendemains de la Convention, L'Évangéline constatait que certains secteurs et quelques régions avaient été sous-représentés.

En ce qui concerne le "carcan" de représentativité, le journal argumentait que les critères de sélection imposés par les responsables

²⁹¹ Paul-Émile Richard, "Une autre tentative", L'Évangéline, Moncton, le 6 mars 1979, p. 6.

²⁹² ibid., p. 6.

étaient trop rigides. On se rappellera des buts fixés par les organisateurs de la Convention au sujet de la délégation:

Le nombre total de participants ne serait pas fixé à l'avance, mais ceux-ci devaient être représentatifs entre autres des différentes couches sociales, occupations, régions et des deux sexes. On s'inscrirait sur la base de "premiers arrivés premiers servis" en autant que ces critères fussent respectés. Donc tous les intéressés ne devaient pas nécessairement pouvoir assister à titre de participants.²⁹³

De ce fait, plusieurs personnes intéressées ont dû être éliminées comme participants, soit parce qu'elles ne remplissaient pas les critères, soit parce que certains secteurs étaient sur-représentés. Elles étaient toutefois admises à titre d'observateurs. L'Évangéline argumentait que si les critères de région, sexe, âge et profession avaient été "assez scrupuleusement respectés", il serait toutefois "impossible de contrôler la représentativité des personnes, selon des critères d'idéologie politique..."²⁹⁴

Suite au dévoilement des résultats de la Convention, le journal a accusé les militants du Parti acadien d'être "présents et loquaces" à la CONA afin de promouvoir leur idée de la province acadienne. On reprochait aux délégués de ne pas être représentatifs de l'ensemble de la population acadienne, car ils regroupaient les gens les plus politisés et les plus sensibles à la question politique acadienne.²⁹⁵

²⁹³ P. Doucet, H. d'Entrmeont, J. -G. Finn, op cit., p. 50.

²⁹⁴ Paul-Émile Richard, "Le rideau se lève", L'Évangéline, le 5 octobre, 1979, p.6.

²⁹⁵ idem, "Sommes-nous orientés?", op. cit., le 9 octobre 1979, p. 6.

En dernier lieu, L'Évangéline s'est attaqué aux responsables de la Convention au sujet de la documentation et du questionnaire distribués. Le journal maintenait que la documentation, écrite dans un style "inaccessible" à la majorité de la population acadienne, était nettement biaisée en faveur des tenants d'une province acadienne. De plus, on reprochait aux auteurs de ces documents de n'avoir inclus que très peu d'informations à l'égard des autres options politiques. Selon le journal, les documents projetaient une fausse image de l'Acadie.

Car même si la documentation de la Convention semble dire que la collectivité acadienne cherche à obtenir l'autonomie politique, il faut quand même admettre que c'est grandement exagéré ... D'ailleurs, un étranger qui lit cette documentation arriverait à la conclusion rapide que la majorité acadienne est prête à accéder à une autonomie politique complète par le biais d'une province acadienne ou par le truchement d'une autre structure imprécise.²⁹⁶

Aux lendemains de la Convention, L'Évangéline a avancé que l'absence d'information au sujet des autres options politiques avait empêché les participants de faire un choix réaliste et éclairé; elle estimait que les délégués avait plutôt répondu avec émotion.²⁹⁷

Le rapport de la session d'évaluation, publié peu après la Convention, semble appuyer quelques-unes des critiques soulevées par le journal.²⁹⁸ Effectivement, les animateurs ont admis que les documents, de même que le questionnaire, auraient mieux servi s'ils

²⁹⁶ idem, "L'heure approche", op. cit., le 4 octobre 1979, p. 5.

²⁹⁷ idem, "Sommes-nous orientés?", op. cit., le 9 octobre 1979, p. 6.

²⁹⁸ Jacqueline Pelletier, op. cit..

avaient été écrits dans un style plus accessible à l'ensemble de la population acadienne et s'ils avaient expliqué les enjeux concrets des diverses options. Plusieurs délégués, n'ayant jamais participé à un tel exercice de réflexion collective, étaient peu sensibilisés à la chose politique et avaient de la difficulté à faire valoir leurs idées. D'autres, étaient tout simplement analphabètes et donc ne possédaient pas un vocabulaire sophistiqué.

Pourtant convaincus et anxieux de partager leur point de vue, certains participants et participants-observateurs se sont tus, intimidés qu'ils furent par l'outillage de la Convention. Bref, en dépit des efforts des responsables et malgré ses aspects très positifs, la Convention a favorisé les habitués au détriment des nouveaux-venus.²⁹⁹

Les animateurs et animatrices ont tout de même tenu de souligner que la Convention, bien qu'orienté "pour amener les Acadiens à exprimer leur volonté politique, elle ne le fut pas à la faveur d'une option ou de l'autre".

Nos propres analyses auprès de la documentation ont révélé, par ailleurs, que celle-ci semblait emprunter certains éléments du discours néo-nationaliste. Toutefois, en aucun temps est-ce que les documents de réflexion ont appuyé ouvertement la province acadienne. En effet, il nous semble qu'aucune option n'a été présentée en profondeur, justement de peur qu'on accuse les organisateurs de la CONA d'orienter le débat. Selon nous, les textes ont plutôt suggéré à la communauté acadienne des moyens d'actions à prendre pour solidifier sa base collective, afin qu'elle soit en mesure de concrétiser un éventuel projet collectif sur le plan politique.

²⁹⁹ ibid., p. 6.

Pour ce qui est du questionnaire, L'Évangéline prétendait qu'il n'était pas scientifique et qu'il avait été rédigé par des sympathisants du Parti acadien. D'ailleurs, le journal a accusé ces derniers d'avoir manipulé l'orientation du questionnaire afin que celui-ci privilégie des résultats autonomistes.³⁰⁰

L'étude des résultats du questionnaire de la CONA par les chercheurs du Centre de recherche interdisciplinaire, à Edmunston, a révélé que le questionnaire comportait plusieurs lacunes au niveau méthodologique, ainsi que des contradictions au niveau de ses grandes orientations.³⁰¹ Toutefois, les résultats de l'analyse du CRI nous laissent croire que les accusations portées auprès du Parti acadien par L'Évangéline étaient injustifiées.

Dans un premier temps, les questions portant sur les critères socio-démographiques des participants étaient caractérisées par plusieurs ambiguïtés, de même que des omissions importantes. Aucune question traitait de variables telles: "le revenu personnel et familial, niveau de scolarité, le statut matrimonial, le nombre d'enfants ou personnes à charge, la religion, pratiquée ou non".³⁰² Des données relatives à ces variables auraient fourni des informations précises aux chercheurs, leur permettant par la suite de dresser un portrait type des répondants et répondantes du questionnaire, ou si

³⁰⁰ *idem*, "L'heure approche", op. cit., le 4 octobre 1979. p. 6.

³⁰¹ Le centre de recherche interdisciplinaire, op. cit., pp. 10-24.

³⁰² ibid., p. 13.

tel était le cas, des portraits-robots des participants, d'après le degré de pouvoir politique souhaité.

Par la suite, ces portraits-robots auraient permis de prédire avec de bonnes chances de succès comment se seraient comportés les Acadiens absents de la Convention s'ils avaient été présents, ou encore, quels seraient les effets probables sur le comportement politique des Acadiens de certains changements sociaux, voir d'un changement d'orientation de la SANB.³⁰³

Les chercheurs ont souligné par ailleurs, que "la logique de catégorisation de certaines questions", laissait à désirer.³⁰⁴ Effectivement, la catégorisation proposée pour les variables âge et occupation était répartie de façon inégale (catégories hétérogènes), tandis que certaines catégories reliées à l'occupation et à l'employeur, se recouvraient partiellement. De plus, la catégorisation pour ces deux variables étaient loin d'être exhaustive. Conséquemment, les chercheurs se sont résignés à effectuer une analyse des attitudes politiques des participants, malgré les limites significatives que comporterait une telle étude et, en dépit des inexactitudes et omissions retrouvées dans le questionnaire.

..les questions socio-économiques et socio-démographiques tant par l'absence de certaines variables importantes (éducation, revenu, etc.) que par l'ambiguïté des catégories proposées pour d'autres variables (âge, occupation, employeur) limitent l'analyse des attitudes politiques des répondants. Il devient ainsi difficile de déterminer quelles sont les variables importantes qui influencent le choix d'un projet collectif quelconque.³⁰⁵

³⁰³ ibid., p. 195.

³⁰⁴ ibid., p. 14.

³⁰⁵ ibid., p. 24.

Quant aux grandes orientations du questionnaire, les chercheurs ont souligné des contradictions importantes, qui influent inévitablement sur l'interprétation que l'on peut faire de celles-ci. D'une part, les questions liées à la perception du pouvoir politique détenu et au degré de satisfaction face à ce pouvoir (questions 15 à 18) étaient formulées de sorte que les répondants, peu sensibilisés à la réalité politique acadienne, soient permis de faire un certain cheminement quant à leur niveau de conscientisation dans ce domaine.³⁰⁶ Ces dernières donnaient également l'impression qu'un plus grand pouvoir au niveau politique pour les Acadiens était réalisable, voire même urgent.³⁰⁷

Les questions relatives aux divers options (questions 21 à 26) pouvaient, au contraire, "conduire à une certaine démobilisation en diluant et atténuant la certitude de l'option choisie par le répondant".³⁰⁸ De plus, les chercheurs ont souligné un déséquilibre assez important entre les options dites réformistes: c'est-à-dire, celles pouvant se réaliser à l'intérieur des structures politiques du Nouveau-Brunswick, et les options dites autonomistes: province acadienne ou pays acadien et annexionnistes: annexion au Québec. En fait, selon les chercheurs du CRI, ces deux dernières catégories d'options ont été nettement sous-développées dans le questionnaire.

Ces grandes tendances ne sont cependant pas développées dans la même mesure. Certaines sont sous-développées comme

³⁰⁶ ibid., p. 23. Pour une version complète du questionnaire distribuée aux participants de la Convention, voir ibid..

³⁰⁷ ibid., p. 23.

³⁰⁸ ibid., p. 23.

la province acadienne et le pays acadien, tandis que l'avalanche de possibilités portant sur la province actuelle mais modifiée risque de porter à confusion.³⁰⁹

Compte tenu de son caractère contradictoire, le questionnaire de la Convention s'est apparenté tantôt à un instrument visant à déchiffrer l'opinion politique des délégués, tantôt à un outil d'animation et de sensibilisation pour ceux-ci. Il reste que les incohérences retrouvées au niveau du questionnaire, ont limité la portée de ses résultats. L'on doit donc interpréter ceux-ci comme "des tendances qui peuvent servir d'indicateurs à un projet collectif acadien" et non pas en "termes d'absolus".³¹⁰

Le contenu nationaliste des éditoriaux du journal acadien L'Évangéline nous révèle que cette dernière était très sceptique à l'égard de ce grand rassemblement. Les critiques ont été vives, tant au niveau de l'organisation générale de la Convention, qu'au niveau de la formule de recrutement et des critères de sélection des délégués. Le journal s'est également attaqué à la documentation et au questionnaire. Toutefois, si l'on se fie aux analyses des chercheurs du CRI, ainsi qu'aux témoignages des animateurs et animatrices d'ateliers, il ne nous est pas permis de juger que l'orientation des outils de réflexion, tels les documents et le questionnaire d'opinion ont été manipulés par des membres du Parti acadien. L'on doit reconnaître tout de même, que "si on exclut les questions relatives aux options, le questionnaire semble influencer le choix des répondants

³⁰⁹ ibid., p. 21.

³¹⁰ ibid., p. 24.

vers un plus grand pouvoir politique".³¹¹ Un plus grand pouvoir politique n'équivaut quand même pas automatiquement à une option autonomiste, voire une province acadienne.

Les critiques du journal L'Évangéline auprès du Parti acadien nous apparaissent conséquemment, quelques peu exagérées. Toutefois, l'on ne doit pas s'étonner des tentatives entrepris par le journal pour discréditer l'option autonomiste. En fait, L'Évangéline avait vivement dénoncé le discours autonomiste du Parti acadien et s'était toujours opposée à l'idée de créer une province acadienne. Cet extrait de l'ouvrage du politicologue Roger Ouellette cerne bien l'attitude du journal à l'égard du Parti acadien.

Ce rejet catégorique, par le seul quotidien acadien, de la philosophie politique et du programme d'action du parti était prévisible. Les leaders traditionnels de la communauté acadienne avaient depuis longtemps choisi de "participer à l'exercice du pouvoir" en s'engageant activement dans le Parti libéral. La création d'un tiers parti proprement acadien ne figurait pas dans leur stratégie politique et ils ne pouvaient certainement pas le soutenir.³¹²

De plus, comme le fait remarquer le sociologue Marc Johnson, les liens entre le journal et l'élite acadienne ont toujours été étroits. "Sa stratégie identitaire ne pouvait que participer à la stratégie globale du nationalisme traditionnel". Le nationalisme que prônait le journal "engageait les Acadiens à survivre, en se développant dans leur coin, à l'abri des influences étrangères, mais

³¹¹ ibid., p. 23.

³¹² Roger Ouellette, op. cit., p. 89.

sans bousculer l'ordre des choses".³¹³ Ainsi, l'on peut interpréter les critiques du journal à l'égard du Parti acadien comme un mécanisme de défense, en quelque sorte, face à la possibilité de perdre son emprise idéologique sur l'Acadie. Il reste à savoir si les appréhensions exprimées par L'Évangéline correspondent aux opinions de l'élite politique engagée dans les partis dominant la scène électorale à l'époque de la Convention.

2.3.2 NATURE ET SOURCES DES TENSIONS APPORTÉES PAR L'ÉLITE POLITIQUE ACADIENNE:

Les critiques formulées par les partis politiques traditionnels à l'égard de la Convention ont essentiellement été les mêmes que celles exprimées par L'Évangéline. L'on a reproché aux participants:

- de ne pas être représentatifs de la population acadienne dans son ensemble;
- et l'on a critiqué la validité des résultats.
- certains personnages politiques étaient, toutefois, d'accord que la Convention avait dégagé un consensus que le statu quo n'était plus acceptable.

Joseph Daigle, chef du Parti libéral, a été le plus sévère à l'égard de la Convention, accusant le Parti acadien d'avoir manipulé tous les niveaux de ce grand rassemblement.³¹⁴ Il a vivement dénoncé

³¹³ M. Johnson, *ibid.*, pp. 82-183. Il faut noter que Johnson ne fait pas de démarcation entre le nationalisme traditionnel et le nationalisme modernisateur. Toutefois, ces observations au sujet de l'orientation du journal sont très pertinentes.

³¹⁴ Jean Couturier, "Le PL déclare la guerre au PA", L'Évangéline, le 22 octobre 1979. p. 7.

la création d'une province acadienne et a rejeté toutes formes de séparation. Quant aux organisateurs de la CONA, le chef de l'opposition leur reprochait d'avoir orienté la documentation ainsi que le questionnaire dans un sens qui favoriserait le choix d'une option politique autonomiste. De plus, il a critiqué le déroulement des ateliers, expliquant que ceux-ci n'avaient pas permis de discuter sérieusement des options offertes à l'intérieur des structures existantes.³¹⁵

En ce qui a trait au déroulement des ateliers, le rapport de la session d'évaluation des animateurs et animatrices d'ateliers nous révèle un scénario un peu moins dramatique que celui présenté par le chef du Parti libéral. Il faut reconnaître tout de même que les critiques de Daigle à ce sujet, n'étaient pas dénuées de tout fondement.

Les animateurs et animatrices soutenaient que dans certains ateliers, ce sont les participants et participantes les mieux instruits et les plus avertis au plan politique qui ont exprimé leurs opinions avec le plus de conviction. Ces derniers ont fait valoir leurs arguments davantage en faveur d'une province acadienne et ce, avec tant de force que, les tenants de d'autres options, se sont trouvés incapables d'articuler des arguments cohérents.

Le grand écart entre le niveau de sophistication de la pensée des uns et des autres a inévitablement jouer en la faveur des mieux instruits et des plus politisés. Les tenants de l'option "province Acadienne" étant nombreux et bien articulés, la dialectique fut dans certains cas réduite à son plus simple élément: pour ou contre la

³¹⁵ idem, "Le PL ne croit pas aux conclusions préliminaires", op. cit., le 22 octobre 1979. p. 8.

province Acadienne! Trop souvent, les défenseurs des autres options ont été incapables de fournir une argumentation soutenue pour faire valoir leur point de vue, tandis que les personnes indécises ont tendu à se faire spectateurs silencieux.³¹⁶

Les animateurs ont tout de même précisé que dans d'autres ateliers, les débats s'étaient avérés plus équilibrés, "même les plus convaincus ont dû ajuster leurs perceptions, raffiner leurs arguments, et s'interroger sérieusement sur les opinions émises de l'avant par leurs co-équipiers".³¹⁷

Plus souvent qu'autrement, le choc des idées a obligé les délégués à nuancer et à enrichir leurs points de vue. Ils en sont sortis plus réalistes, prêts à modifier leurs stratégies pour faire place aux préoccupations d'autres personnes, et plus sensibles au besoin d'être à l'écoute de concitoyens dont ils ne partagent pas nécessairement le point de vue.³¹⁸

En ce qui a trait aux plénières, le rapport maintient qu'elles n'ont pas contribué de façon positive au déroulement de la Convention. La forme que les responsables ont attribué aux plénières: ceux-ci devaient "aider à faire le pont entre les ateliers, en fournissant une synthèse de l'évolution de la pensée collective de la Convention"³¹⁹, n'a pas été un succès. En effet, ces dernières ont fait en sorte que les animateurs ont dû rebâtir le climat de confiance entre les participants au début de chaque nouvel atelier. De plus, l'absence "d'une grille pour systématiser les résumés d'ateliers", n'a pas permis aux animateurs de "poser un jugement confiant sur la

³¹⁶ ibid., p. 5.

³¹⁷ ibid., pp. 5-6.

³¹⁸ ibid., p. 10.

³¹⁹ ibid., p. 7.

direction que prenaient les débats des ateliers".³²⁰ En effet, les animateurs, soucieux de ne pas vouloir orienter la Convention vers une option particulière et, par conséquent, se faire accuser de manipulation, se sont même abstenus de révéler les résultats du troisième atelier, car ce dernier semblait appuyer une option autonomiste.

Parce qu'il était difficile d'interpréter avec assurance les résumés d'atelier; et par crainte toujours d'être accusés de manipuler l'orientation de la Convention, les animateurs chargés de dresser la synthèse des rapports ont préféré ne pas diffuser l'information émanant du 3e atelier: elle semblait pointer vers un appui important à l'option de la "province acadienne", mais on ne pouvait pas l'affirmer clairement.³²¹

Ainsi, il ne nous est pas possible d'affirmer avec certitude, d'après le rapport des animateurs et animatrices, que les ateliers de travail à la Convention ont permis la tenue de débats équilibrés sur l'ensemble des options politiques présentées à la population acadienne. En fait, il nous apparait, d'après les témoignages des animateurs et animatrices présents à la session d'évaluation (16%), que ce sont davantage les plus sensibilisés à la question politique acadienne qui ont fait valoir leur point de vue. Conséquemment, les discussions semblent avoir surtout porté sur la nécessité de définir un pouvoir politique accrue pour la communauté acadienne, voire même une province acadienne. Sur ce point, les critiques de monsieur Daigle nous apparaissent justifiées. Toutefois, les accusations portées par celui-ci auprès du Parti acadien, particulièrement en ce qui a trait

³²⁰ ibid., pp. 7-8.

³²¹ ibid., p. 8.

à la manipulation de l'orientation des documents et du questionnaire, nous apparaissent plutôt comme des tentatives "illégitimes" de la part de Daigle, de discréditer ses concurrents politiques.³²²

Rappelons brièvement que le Parti libéral a longtemps été le "représentant" de la majorité des Acadiens et Acadiennes à Frédéricton. Effectivement, la communauté acadienne de la province a voté largement "en bloc" pour le Parti libéral depuis le début du siècle.³²³ Conséquemment, la création d'un parti politique ethnique, tel: le Parti acadien, ne pouvait que perturber "l'agenda" politique du Parti libéral, surtout si les aspirations de la communauté acadienne ne figuraient pas à l'avant-plan du programme idéologique de ce dernier.³²⁴ Il faut donc interpréter les attaques du chef du Parti libéral dans le même sens que celles soulevées par le journal L'Évangéline. Leurs critiques à l'égard du Parti acadien et l'option politique qu'il défendait: la province acadienne, nous apparaissent comme une tentative de délégitimer l'exercice de réflexion entamé à la CONA, pour ainsi conserver l'appui de l'électorat acadien.

³²² Nous reconnaissons qu'il est tout à fait naturel pour un parti politique de défendre son programme idéologique et de critiquer celui des ses concurrents politiques. Toutefois, il nous apparat que les accusations de Daigle auprès du Parti acadien, à l'effet que ses membres auraient manipuler l'orientation du questionnaire et des documents, étaient dénués de tout fondement.

³²³ Voir Jean-Guy Finn, Développement et persistance du vote ethnique: les Acadiens du Nouveau-Brunswick, thèse de ma trise, science politique, Université d'Ottawa, Ottawa, 1972.

³²⁴ Effectivement, le Rapport Foucher: "Les communautés linguistiques du Nouveau-Brunswick: égales en droit et dignité", publié en 1984, traite de la place des Acadiens dans les appareils des partis politiques. Celle-ci nous révèle que les programmes électoraux du Parti libéral depuis 1960, ne font aucune mention des préoccupations acadiennes. Voir pp. 754-758.

Le ministre conservateur Jean-Maurice Simard, lieutenant francophone du premier ministre Richard Hatfield et Président du Conseil du Trésor, a appuyé, pour sa part, les efforts des responsables de la CONA. De plus, il a réfuté les propos de Daigle concernant la manipulation de la documentation, du questionnaire et des résultats préliminaires.

.....les attaques du chef de l'opposition, à l'endroit de la Société des Acadiens, sont injustifiées, méprisables, condamnables, et ont déjà causé un tort considérable à cet organisme acadien voué aux intérêts des francophones de toute la province.³²⁵

Le ministre conservateur interprétait la Convention comme un message clair de la part des Acadiennes et des Acadiens qu'ils ne voulaient plus le statu quo. Toutefois, il n'accordait pas d'importance aux résultats de cette dernière, car une province acadienne ne serait pas viable sur le plan économique, et isolerait les francophones du sud-est de la province.³²⁶ De plus, Simard a reproché aux délégués de ne pas être représentatifs de l'ensemble de la population acadienne.³²⁷ Il a blâmé les organisateurs pour les failles à ce niveau.

Quant au Parti acadien, son chef, Gastien Gaudet, a fait remarquer que les résultats de la Convention étaient un signe que les Acadiennes

³²⁵ Hermel Vienneau, "Simard: Daigle doit prouver lui-même les irrégularités de la Convention", L'Évangéline, le 1 novembre 1979. p. 7.

³²⁶ Jean Couturier, "Un projet de loi reconnaissant l'égalité du peuple acadien", L'Évangéline, le 9 octobre 1979. p. 17.

³²⁷ Jocelyne Allard, "Simard prône la dualité", L'Aviron, le 10 octobre 1979, p. A-5.

et les Acadiens avaient, en effet, une volonté d'autonomie politique.³²⁸ Il a avoué que la CONA n'avait pas la même valeur qu'aurait eu un sondage ou un référendum au point de vue de la représentativité, mais qu'elle était toutefois, "passablement" représentative de l'ensemble de la population acadienne.³²⁹

Les critiques les plus vives du chef du PA ont été à l'égard de L'Évangéline et des partis politiques traditionnels. Il accusait ces derniers d'ignorer le débat sur les questions acadiennes en refusant de reconnaître leur spécificité. Plus spécifiquement, il reprochait à M. Daigle et son parti de vouloir contrôler le destin des Acadiennes et des Acadiens en empêchant ces derniers de prendre conscience de leurs problèmes.³³⁰ Quant à L'Évangéline, M. Gaudet l'accusait d'être "l'outil d'une élite qui favorise le statu quo".

L'Évangéline serait-elle cantonnée dans le rouge? Les subventions gouvernementales l'ont-elle lancée dans la voie du compromis? Est-elle l'outil d'une élite qui ne se veut acadienne que si elle garde le contrôle. Qu'elle soit impartiale et qu'elle laisse les gens prendre leurs décisions. Veut-elle protéger certains intérêts?³³¹

Le contenu nationaliste des discours des personnages politiques à l'époque de la Convention nous révèle que, dans l'ensemble, ces derniers partageaient les réticences par ailleurs exprimées dans le

³²⁸ Jean Couturier, "Gaudet: une volonté d'autonomie", L'Évangéline, le 9 octobre 1979. p. 17.

³²⁹ Hermel Vienneau, "Gaudet le reconnaît: la Convention pas assez représentative des Acadiens", op. cit., le 29 octobre 1979. p. 7.

³³⁰ Jean Couturier, "Gaudet: c'est la situation politique qui a dicté le choix", op. cit., le 30 octobre 1979. p. 4.

³³¹ William Thériault, "Pour le Parti Acadien, la Convention a exprimé un message clair...", op. cit., le 19 octobre 1979. p. 8.

journal L'Évangéline. Leurs plus grandes critiques touchaient la représentativité des participants à la CONA, de même que la validité des résultats. Malgré ces reproches, certains députés ont reconnu que le statu quo n'était plus acceptable pour la population acadienne. Cette constatation de la part de l'élite politique est contradictoire en quelque sorte, si nous considérons leurs appréhensions face à la représentativité.

Pour ce qui a trait à la représentativité des participants de la Convention, l'on se rappellera des efforts incroyables des membres du comité organisateur pour assurer que les participants soient représentatifs de toutes les classes sociales, en respectant les régionalismes et assurant une représentation égale des deux sexes, ainsi que des grands groupes d'âge. Effectivement, la SANB a misé toute la légitimité de la CONA, ainsi que la validité de ses résultats sur la représentativité des participants.³³²

Les résultats de l'analyse du CRI, auprès de la représentativité des participants, révèle, cependant, que ceux-ci n'étaient pas représentatifs au plan démographique, de l'ensemble de la population acadienne.³³³ En fait, les chercheurs ont précisé que quelques catégories étaient sous-représentées (les régions du sud-est et du nord-ouest); c'est-à-dire, "l'effectif était inférieur au groupe des représentants visés par plus de 10%" . D'autres groupes étaient cependant fortement sous-représentés, tels: le groupe d'âge de 65

³³² ibid., p. 26.

³³³ Le centre de recherche interdisciplinaire, op. cit., p.31. Voir également les résultats du sondage effectué par P. Doucet, H. d'Entremont, J. G. Finn, op. cit.

ans et plus, ainsi que les pêcheurs, les bûcherons et les ménagères. Dans ce cas, "l'effectif était inférieur au groupe de représentants visés par plus de 20%". En ce qui a trait aux catégories sur-représentées, où "l'effectif dépassait de plus de 10% le groupe des représentants visés", les chercheurs du CRI en ont ressorti deux: soit les étudiants et la région du sud-ouest. Enfin, les chercheurs ont souligné trois groupes dont "l'effectif dépassait de plus de 20% le groupe de représentants visés" (fortement sur-représentés), soit: le groupe d'âge des 25 à 39 ans, les enseignants et la région du nord-est.³³⁴

Ces derniers ont précisé, par ailleurs, que seule les catégories d'âge des 15 à 24 ans et des 40 à 60 ans; les agriculteurs, ainsi que la région du nord se sont avérées acceptable au plan de la représentativité. Il faut mentionner d'autre part, que "par rapport au sexe, la représentativité du groupe demeure acceptable".³³⁵

Sur la base des quatre critères de recrutement, il faut donc conclure indéniablement à la non-représentativité statistique des participants, même si quelques catégories, en particulier celles du sexe, affichent une représentativité acceptable. En fait, seulement 6 des 16 catégories seraient acceptables, ce qui apparat comme nettement insuffisant en soi pour permettre la généralisation des résultats du questionnaire à l'ensemble des Acadiens.³³⁶

³³⁴ ibid., pp. 33 à 35 et 41-42.

³³⁵ ibid., p. 41.

³³⁶ ibid., p. 41.

Les chercheurs ont de plus, émis certaines conclusions qui distinguent les répondants des non-répondants du questionnaire.³³⁷ Celles-ci suggèrent qu'il y a eu une sur-représentation de la catégorie des étudiants, de même qu'une forte sur-représentation du groupe des 25 à 39 ans, des enseignants, et de la région du nord-est parmi les répondants.³³⁸ Inversement, les groupes d'âge de 15 à 24 ans, de même que la région du sud-est étaient sous-représentés parmi les répondants au questionnaire, tandis que le groupe des 60 ans et plus, ainsi que les pêcheurs, bûcherons et ménagères se sont retrouvés fortement sous-représentés.³³⁹ "La représentativité statistique apparat comme acceptable ... par rapport au sexe, à la catégorie des gens âgés de 40 à 64 ans, aux agriculteurs, aux régions du nord, nord-ouest et du sud-ouest".³⁴⁰

Inversement, les chercheurs ont souligné que ce sont davantage (fortement sur-représentés) des agriculteurs, pêcheurs, bûcherons et ménagères, ainsi que des étudiants, parmi les catégories d'occupation, qui n'ont pas répondu au questionnaire. Quant aux régions, ce sont surtout des gens provenant du sud-est et du nord-ouest qui se sont abstenus de répondre. Les chercheurs attribuent ceci à deux facteurs. En ce qui concerne le sud-est, "la nécessité perçue

³³⁷ Notons que ces catégories comprennent à la fois les participants et les observateurs. Conséquemment, il se peut que les tendances soient différentes que celles présentées uniquement auprès des participants.

³³⁸ *ibid.*, pp. 39-40.

³³⁹ *ibid.*, pp. 39-40.

³⁴⁰ *ibid.*, pp. 39-40.

par les personnes de cette région, de précipiter leur retour vue l'importance de la distance à parcourir entre Edmundston, lieu de la Convention, et leur région de résidence".³⁴¹ Quant au nord-ouest, les chercheurs suggèrent que la forte sur-représentation des non-répondants de cette région, s'explique peut-être par "la proximité qui a joué en attirant à la Convention des personnes qui ne s'y seraient pas inscrites si la Convention s'était tenue ailleurs qu'à Edmundston".³⁴² Il faut noter tout de même que ces explications, de la part du CRI, ne sont que des interprétations.

Mentionnons également que les régions du nord, nord-est et du sud-ouest étaient tous fortement sous-représentées parmi les non-répondants, ce qui suggère, toujours selon les chercheurs du CRI, "un fort taux de "persévérance" chez les inscrits de ces régions".³⁴³

Il faut donc conclure que les critiques soulevées par l'élite politique acadienne au sujet de la non-représentativité des participants à la Convention, de même que celles émises par le journal L'Évangéline n'étaient pas dénuées de tout fondement. Effectivement, d'après les analyses effectuées par les chercheurs du CRI, il ne nous est pas permis d'affirmer que les choix politiques exprimés par les délégués à la CONA correspondait au choix de l'Acadien moyen.³⁴⁴ Toutefois, il faut reconnaître que toute forme de rassemblement politique va nécessairement regrouper les gens les plus sensibles

³⁴¹ ibid., p. 40.

³⁴² ibid., p. 40.

³⁴³ ibid., p. 40.

³⁴⁴ ibid., p. 31.

aux questions d'ordre politique et les plus ouverts au changement. De ce fait, nous ne pouvons pas comparer les participants de la Convention d'orientation à l'ensemble de la population acadienne. Il serait plus exact de mesurer leur degré de représentativité par rapport aux Acadiennes et Acadiens qui s'intéressent à la politique.

Toutefois, même si les résultats du questionnaire ne peuvent pas être appliqués à l'ensemble de la population acadienne en termes d'absolus, vu la non-représentativité statistique des participants, cela n'empêche pas que la Convention d'orientation soit représentative sur le plan symbolique des divers discours nationalistes en Acadie à ce moment.³⁴⁵ Effectivement, les chercheurs du CRI soutiennent:

.. la SANB a fait des efforts très louables pour que tous les groupes socio-démographiques définis statistiquement soient présents à la Convention de sorte qu'on puisse dire symboliquement que tous les Acadiens étaient représentés. Dans ce contexte, le fait qu'une tendance ou que l'une des thèses défendues pouvait être statistiquement sur-représentée à la Convention n'empêchait pas nécessairement la Convention d'être représentative sur le plan sémiotique du débat nationaliste actuel.³⁴⁶

Cette section a permis de mettre à jour l'opposition qu'exprimaient, à la fois, le journal acadien L'Évangéline et l'élite politique acadienne face à la Convention d'orientation nationale. Ainsi, les critiques soulevées dans le journal et les discours du chef du Parti libéral suggèrent fortement que ces derniers s'enlignaient derrière une philosophie nationaliste modernisatrice. Inversement, le discours articulé par monsieur Simard semble se démarquer de la stratégie intégrationniste, tant prôné par l'élite

³⁴⁵ ibid., p. 30.

³⁴⁶ ibid., p. 30.

acadienne. Toutefois, il ne nous est pas encore permis de porter un jugement précis sur l'orientation de leurs discours. Conséquemment, dans la prochaine section, nous identifierons les solutions proposées par ces acteurs, de même que le leadership capable de mettre en application celles-ci.

2.3.3 SOLUTIONS ET LEADERSHIP PROPOSÉS PAR LE JOURNAL L'ÉVANGÉLINE:

Malgré les nombreuses critiques exprimées par L'Évangéline à l'égard de la Convention d'orientation nationale, le journal a tout de même offert quelques suggestions dans le but d'améliorer la forme générale du rassemblement. Tout d'abord, le journal a conseillé aux responsables de la Convention de préciser ce qu'ils entendaient par "projet collectif acadien", afin de rallier l'ensemble de la population acadienne à ce grand projet³⁴⁷. Pour ce faire, on maintenait que la documentation ne devait pas se limiter aux idées de quelques militants du Parti acadien, mais plutôt refléter la vision de la population acadienne dans son ensemble.³⁴⁸ On se rappellera que la critique principale du journal, au sujet de la documentation, était que celle-ci donnait l'impression que la majorité acadienne était prête à définir son avenir collectif par le biais d'une province acadienne. Quant au questionnaire, L'Évangéline a proposé qu'un modèle plus scientifique amènerait plus de réalisme aux discussions lors des ateliers. D'ailleurs, ce type de questionnaire tracerait mieux

³⁴⁷ Paul-Émile Richard, "Une autre tentative", L'Évangéline, le 6 mars 1979, p. 6.

³⁴⁸ idem, "L'heure approche", op. cit., le 4 octobre 1979. p. 6.

le portrait de l'Acadien moyen et nous éclairerait sur le degré de volonté politique désirée.³⁴⁹ Pour ce qui est des critères de représentativité, le journal a suggéré que le "carcan" de représentativité soit moins rigide, afin que les objectifs fixés par les responsables de la Convention soient atteints.³⁵⁰

D'une manière plus générale, L'Évangéline a avancé que le succès de la CONA reposait sur l'ouverture d'esprit des participants et leur volonté de collaborer ensemble.

Si au moins à cette Convention, les Acadiens de tous les coins, de toutes les tendances pouvaient se respecter, se parler et peut-être même se comprendre, ce serait déjà un premier pas dans la bonne direction pour se donner un projet collectif acadien.³⁵¹

Aux lendemains de ce grand rassemblement, le journal a rejeté l'option d'autonomie politique complète, de même que le leadership du Parti acadien. Ce dernier ne représentait pas la réalité acadienne, selon L'Évangéline, et ne constituait pas "une prise de conscience collective de notre identité comme peuple".³⁵² Toutefois, le journal n'offrait pas d'alternatives au choix exprimé par les participants, sauf pour un petit conseil: les Acadiennes et les Acadiens devraient régler leurs problèmes régionaux et les questions d'identité culturelle avant de procéder à la concrétisation d'un projet politique autonomiste. D'ailleurs, le journal s'est affiché ouvertement derrière

³⁴⁹ ibid., p. 6.

³⁵⁰ idem, "Un grand événement", op. cit., le 14 septembre 1979, p. 6.

³⁵¹ ibid., p. 6.

³⁵² Paul-Émile Richard, "Une autre tentative", L'Évangéline, le 6 mars 1979. p.6.

l'élite politique acadienne, parce que cette dernière s'impose déjà dans les domaines linguistique, religieux, social et économique de la vie acadienne.

Le contenu nationaliste des éditoriaux de L'Évangéline sous-entend que le journal aurait rejeté toute option impliquant une autonomie accrue pour la population acadienne du Nouveau-Brunswick. Tant au niveau des modifications proposées avant la tenue de la Convention, qu'au niveau des solutions proposés par la suite, L'Évangéline a fait preuve de ses liens au nationalisme modernisateur.

Pourtant, il est intéressant de noter que certaines solutions proposées par L'Évangéline, telles: la nécessité d'aller au-delà des régionalismes et des problèmes identitaires afin de travailler ensemble à un projet collectif, ressemblaient de près aux suggestions mises de l'avant dans les documents de réflexion de la CONA. Toutefois, les références particulières à ces solutions ne constituent pas une contradiction dans la position nationaliste du journal, dans la mesure où celles-ci (les solutions) ne s'inspirent pas du discours critique des néo-nationalistes. Il reste à voir si l'élite politique proposait des solutions concrètes aux critiques qu'elle exprimait à l'égard de la CONA.

2.3.4 SOLUTIONS ET LEADERSHIP PROPOSÉS PAR L'ÉLITE POLITIQUE ACADIENNE:

On se rappellera que les partis politiques traditionnels ont rejeté le choix exprimé par la majorité des délégués aux lendemains de la CONA: soit la création d'une province acadienne. Certains étaient, toutefois, d'accord qu'un consensus s'était dégagé du

rassemblement que le statu quo politique n'était plus acceptable aux Acadiennes et Acadiens. L'élite politique a donc proposé à la communauté acadienne des projets de réformes politiques qui s'inscriraient à l'intérieur des structures existantes.

Le chef du Parti libéral a proposé, entre autre, des politiques qui viseraient le développement social et économique des Acadiens, et qui reflèteraient leur volonté de réaliser leur plein épanouissement à l'intérieur des structures politiques du Nouveau-Brunswick. Pour se faire, M. Daigle comptait sur le dialogue et la collaboration entre les deux communautés linguistiques.³⁵³ Concrètement, le Parti libéral a créé, aux lendemains de la CONA, un comité de huit députés. Ces derniers étaient mandatés "d'amorcer et favoriser la communication sur les questions qui affectent directement les deux principaux groupes ethniques du Nouveau-Brunswick".³⁵⁴ De plus, le chef de l'opposition a nommé un député comme agent de liaison auprès des divers organismes acadiens. Daigle a également envisagé, comme solution possible, une décentralisation au sein de certains ministères, ce qui verrait augmenter le nombre d'effectifs francophones dans les cadres supérieurs de la fonction publique néo-brunswickoise. Daigle voyait également la possibilité de créer un Sénat provincial chargé des questions de langue et de culture, mais sans pouvoir décisionnel. Cette institution aurait nécessairement une représentation égale de sénateurs

³⁵³ Jean Couturier, "Daigle somme Simard de faire son choix", op. cit., le 25 octobre 1979, p. 14.

³⁵⁴ "Selon le chef Daigle, le Parti acadien a manipulé la Convention d'orientation", Le Madawska, le 24 octobre 1979, pp. 1 et 2.

francophones et anglophones.³⁵⁵ Parmi les options qu'il a rejeté, était celle de créer des régions administratives acadiennes.

De son côté, Jean-Maurice Simard a maintenu que les Acadiennes et les Acadiens devaient prendre une part plus active au processus politique, par le biais d'associations locales, etc. Entre autre, il a suggéré à la communauté acadienne d'utiliser son pouvoir au plan municipal pour obtenir plus de services bilingues. Quant aux députés, le Président du conseil du trésor les incitait à s'afficher comme Acadiens d'abord, ce qui établirait un pouvoir propre à eux.³⁵⁶ Le ministre a d'ailleurs proposé de créer un caucus acadien à l'intérieur de l'Assemblée législative, afin de mieux définir et traiter les questions acadiennes. Parmi les autres solutions concrètes que Simard envisageait, il faut mentionner d'abord le projet de loi visant l'égalité des deux communautés linguistiques au Nouveau-Brunswick, de même que la reconnaissance de leur droits fondamentaux dans la Constitution canadienne.³⁵⁷ De plus, le ministre a proposé la dualité de certains ministères touchant les intérêts acadiens et il favorisait l'idée de régions administratives acadiennes. Selon lui, ces régions pourraient être "le premier pas vers la reconnaissance de régions

³⁵⁵ Léonce Gaudrault, "L'Acadie: un pays qui se cherche", Le Soleil, le 13 octobre 1979, Dossier B.

³⁵⁶ Jean Couturier, "Le système politique en place pourrait répondre aux aspirations des Acadiens", L'Évangéline, le 9 octobre 1979, p. 25.

³⁵⁷ idem, "Un projet de loi reconnaissant l'égalité du peuple acadien", op. cit., le 9 octobre 1979, p. 17. Il y a lieu de noter que ce projet de loi fut adopté en 1981, et depuis a vu ses principes enchâssés dans la Constitution canadienne.

linguistiques, à la manière de la Suisse ou la Belgique, deux modèles souvent évoqués en Acadie".³⁵⁸

Pour Gastien Gaudet, il fallait aller au-delà des allégeances partisans "pour discuter des intérêts supérieurs de la société acadienne"³⁵⁹ et aller de l'avant afin d'obtenir l'émancipation politique complète. Le chef du Parti acadien envisageait la création d'une province acadienne comme la seule solution aux problèmes des Acadiennes et Acadiens. "Il n'est pas logique, a-t-il poursuivi, de vouloir développer toutes nos ressources humaines pour ensuite être incapables de s'autogérer".³⁶⁰ Gaudet a tout de même proposé de mesurer l'opinion de la population acadienne, par le biais d'un sondage, d'un référendum ou d'une élection provinciale, avant de procéder à la concrétisation d'une province acadienne.

En ce qui concerne le leadership mobilisateur, le Parti libéral se voyait comme le seul organisme capable de remplir les désirs de la communauté acadienne. "Nous sommes représentatifs de la province et le Parti libéral est le meilleur véhicule pour réaliser les changements positifs et importants".³⁶¹ Pour Simard, c'était plutôt la responsabilité du gouvernement provincial de donner suite à la

³⁵⁸ Léonce Gaudrault, "L'Acadie: un pays qui se cherche", Le Soleil, le 13 octobre 1979, Dossier B.

³⁵⁹ Gastien Gaudet, "Pour un engagement politique", L'Évangéline, le 5 octobre 1979, p. 16.

³⁶⁰ Jean Couturier, "Seul point d'accord: un éventuel projet collectif acadien concret...moins émotif", op. cit., le 3 décembre 1979. p. 7.

³⁶¹ "Selon le chef Daigle, le Parti acadien a manipulé la Convention d'orientation", Le Madawska, le 22 octobre 1979, pp. 1 et 2.

Convention. Quant à Gastien Gaudet, le Parti acadien offrait le meilleur leadership aux Acadiennes et aux Acadiens en ce qui à trait à leur avenir politique, car il était le seul parti à offrir un projet collectif spécifique à la communauté acadienne.

Le contenu nationaliste des discours de l'élite politique à l'époque de la Convention démontre que cette dernière n'a pas appuyé la concrétisation d'une province acadienne. Les partis politiques traditionnels ont maintenu vivement que l'épanouissement de la collectivité acadienne pouvait se faire à l'intérieur des structures existantes. Le Parti acadien, pour sa part, voyait la création d'une province acadienne comme "la seule qui puisse leur assurer une justice "entière", une égalité qui ne leur soit hypothéqué par le nombre".³⁶²

Il faut reconnaître que la solution proposée par le Parti acadien semblait correspondre aux aspirations politiques, à long terme, d'un nombre significatif de participants à la CONA. Toutefois, il ne nous est pas permis d'affirmer que ces derniers appuyaient le leadership du Parti acadien. Effectivement, en aucun temps, les participants ont mandaté ce dernier à donner suite aux résultats de la CONA. Il nous semble que ceci est dû, en grande partie, au fait que le Parti acadien projetait une image trop négative chez la majorité de la population acadienne pour diriger les réformes proposées à la Convention.

Quant aux solutions proposées par monsieur Simard, celles-ci ne correspondaient pas tout à fait au degré de pouvoir politique défini

³⁶² Jean Couturier, "Seul point d'accord: un éventuel projet collectif acadien concret... moins émotif", L'Évangéline, le 3 décembre 1979. p. 7.

à la CONA, mais elles visaient tout de même la reconnaissance d'un pouvoir politique propre aux Acadiens et Acadiennes de la province.

Bien que l'on ait vivement contesté la représentativité des délégués, le Parti libéral et les leaders traditionnels acadiens dénonçant le noyautage de la convention par les sympathisants du Parti acadien, il était évident, pour Simard, que les Acadiens n'étaient pas satisfaits de leur vie et qu'il fallait faire quelque chose. "les gens se cherchaient un pays, fallait bien le reconnatre".³⁶³

Ainsi, il nous apparat que Simard percevait les aspirations nationalistes de la communauté acadienne comme des revendications sérieuses et légitimes. Par ailleurs, ce dernier se retrouvait plus apte à satisfaire leurs aspirations politiques, ne serait-ce qu'à court terme, vu sa position privilégiée au sein du gouvernement provincial.³⁶⁴

Enfin, les solutions proposées par monsieur Daigle nous apparaissent timides, compte tenu qu'elles n'accorderaient pas de pouvoir décisionnel concret à la population acadienne et ne lui reconnaitraient que très peu d'autonomie politique sur le plan collectif. Conséquemment, ces concessions n'empièteraient pas sur les pouvoirs de la majorité anglophone du Nouveau-Brunswick. Bref, il faut reconnatre que monsieur Daigle, de par les solutions qu'il a proposées, n'a pas dévié de la "stratégie de coalition" du Parti libéral et ce, malgré le fait que les documents de réflexion de la CONA l'avait vivement dénoncée.

³⁶³ Michel Cormier et Achille Michaud, Richard Hatfield: Un dernier train pour Hartland, Éditions d'Acadie, Moncton, 1991. p. 174.

³⁶⁴ ibid., pp. 136-137. Voir également la prochaine section de ce travail, pour plus de détails sur l'approche de Simard à l'égard des Acadiens et Acadiennes.

Les libéraux, depuis le départ de Louis Robichaud, semblaient hésiter à trop s'identifier aux Acadiens. Joseph Daigle était devenu chef des libéraux, mais ses propos tendant à ridiculiser le Parti acadien et à condamner les revendications nationalistes, notamment certaines de celles de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, contribuaient à montrer qu'il était dépasser par les événements, surtout lorsqu'on le comparait aux conservateurs et à Jean-Maurice Simard, qui traitaient le Parti acadien comme un vrai parti politique et, en plus, laissaient entendre que les demandes nationalistes acadiennes étaient légitimes.³⁶⁵

Cette section a permis de mettre à jour les solutions proposées à la fois par le journal acadien L'Évangéline et les partis politiques provinciaux. De plus, celle-ci nous a permis d'identifier les organismes considérés comme le mieux capable de mettre en application ces solutions. Les données recueillies réitérent que le journal et monsieur Daigle prônaient une philosophie nationaliste intégrationniste. Monsieur Simard, pour sa part, tendait plutôt à s'éloigner du discours de l'élite modernisatrice, de par les solutions qu'il a proposé. En fait, le ministre conservateur est allé jusqu'à emprunter certains éléments du discours critique (néo-nationaliste), pour faire parvenir son message.³⁶⁶ La prochaine section tentera de cerner jusqu'à quel point les solutions mises de l'avant à la CONA ont été concrétisées. De plus, nous jeterons un bref regard sur le discours nationaliste des années quatre-vingt.

³⁶⁵ ibid., p. 173.

³⁶⁶ Nous développerons cette idée davantage dans la prochaine section.

2.4 RÉFLEXIONS SUR LES RÉPERCUSSIONS DE LA CONA:

Quinze ans se sont écoulés depuis la tenue de la Convention d'orientation nationale acadienne. Ainsi, il y a lieu, dans cette dernière section, de s'interroger à savoir quelles ont été les répercussions de cet exercice sur le nationalisme acadien.

A première vue, il nous serait facile de constater que la Convention d'orientation nationale a été un échec. Dans un premier temps, les études du CRI ont démontré que celle-ci n'était représentative ni sur le plan statistique, ni sur le plan démographique de l'ensemble de la population acadienne du Nouveau-Brunswick. De plus, elles affirment que la CONA n'a pas permis de dégager un consensus sur un éventuel projet politique acadien.

D'autre part, l'on suggère que les discussions n'ont pas toujours donné lieu à des débats équilibrés. Nos propres analyses sous-entendent, par ailleurs, que la majorité des participants à la Convention articulait un discours néo-nationaliste, ce qui implique un certain déséquilibre idéologique au sein de la délégation.

Un regard plus fin sur les années qui ont suivi la CONA nous révèle, tout de même, que des changements importants sont survenus depuis la tenue de ce grand rassemblement et que les événements entourant la CONA n'ont pas été sans influencer ceux-ci.³⁶⁷ Tout d'abord, il faut mentionner la Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick, adoptée

³⁶⁷ Notre objectif ici n'est pas d'étudier en profondeur tous les changements qui ont pris place depuis la CONA, mais plutôt de discuter, quoique succinctement, des principales tendances qui se dégagent du discours nationaliste des années quatre-vingt.

en juillet 1981 par le gouvernement conservateur et, qui, en février 1993, a vu ses principes enchâssés dans la Constitution canadienne.³⁶⁸

Tel que mentionné ci-haut, cette initiative était surtout le produit du travail acharné du ministre Jean-Maurice Simard, qui au sortir de la Convention d'orientation, annonçait ses intentions face à la concrétisation de l'égalité entre les communautés francophone et anglophone de la province. L'action de Simard représentait un engagement concret, aux yeux de la population acadienne, qu'il envisageait une certaine forme de pouvoir politique pour les Acadiens et Acadiennes. Toutefois, il reste que la Loi 88 visait non seulement à protéger la spécificité culturelle et linguistique de la communauté acadienne de la province, mais également à freiner les forces autonomistes éveillées à la CONA. Conséquemment, avec l'adoption de la Loi 88, le débat portant sur l'avenir politique de la communauté acadienne se retrouvait, encore une fois, circonscrit au cadre politique de la province.³⁶⁹

Au cours même des débats de la Convention, le ministre Jean-Maurice Simard annonce qu'il introduira à l'Assemblée législative un projet de loi reconnaissant l'égalité des communautés linguistiques de la province. Ce projet qui, en 1981, deviendra la Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au N.-B. ramène le débat politique acadien dans le champ d'action des structures existantes et engage les stratèges acadiens à s'intégrer au paradigme de l'égalité de droit.³⁷⁰

³⁶⁸ La Loi 88 reconnaît l'égalité de statut et l'égalité des droits et privilèges des communautés francophone et anglophone de la province. Cette loi n'a jamais été amenée devant les tribunaux. Conséquemment, sa portée réelle est encore inconnue au Nouveau-Brunswick.

³⁶⁹ La loi 88 est tout de même une reconnaissance qu'aucune autre minorité francophone au Canada n'a reçu.

³⁷⁰ M. Johnson, *op. cit.*, p. 253.

Le Parti libéral, pour sa part, ne semblait pas prendre les revendications nationalistes de la communauté acadienne au sérieux, ce qui a joué en la faveur du Parti conservateur. D'une part, les libéraux, alors le parti d'opposition, s'étaient prononcés contre le projet de loi 88 présenté par monsieur Simard et ce, jusqu'à la toute dernière minute. Ces derniers avançaient des arguments tels: l'adoption d'un tel projet de loi exacerberait les préjugés, et encouragerait la communauté acadienne à revendiquer de plus en plus d'autonomie. En effet, ce que craignait le Parti libéral était la réaction de certains milieux anglophones, qui s'opposaient à toute forme d'intervention gouvernementale ayant trait à la préservation et la promotion de la langue et la culture française.³⁷¹ Le Parti libéral a, tout de même, fini par donner son adhésion au projet de loi du ministre Simard, ce qui fait que la loi 88 a été adoptée à l'unanimité. D'autres erreurs stratégiques de la part du nouveau chef libéral, Doug Young, telles suggérer "de déplacer la fête nationale (des Acadiens) au premier lundi d'août, jour férié de la fête du Nouveau-Brunswick, afin d'éviter deux congés officiels", ont persuadé les Acadiens et Acadiennes que ce dernier (PL) ne tenait pas l'avenir politique de la communauté acadienne à coeur.³⁷² Ainsi, l'approche conciliatrice du Parti libéral à l'égard de la majorité anglophone de la province et aux dépens de la minorité acadienne en 1982, était

³⁷¹ L. Thériault, op. cit. (1982), pp. 153-155.

³⁷² M. Cormier et A. Michaud, op. cit., pp. 144-150. Mentionnons que les conservateurs ont obtenu 39 sièges, lors des élections provinciales de 1982, les libéraux: 18, et le NPD: 1.

essentiellement la même que celle défendue par l'ancien chef libéral, Joseph Daigle, à la CONA.

De nos jours, nous pouvons constater que les efforts entrepris par Simard et son gouvernement pour neutraliser le débat autonomiste entamé à la CONA, ont été un succès. En fait, le nationalisme acadien des années quatre-vingt s'est affaïssé quelque peu, donnant lieu à un discours essentiellement juridique.³⁷³ Précisons tout de même que les nationalistes acadiens n'ont pas écarté complètement la dimension politique de leur discours. Cependant:

Elle est devenue .. moins centrale dans les préoccupations des Acadiennnes et Acadiens. Et lorsqu'elle apparait, ce n'est plus à travers un discours globalisant, mais à travers le pragmatisme du discours économique ou juridique. Ce seront d'ailleurs principalement des juristes qui définiront au cours des années 1980 le discours des associations politiques acadiennes (SAANB, SNA). Ils rétréciront la revendication ethno-culturelle à une demande de droits.³⁷⁴

Parallèlement, l'on assiste à un foisonnement de nouveaux organismes acadiens, allant de regroupements syndicaux, tels: l'Association des pêcheurs professionnels acadiens, à des associations culturelles et artistiques, telles: l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick, en passant par des regroupements féministes, tels: Les femmes collaboratrices et l'Institut féminin francophone du Nouveau-Brunswick. Ces organismes

³⁷³ Selon Allain et al., la "juridification" du discours nationaliste acadien est liée intimement à la conjoncture socio-politique de la fin des années soixante-dix, où l'on assiste à "une crise des représentations collectives" et une plus grande promotion des valeurs individualistes.

³⁷⁴ G. Allain, I. McKee-Allain, J. Y. Thériault, op. cit., p. 372.

sectoriels témoignent d'une capacité organisationnelle accrue pour la société acadienne, voire une plus grande complétude institutionnelle. Mentionnons, toutefois, que l'apparition de nouveaux espaces acadiens ont contribué à "fragmenter" la société acadienne, c'est-à-dire, multiplier les identités que se donnent les membres de la communauté.

L'identité acadienne est vécue sur un ton plus léger, moins tragique que précédemment. La nécessité d'une cohérence d'ensemble, qu'elle soit de l'ordre du culturel ou du politique, n'est plus perçue comme une nécessité aussi vitale dans une société où l'individu partage son appartenance entre diverses identités et divers niveaux identitaires.³⁷⁵

Bien que l'augmentation des capacités organisationnelles de la communauté acadienne au cours des années quatre-vingt n'équivaut pas pour autant à un "projet de société" acadien et, que la réalisation d'un tel projet s'avère plus difficile vu l'absence d'un discours nationaliste "globalisant", il nous semble que l'on peut, tout de même, interpréter ces démarches comme des étapes préliminaires envers la concrétisation d'un éventuel projet collectif de type politique.

L'existence d'une trentaine d'organismes homogènes d'expression française au Nouveau-Brunswick est à l'image même de la vitalité de notre communauté. Nous nous entendons cependant pour dire que la somme mathématique de nos revendications sectorielles ne constitue pas en soi un projet global de société. Elles en sont surtout les composantes principales. Le défi commun que nous devons relever ensemble maintenant est de faire conjuguer ces

³⁷⁵ G. Allain, I. McKee-Allain, J. Y. Thériault, *op. cit.*, p. 374. Pour une discussion plus exhaustive sur les conséquences de la fragmentation de l'individu et la multiplicité identitaire au Canada, voir: Alan Cairns, "L'État omniprésent: les relations entre l'État et la société au Canada", dans Keith Banting, éditeur, L'État et la société: le Canada dans une optique comparative, Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada.

efforts sectoriels pour en arriver justement à formuler un projet global de société.³⁷⁶

En ce sens, la CONA aura mis en évidence la nécessité pour la communauté acadienne de solidifier sa base collective avant qu'elle définisse une structure politique précise.

Il faut donc conclure que les initiatives du gouvernement provincial aux lendemains de la CONA, et plus particulièrement l'approche du ministre Simard face aux résultats du questionnaire, ont contribué au façonnement du nationalisme de la communauté acadienne pendant les années quatre-vingt. En fait, il nous apparait que la fragmentation et la juridification du discours nationaliste acadien sont une conséquence indirecte de la solution (loi 88) décrétée par le gouvernement conservateur, aux lendemains de la CONA, pour pallier à l'insatisfaction manifestée par les participants.³⁷⁷ Bref, il nous semble que cette loi a permis au gouvernement provincial de rediriger subtilement les aspirations autonomistes des participants à la CONA, vers des objectifs pouvant se réaliser au sein des structures actuelles.

Il faut reconnaitre, d'autre part, que la SANB n'avait donné qu'un appui mitigé aux résultats de la CONA, ce qui a joué en la faveur du gouvernement. Rappelons que celle-ci s'était engagée à donner suite au débat amorcé à la CONA, "jusqu'à ce que la question ultime, à savoir

³⁷⁶ Réal Gervais, "Actualiser l'égalité et vivre enfin", Égalité, no. 29, 1991. p. 16.

³⁷⁷ Pour une analyse du discours nationaliste acadien des années quatre-vingt, voir: Gino T. LeBlanc, Émergence d'un discours nationaliste moderne: la fragmentation et la juridification en Acadie, thèse de maîtrise, science politique, Université d'Ottawa, en cours.

le type précis de structures politiques que nous voulons, soit définitivement répondue".³⁷⁸ Cependant, l'orientation nettement autonomiste des résultats du questionnaire, ainsi que les multiples critiques soulevées à l'égard de la CONA, ont poussé la SANB à réévaluer son engagement face à la concrétisation des résultats du questionnaire. Par ailleurs, le gouvernement fédéral menaçait de retirer son financement si la SANB adoptait une position politique trop radical. Ainsi, coincé entre l'ampleur du projet proposé et les conséquences possibles face à un tel engagement, la SANB n'a choisi ne pas se compromettre.

Si la "province acadienne" fut choisie comme option idéale, en aucun temps les délégués ont-ils mandaté la SANB de travailler à son édification. Il serait juste de dire que le mandat est plutôt de donner suite à l'ensemble des préoccupations mises de l'avant en matière de pouvoir politique et de définir la forme définitive de ce pouvoir au fur et à mesure que s'étoffera le projet collectif.³⁷⁹

Désormais, la SANB concentrera ses efforts sur "sa restructuration, sur la reformulation de ses objectifs et de ses règlements" et axera ses luttes vers l'obtention "de l'égalité entre les deux communautés ethniques au sein des institutions étatiques".³⁸⁰

Le Parti acadien, pour sa part, "qui avait réussi à mobiliser pour un temps une partie des forces nationalistes", ne réussira pas à canaliser les forces autonomistes de la CONA, lors de l'élection de 1982. Cette défaite électorale (seulement 3% du vote en région

³⁷⁸ Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, op. cit., le 29 mars 1979. Voir la section 1.2 du troisième chapitre de ce travail.

³⁷⁹ idem, communiqué de presse, le 9 avril 1980, p. 2.

³⁸⁰ M. Johnson, op. cit., pp. 252-253.

acadienne) entrainera la désintégration du parti et, conséquemment, la disparition des forces vives du mouvement néo-nationaliste en Acadie.³⁸¹

³⁸¹ G. Allain, I. McKee-Allain, J. Y. Thériault, op. cit., p. 372.

CONCLUSION

Agissant à la fois comme un reflet du mouvement critique des années soixante-dix, et un modèle symbolique des divers discours nationalistes en Acadie à ce moment, la CONA représente un événement privilégié d'analyse de l'indécision identitaire qui caractérise la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick. Ainsi, cette étude a cherché à démontrer ce constat en étudiant les rapports de force entre les acteurs et actrices entourant la Convention d'orientation nationale.

Partant d'une périodisation en trois temps: le moment traditionnel (1881-1955), le moment modernisateur (1960-1980) et le moment néo-nationaliste (1966-1979), nous avons retracé l'évolution de l'idéologie nationaliste acadienne, afin de mieux cerner les forces nationalistes en présence à la Convention. Dans le premier temps, alors que le nationalisme de la communauté acadienne commençait à s'exprimer ouvertement et avec cohérence, on a pu déceler le développement d'une relation de type traditionnel, voire affective, fondée sur le double héritage catholique et français et l'importance des liens familiaux et communautaires. Parallèlement, ce programme idéologique oriente les pratiques sociales et culturelles de la communauté acadienne, en veillant à la création d'institutions acadiennes distinctes et à la reproduction de ses pratiques identitaires. Ce mode de vie "traditionnel" persistera pendant près d'un siècle et atteste des fortes capacités organisationnelles de la communauté acadienne à cette époque. Malgré les rapports de dépendance qu'elle entretient avec la majorité anglophone aux plans économique et politique, l'on doit

reconnaitre l'existence d'une véritable société "traditionnelle" acadienne.

Dans le deuxième temps, alors que les pratiques modernisantes venaient fracturer l'isolement de la communauté acadienne, on a pu relever des changements importants au niveau de la communauté de destin en Acadie. Tout d'abord, la modernisation de l'État entraine des relations incontournables entre ce dernier et la communauté acadienne. Les activités et domaines, autrefois sous la charge des familles et l'Église, deviennent la principale responsabilité du gouvernement provincial. Conséquemment, l'élite acadienne, soucieuse de vouloir préserver la bonne-entente avec la majorité anglophone, tente de rompre avec les éléments "traditionnels" du discours nationaliste afin de s'intégrer, sans identité, aux structures de la société néo-brunswickoise. Ainsi, les notables acadiens développent une relation essentiellement politique, de type rationnel-légal, aux dépens des liens affectifs qui unissaient la communauté acadienne d'antan. Ces derniers sont alors appréhendés essentiellement comme un reste culturel sans effet politique ou sociétal.

Très tôt, la jeunesse acadienne vient contester le nationalisme intégrationniste de l'élite acadienne, percevant celui-ci comme une menace de folklorisation pour la communauté acadienne. Ainsi, dans le troisième temps, l'on a pu déceler, auprès du discours des jeunes protestataires, une tentative de marier les dimensions culturelle et politique du projet national. Ce discours critique, qui se développe parallèlement au discours dominant de l'élite acadienne, tentera de réarticuler la problématique sociale à travers le prisme de

l'Acadianité et posera, pour la première fois, la question de l'avenir politique de la communauté acadienne. Toutefois, ce dernier sera empreint d'ambigüités et d'indétermination. Pour ces raisons, le discours néo-nationaliste ne réussira jamais à s'imposer auprès de la population acadienne.

Cette reconstruction des discours nationalistes en Acadie a servi comme toile de fond à notre analyse auprès des divers discours véhiculées à l'époque de la CONA. L'on se rappellera que la Convention devait amener des Acadiens et Acadiennes de toutes les régions et couches sociales à discuter de l'avenir politique de la communauté acadienne. Toutefois, aux lendemains de ce grand rassemblement, les résultats sous-entendaient une sur-représentation au niveau idéologique des forces néo-nationalistes, voire même des sympathisants du Parti acadien: 46.9% des répondants au questionnaire avait choisi une option autonomiste comme leur choix d'un éventuel projet politique acadien. Conséquemment, le projet collectif défini à la CONA n'a pas débouché sur un projet politique concret au sein de la communauté acadienne.

Ainsi, nous avons fait l'hypothèse que le degré de pouvoir politique défini par les participants à la CONA ne s'est pas transformé en véritable projet politique, car l'élite acadienne a su profiter de l'imprécision propre au discours autonomiste, pour le discréditer et ainsi, rediriger le débat nationaliste à l'intérieur des cadres actuels de la province. En analysant le contenu nationaliste des éditoriaux du journal acadien L'Évangéline ainsi que le contenu nationaliste des discours des personnages politiques à l'époque de

la CONA, nous avons pu cerner les éléments nécessaires à la vérification de notre hypothèse.

Les éditoriaux de L'Évangéline et le discours politique du chef du Parti libéral nous révèlent que le journal, ainsi que monsieur Daigle, ont rejeté l'idée d'un projet collectif acadien impliquant un degré d'autonomie politique accrue. On se rappellera la nature des critiques soulevées par ceux-ci: manque de représentativité au sein de la délégation, manipulation de la documentation et du questionnaire, résultats incroyables. Quant aux solutions proposées, Daigle s'est limité à proposer des réformes à l'intérieur des structures existantes: augmentation du nombre d'effectifs francophones dans la fonction publique provinciale, un Sénat chargé des questions ethniques, mais sans pouvoir décisionnel, promouvoir la discussion entre les deux communautés linguistiques. Quant à L'Évangéline, celle-ci s'est contentée d'offrir un conseil à savoir: régler les problèmes régionaux des Acadiens et Acadiennes avant de penser à la concrétisation d'un projet collectif. Daigle et L'Évangéline ont, de plus, rejeter le leadership du Parti acadien. Ils accusaient ce dernier d'avoir manipulé tous les niveaux de la Convention et de ne représenter qu'un fragment de la population acadienne.

Les critiques soulevées par monsieur Simard touchaient surtout la représentativité des participants. De plus, il ne reconnaissait pas l'option politique choisie comme un projet viable. Néanmoins, il interprétait les résultats comme un message clair que les Acadiens et Acadiennes n'accepteraient plus le statu quo politique. Conséquemment, les solutions proposées par Simard reconnaitraient

un certain degré d'autonomie politique à la communauté acadienne. Entre autre, il a proposé des régions administratives acadiennes, la dualité administrative pour certains ministères, une loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick et un caucus acadien au sein de l'assemblée législative.

Ainsi, nos analyses ont clairement démontré que le contenu nationaliste du journal l'Évangéline, ainsi que celui des discours du chef du Parti libéral, Joseph Daigle, faisaient parti intégrante d'une stratégie nationaliste modernisatrice. En effet, leurs propos ne semblaient pas s'écarter de la stratégie "bon-ententiste", pourtant vivement décriée par les participants à la CONA. Leurs critiques nous apparaissent, pour la plupart, comme des attaques injustifiées auprès du Parti acadien, afin de miner sa crédibilité aux yeux de ses sympathisants mais, également, comme une tentative de désenchanter les participants de leurs rêves nationalistes. Quant aux solutions proposées par ces derniers (Daigle surtout), celles-ci n'auraient pas reconnu un pouvoir politique concret aux Acadiens et Acadiennes, ce qui sous-entend que Daigle voulait éviter à tout prix une réaction hostile de la part de la majorité anglophone, en lieu des prochaines élections provinciales.

Le contenu nationaliste des discours de monsieur Simard, nous ont, toutefois, quelque peu étonné. Effectivement, il ne nous est pas possible d'affirmer que le discours du ministre conservateur, se joignaient aux propos modernisateurs de Daigle et l'Évangéline. Au contraire, il nous semble que Simard est allé jusqu'à emprunter

certains éléments du discours néo-nationaliste, afin de transmettre son message. Bien qu'il n'a pas appuyé l'option choisie à la CONA: la province acadienne, Simard n'a jamais disputé la validité de l'exercice, non plus a-t-il remis en question le rejet du statu quo. D'autre part, ce dernier n'a jamais cherché à discréditer ouvertement les revendications autonomistes du Parti acadien. Au contraire, il a même adopté certains thèmes de son discours.

Si Richard Hatfield reconnaissait le principe d'un meilleur partage entre les deux communautés linguistiques, Simard allait jusqu'à emprunter une partie du discours du Parti acadien. Il ne dédaignait pas, par exemple, de dire des choses comme celle-ci: "Pour donner aujourd'hui aux Acadiens une part juste et équitable d'autonomie". Si Hatfield qualifiait les militants du Parti acadien de fous, son ministre d'Edmunston ne se gênait pas pour fréquenter les membres les plus en vue du parti.³⁸²

Par ailleurs, de par les solutions qu'il a proposé, Simard affirmait à la population acadienne que les revendications d'autonomie, mises de l'avant par les participants à la CONA, étaient valables et légitimes et, qu'elles pouvaient être satisfaites à l'intérieur des cadres actuels de la province.

Les solutions décrétées par le gouvernement provincial, aux lendemains de la CONA: la loi 88 et l'homogénéisation linguistique des cartes scolaires, ont réaffirmé, aux yeux des Acadiens et Acadiennes, le sérieux avec lequel Simard envisageait la concrétisation d'un pouvoir politique acadien. Néanmoins, il faut reconnaître que celles-ci ont contribué, quoique indirectement, à la réorientation, voire même à l'affaissement, du mouvement nationaliste acadien.

³⁸² M. Cormier et A. Michaud, op. cit., p. 172.

De ce fait, nos analyses auprès du contenu nationaliste des discours des personnages politiques et du journal l'Évangéline, nous amènent à conclure que monsieur Simard n'a pas cherché à discréditer les forces autonomistes de la CONA, à l'instar du journal l'Évangéline et le chef du Parti libéral. De plus, il faut reconnaître que ce sont surtout ses efforts et actions qui, aux lendemains de la CONA, ont permis de ramener le débat, portant sur l'avenir politique de la communauté acadienne, dans le cadre des structures existantes.

D'une façon plus générale, nos analyses auprès du contenu nationaliste des discours des participants, ainsi que celles se rapportant aux documents de réflexion de la CONA, nous ont éclairé sur d'autres aspects importants, tel: l'orientation générale de ce rassemblement.

Tout d'abord, notre lecture auprès des documents de réflexion a relevé que les textes s'inspiraient davantage de la thèse néo-nationaliste pour discuter des inégalités que subit la communauté acadienne. On se rappellera des critiques retrouvées: inaction gouvernementale face aux problèmes de sous-développement régional; la philosophie "bon-ententiste" de l'élite acadienne pose une menace d'assimilation urgente; absence d'outils politiques définis par et pour les Acadiens et Acadiennes. Tout de même, certaines critiques, telles: l'insuffisance de la politique linguistique et la sous-représentation des Acadiens et Acadiennes aux postes de pouvoir, se rapprochaient plutôt du discours de la SANB. Quant aux solutions proposées dans la documentation, celles-ci étaient résolument enlignées derrière une structure politique acadienne. Mais contrairement aux

accusations apportées par le chef du Parti libéral et le journal l'Évangéline, les textes n'ont pas favorisé un choix de projet au dépend d'une autre et n'ont jamais appuyé ouvertement la création d'une province acadienne.

Pour ce qui est du contenu nationaliste des discours des participants, nos analyses ont décelé un ton nettement néo-nationaliste à leurs revendications. Les principales critiques soulevées par les participants tournaient autour de l'exploitation économique que subit la communauté acadienne par les firmes multinationales et l'absence d'instruments politiques pour assurer l'épanouissement de la communauté acadienne.

Quant aux solutions proposées, celles-ci concernaient surtout la nécessité de procéder par étapes afin de concrétiser le projet de la province acadienne.

Il faut donc conclure que les documents de réflexion ont été rédigés de sorte que les participants soient amenés à prendre conscience de l'importance de définir un espace politique recouvrant l'ethnie. Nos analyses, auprès du contenu nationaliste des discours des participants, semblent suggérer, par ailleurs, que les délégués, du moins ceux et celles qui ont fait valoir leurs opinions lors des plénières et ateliers, ont été influencé par le contenu de ces documents. Rappelons que les tensions et critiques soulevées par les participants se rapprochaient significativement du contenu nationaliste des textes. Toutefois, l'absence d'outils scientifiques traitant des attitudes des participants, ne nous permet pas d'affirmer avec certitude que la documentation a eu une influence marquée sur

l'orientation nationaliste de ces derniers et leur choix d'un éventuel projet politique acadien. Seules des études ultérieures nous permettraient de confirmer cette hypothèse. Par ailleurs, l'absence d'entrevues et de rencontres personnelles avec les principaux acteurs et actrices entourant la CONA, nous a sans doute privé de nuances qui auraient enrichi notre analyse.

En terminant, il y a lieu de se demander, quoique brièvement, si en l'absence des multiples critiques et obstacles, les résultats de la Convention auraient débouché sur un véritable projet politique au sein de la communauté acadienne?

Il nous apparait que même si les acteurs et actrices entourant la CONA s'était ralliés derrière l'idée de concrétiser une structure politique acadienne quelconque: la dualité au sein des ministères, la décentralisation, des régions administratives acadiennes ou même, à la limite, une province acadienne, les nationalistes auraient eu du mal à convaincre la "majorité silencieuse" des Acadiens et Acadiennes à l'idée d'une autonomie politique accrue.

Au moment de la CONA, et encore de nos jours, plusieurs membres de la communauté acadienne néo-brunswickoise ne se disent pas ou ne s'affichent pas comme Acadiens et Acadiennes. Encore moins sont sensibilisés à la chose politique ou sont militant.e.s pour la cause. Plusieurs ne reconnaissent même pas qu'ils ont le droit de recevoir des services gouvernementaux en français. Alors, dans la mesure où la communauté acadienne, en général, ne manifeste pas vivement son insatisfaction face à la situation socio-politique actuelle, comment justifier aux autorités gouvernementales, la nécessité et l'urgence

de modifier le statu quo. Il nous semble que c'est ce manque de mobilisation au sein de la population acadienne, qui constitue un, sinon, le plus grand obstacle à la concrétisation d'un éventuel projet politique acadien de type politique.

BIBLIOGRAPHIE

VOLUMES:

(Collectif), Le Parti acadien, Parti Pris, Montréal, 1972.

Michel Cormier et Achille Michaud, Richard Hatfield: Un dernier train pour Hartland, Éditions d'Acadie, Moncton, 1991.

Jean Daigle, directeur, Les Acadiens des Maritimes. Études thématiques. Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, Moncton, 1980.

Jean Daigle, directeur, L'Acadie des Maritimes. Études thématiques. Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, Moncton, 1993.

Pierre Godin, Les révoltés d'Acadie, Éditions québécoises, 1972.

Jean-Paul Hautecoeur, L'Acadie du discours. Pour une sociologie de la culture acadienne. Collection "Histoire et sociologie de la culture", no 10, Presses de l'Université Laval, Québec, 1975.

Roger Ouellette, Le Parti Acadien., Chaires d'études acadiennes, Moncton, 1992.

Edme Rameau de Saint-Père, La France aux colonies, études sur la race française hors de l'Europe: les français en Amérique: Acadiens et Canadiens, A Jouby, Paris, 1859.

idem, Une colonie féodale en Amérique, L'Acadie, 2 volumes, Plon, Paris, 1889.

François Ricard, La génération lyrique: Essai sur la vie et l'oeuvre des premiers-nés du baby-boom, Les Éditions du Boréal, Québec, 1992.

Léon Thériault, La question du pouvoir en Acadie., Éditions d'Acadie, Moncton, 1982.

Max Weber, Économie et Société, Plon, Paris, 1971.

THESES:

Louis Cimino, Ethnic Nationalism Among the Acadians of New-Brunswick: An Analysis of Ethnic Political Development, thèse de doctorat, anthropologie, Duke University, 1977.

Luc Desjardins, Nationalisme et Régionalismes: Une analyse spatiale de la cohésion nationale en Acadie du Nouveau-Brunswick, thèse de maîtrise, science politique, Université Laval, 1983.

Philippe Eddie, L'évolution récente du nationalisme chez les Acadiens du Nouveau-Brunswick (1955-1980), thèse de ma trise, science politique, Université Laval, 1981.

Alain Evan, Le Territoire pilote du Nouveau-Brunswick ou les blocages au développement socio-économique; contribution à une analyse socio-économique du développement, thèse de doctorat de 3e cycle, faculté de droit et de sciences économiques, Université de Rennes, 1970.

Jean-Guy Finn, Développement et persistance du vote ethnique: les Acadiens du Nouveau-Brunswick, thèse de maîtrise, science politique, Université d'Ottawa, 1972.

Marc Johnson, Les stratégies de l'acadianité: une analyse socio-historique du rôle de la presse dans la formation de l'identité acadienne, thèse de doctorat, sociologie, Université de Bordeaux, 1991.

Raymond Mailhot, Prise de conscience collective acadienne au Nouveau-Brunswick (1860-1891) et comportement de la minorité anglophone, thèse de doctorat, histoire, Université de Montréal, 1973.

Lise Ouellette, Les luttes étudiantes à l'Université de Moncton: production ou reproduction de la société acadienne, thèse de ma trise, sociologie, Université de Montréal, 1982.

Camille Antoine Richard, l'Idéologie de la première convention nationale acadienne, thèse de ma trise, sociologie, Université Laval, 1960.

ARTICLES ET CHAPITRES DE LIVRES:

Greg Allain et Serge Côté, "Le développement régional, l'État et la participation de la population: la vie courte et mouvementée des Conseils régionaux d'aménagement du Nouveau-Brunswick (1964-1980)", Égalité, no. 14., 1984.

Greg Allain, Isabelle McKee-Allain, J. Yvon Thériault, "La société acadienne: lectures et conjonctures", dans Jean Daigle, directeur, L'Acadie des Maritimes. op. cit., pp. 341-384.

Otto Bauer, "Le concept de nation", G. Haupt, M. Lowy et C. Weil, directeurs, Le Marxistes et la question nationale, 1818-1914, Maspero, Paris. 1974.

Raymond Breton, "Communauté ethnique, communauté politique", Sociologie et sociétés, vol. XV, 2. 1983.

Linda Cardinal et Jean Lapointe, "L'ethnicité", dans Jean Lafontant, directeur, Initiation thématique à la sociologie, Éditions des Plaines, Saint-Boniface, 1990.

P. Doucet, H. d'Entremont, J. -G. Finn, "Le nationalisme acadien vu à travers la convention d'orientation nationale de 1979", La revue de l'Université de Moncton, 1979.

Réal Gervais, "Actualiser l'égalité et la vivre enfin", Égalité, no. 29, 1991.

Danielle Juteau-Lee, "Ethnic nationalism: ethnicity and politics", Canadian Review of Studies in Nationalism, XI, 2, 1984.

idem, "La production de l'ethnicité ou la part réel de l'idéal", Sociologie et Société, 15: 2, 1983.

Léopold Lanteigne, "Le développement du nord-est du Nouveau-Brunswick", l'Acayen, no. 1., vol. 1., avril 1972.

Rina Lavoie, "La Révolution tranquille", l'Acayen, no. 3., vol. 1., septembre 1973.

Gérald LeBlanc, "sur le sentier du rouge", Géographie de la nuit rouge, Éditions d'Acadie, Moncton, 1984.

Raymond LeBlanc, "L'état d'urgence dans le nord-est", l'Acayen, no. 1., vol. 1., avril 1972.

idem, "Colonialisme et capitalisme", l'Acayen, no. 1., vol. 1., juillet 1973.

Pierre J. Simon, "Propositions pour un lexique des mots clés dans le domaine des études relationnelles", Pluriel, no. 4., 1975

Joseph-Yvon Thériault, "Domination et protestation: le sens de l'Acadianité", Anthropoligica, 23:1, 1981.

idem, "État, ethnie et démocratie: réflexions sur la question politique en Acadie", Canadian Review of Studies in Nationalism, 11:2, 1984.

idem, "l'Autonomie aujourd'hui: réflexions sur la question politique en Acadie", Égalité, no. 19, 1986.

idem, "Naissance, déploiement et crise de l'idéologie nationale acadienne", Université d'Ottawa, Ottawa, 1993.

Léon Thériault, "Moncton, tombeau de la langue française", l'Acayen, no. 2, vol. 1. juin 1972.

idem, "L'Acadie, 1763-1978. Synthèse historique". dans Jean Daigle, directeur, op. cit. (1980).

DOCUMENTS OFFICIELS:

Canada, Report of The Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, Volume 1, Queen's Printer, Ottawa, 1967.

Commissariat aux langues officielles, Nos deux langues officielles au fil des ans, Ottawa, 1990.

DOCUMENTS RELATIFS A LA CONA:

Centre de recherche interdisciplinaire, La Convention d'orientation nationale des Acadiens: Analyses globales des résultats du questionnaire, Le Centre de recherche interdisciplinaire coop Ltée. Edmunston, 1980.

Comité d'organisation de la Convention d'orientation nationale des Acadiens du Nouveau-Brunswick, Procès-Verbal, Moncton, le 2 décembre 1978.

Conseil des États Généraux de l'Acadie, Les États Généraux de l'Acadie, Moncton, 1978.

idem, Les États Généraux: une grande assemblée populaire. Documents d'information no. 1., Moncton, 1978.

Gastien Godin, Les audaces et les nécessités d'une mission possible, Les États Généraux de l'Acadie, Moncton, 1978.

Jacqueline Pelletier, Rapport de la session d'évaluation de la CONA par les animateurs, Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, avril 1980.

Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, "Convention d'orientation nationale des Acadiens du Nouveau-Brunswick", Communiqué de presse, Moncton, le 29 mars 1979.

idem, "Analyse des rapports d'ateliers", Convention d'orientation nationale des Acadiens du Nouveau-Brunswick, mars 1980.

idem, "La parole aux participants ...", transcriptions des plénières du 7 et 8 octobre 1979, Convention d'orientation nationale acadienne, le 20 novembre 1979.

idem, "Le projet collectif acadien", publiée par le secrétariat de la Convention, Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, Petit-Rocher, 1979.

idem, "Le projet collectif acadien en rapport avec le pouvoir politique", publiée par le secrétariat de la Convention, Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, Petit-Rocher, 1979.

idem, "L'avenir du peuple acadien", publiée par le secrétariat de la Convention, Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, Petit-Rocher, 1979.

JOURNAUX:

Jocelyne Allard, "Simard prône la dualité", L'Aviron, le 10 octobre 1979.

Réjeanne Blais, "La S.A.N.B. prête à expliquer le sens et le pourquoi", L'Évangéline, le 31 octobre 1979.

Jean Couturier, "A la recherche d'un consensus national", op. cit., le 21 février, 1979.

idem, "Gaudet: une volonté d'autonomie", op. cit., le 9 octobre 1979.

idem, "Clavette: un résultat surprenant", op. cit., le 9 octobre 1979.

idem, "Le système politique en place pourrait répondre aux aspirations des Acadiens", op. cit., le 9 octobre 1979.

idem, "Un projet de loi reconnaissant l'égalité du peuple acadien", op. cit., le 9 octobre 1979.

idem, "La S.A.N.B. et le PA réfutent les accusations de Daigle", op.cit., le 22 octobre 1979.

idem, "Le PL déclare la guerre au PA", op. cit., le 22 octobre 1979.

idem, "Le PL ne croit pas aux résultats préliminaires", op. cit., le 22 octobre 1979.

idem, "Seul point d'accord: un éventuel projet collectif acadien concret...moins émotif", op. cit., le 3 décembre 1979.

Léonce Gaudreault, "L'Acadie: un pays qui se cherche", Le Soleil, le 13 octobre 1979.

Gastien Gaudet, "Pour un engagement politique", L'Évangéline, le 5 octobre 1979.

Paul-Arthur Landry, "Réactions à la CONA", op. cit., le 10 octobre 1979.

David Lord, "Gaudet: c'est la situation politique qui a dicté le choix", op. cit., le 30 octobre 1979.

Paul-Émile Richard, "Une autre tentative", op. cit., le 6 mars 1979.

idem, "Le temps de parler", op. cit., le 17 mai 1979.

idem, "Un grand événement", op. cit., le 14 septembre 1979.

idem, "L'heure approche", op. cit., le 4 octobre 1979.

idem, "Le rideau se lève", op. cit., le 5 octobre 1979.

idem, "Sommes-nous orientés?", op. cit., le 9 octobre 1979.

Léon Thériault, "De l'eau dans le vin?", op. cit., le 10 juillet 1979.

William Thériault, "Pour le parti acadien, la Convention a exprimé un message clair...", op. cit., le 19 octobre 1979.

Hermel Vienneau, "Une analyse des résultats avant l'élaboration d'un plan", op. cit., le 9 octobre 1979.

idem, "Daigle méprise la CONA quand il parle de manipulation", op. cit., le 24 octobre 1979.

idem, "Gaudet le reconnat: la CONA pas assez représentative des Acadiens", op. cit., le 29 octobre 1979.

idem, "La S.A.N.B. sera invitée à expliquer "les irrégularités" de la CONA", op. cit., le 31 octobre 1979.

idem, "Simard: Daigle doit prouver lui-même les "irrégularités" de la Convention", op. cit., le 1 novembre 1979.

-----, "Daigle somme Simard de faire son choix", op. cit., le 25 octobre 1979.

-----, "Selon le chef Daigle, le PA a manipulé la Convention", Le Madawaska, le 24 octobre 1979.

FILMS:

Michel Brault et Pierre Perrault, L'Acadie L'Acadie, Office national du Film, 1969.

Herménégilde Chiasson, Robichaud, Office National du Film, 1989.

Léonard Forest, Un soleil pas comme ailleurs, Office National du Film, 1972.